6e ANNÉE — T. 11

N° 248 — 14 JUIN 1924

# LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (*46 fascicules par an; tables semestrielles*)

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 60

Abonnements : Six mois, 11 fr.; un an, 20 fr. Étranger, 13 et 25 fr.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

# Sommaire analytique



## Rachat de livraisons de la « Documentation Catholique »

*Pour permettre aux nouveaux abonnés de compléter leurs collections, nous sommes disposés à racheter au prix de* **0 fr. 60** *l'exemplaire* **en bon état**, *rendu franco, les numéros suivants :*

**226, 227, 228, 229, 232, 233, 234.**

*Il n'est pas racheté d'autres numéros, ni de collections complètes. Faire les envois, en indiquant nom et adresse de l'expéditeur,* à M. le Bibliothécaire, 5, rue Bayard, Paris-8e.

# Les élections générales législatives
## (MAI 1924)

*La physionomie de la nouvelle Chambre des députés ne pourra être précisée avant la formation définitive des divers groupements politiques parlementaires.*

*Dès qu'ils seront constitués, la* Documentation Catholique *publiera, comme elle l'a fait après les élections de 1919* (D. C., *t. 3, pp. 180-194*), *la liste authentique de ces groupes avec la liste nominative des élus du 11. 5. 24.*

*Aujourd'hui elle publie les principaux commentaires de la presse sur les récentes élections. Mais auparavant elle reproduit quelques programmes électoraux de partis politiques ou de grandes Associations, ainsi que des communiqués de l'épiscopat, qui n'ont pu prendre place dans son numéro du 3-10. 5. 24.*

## Programmes et déclarations

### LES PARTIS POLITIQUES (1)

### Fédération des républicains-démocrates (2).

*Nous sommes des républicains.* — Fidèles à la tradition républicaine, nous estimons désirable une mise au point de la Constitution de 1875 ; mais nous demandons d'abord l'application intégrale de ses dispositions relatives à l'action gouvernementale et à la séparation des pouvoirs.

(1) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1176-1198.

(2) Les républicains-démocrates ont comme organe le *Petit Démocrate*, « journal républicain hebdomadaire », 26, rue Pigalle, Paris, 9e, dont le directeur est M. ROBERT CORNILLEAU. — Le secrétaire général, M. RAYMOND LAURENT, a fait paraître à l'occasion des élections un *Manuel politique et social* (Paris, éditions « Spes », 17, rue Soufflot, 7 fr. 50), suffisamment documenté et très commode à consulter, qui nous renseigne sur les grands problèmes politiques et sociaux de l'heure présente et les diverses solutions proposées. Les directeurs et les membres des cercles d'études, des organisations syndicales, des groupements de toute sorte, trouveront dans ce volume des plans de conférences, des sujets de conversation sérieuse aussi bien qu'un stimulant permanent au travail de la réflexion personnelle. M. Laurent, dans son exposé, réserve naturellement la place d'honneur aux doctrines des catholiques sociaux que sont les républicains-démocrates.

Sous le titre « Un centre catholique ? », l'*Opinion* (23. 5. 24) parle du groupe des républicains-démocrates. « On ne sait encore ce que fera la droite. Se divisera-t-elle en députés nettement royalistes, en ralliés et en libéraux ? Quant aux catholiques sociaux et aux démocrates chrétiens, on sait qu'ils avaient l'intention de former un groupe indépendant. La plupart d'entre eux répugnent autant à faire partie de la « gauche démocratique », dont ils ne partagent pas les tendances philosophiques et religieuses, qu'à s'enrôler dans les rangs des progressistes, dont ils désapprouvent bien souvent les théories sociales et économiques.

» Ce groupe, s'il se constituait, resterait donc avec la majorité de gauche en matière de lois sociales et s'en séparerait nettement si cette majorité s'avisait de faire de l'anticléricalisme.

» Il eût été particulièrement intéressant de voir à l'œuvre, au cours de la présente législature, un groupe qui aurait rappelé, par plus d'un trait, l'attitude du « Centre » au Reichstag.

» La création de ce groupe, décidée en principe avant les élections, est maintenant très problématique, pour cette raison que la plupart des candidats qui l'auraient constitué ont échoué. Il suffit de rappeler l'échec de MM. Lerolle, docteur Thibout, Cornilleau et Bour dans la Seine ; Léger et Delachenal en Savoie ; Diligent, Thellier de Poncheville dans le Nord ; Boissard dans la Côte-d'Or, etc., pour se rendre compte des déceptions qu'ont dû éprouver les promoteurs du futur parti catholique social et démocrate chrétien. Ils n'ont eu de succès appréciable qu'en Alsace-Lorraine et dans le Finistère. Ils ont aussi deux ou trois élus dans la Seine, un ou deux dans les Basses-Pyrénées, autant dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine. Tout compte fait, le groupe projeté ne compterait que vingt ou vingt-cinq députés. »

Le groupe s'est constitué. *L'Opinion* (6. 6. 24 : « Un nouveau parti ») écrit : « Pour la première fois, croyons-nous, dans une Chambre française, un groupe catholique vient de se constituer. Il est vrai qu'il n'a pas l'air très « catholique » au sens où beaucoup entendent ce mot. Il s'intitule, en effet, « Groupe des démocrates ».

» Ceux qui le composent [...], députés alsaciens et bretons pour la plupart, sont des « chrétiens sociaux », directeurs ou animateurs d'œuvres de Jeunes Catholiques.

» La politique de ce nouveau groupe, qui, très vraisemblablement, restera dans l'opposition durant cette législature, sera très curieuse à observer, tant par son action propre que par la réaction qu'elle provoquera chez les partis voisins ou opposés. »

Voici le communiqué officiel transmis aux journaux, tel que le reproduit le *Journal des Débats* (5. 6. 24 : « Un nouveau groupe ») : « Au cours de la journée d'hier, un certain nombre de députés ont formé, sous la dénomination de « Groupe des démocrates », un groupe républicain social, qui s'attachera particulièrement à la réalisation d'un programme de réformes conçues dans un esprit nettement démocratique. Par ailleurs, ce groupe entend, pour l'action politique à mener contre le Bloc des gauches, rester en liaison étroite avec les autres groupes républicains de l'opposition.

» Jusqu'à présent, ont adhéré au groupe : MM. Thomas Seltz, Champetier de Ribes, Petitfils, Louis Meyer, Paul Simon, Michel Walter, Joseph Brom, Pierre Tremintin, Lamazou-Betbeder, Victor Balanant, chanoine Louis, Bilger, Jean Jadé.

» Dès sa formation, le groupe des Démocrates a pris position dans la crise politique actuelle en votant les deux motions suivantes :

1° « Le groupe parlementaire des Démocrates réprouve » énergiquement la campagne révolutionnaire menée par » le Bloc des gauches, qui, sous la pression des comités et » des clubs, prétend contraindre le chef de l'Etat à se » démettre de ses hautes fonctions ;

» Déclare que cet essai de coup de force constitue une » interprétation frauduleuse des volontés du suffrage uni» versel, et risque de créer un précédent dangereux pour » le régime ;

» Dénonce cette manœuvre anticonstitutionnelle, qui, » sous prétexte de défendre l'esprit démocratique, porte » une grave atteinte aux institutions républicaines ;

» Adresse à M. le Président de la République l'hommage

Nous voulons, dans l'intérêt même de la Répu-ique, le maintien de l'union nationale entre tous s citoyens, l'utilisation des forces morales et so-ales qui ont contribué à la victoire, et une véritable erté d'opinion : liberté de conscience, liberté de presse, liberté d'enseignement et liberté d'associa-on.

Nous demandons, avec la représentation propor-nnelle, que le vote soit rendu obligatoire et que it reconnu aux femmes le droit de suffrage, lié au le familial qui assurera une voix à chaque Français Française.

Nous sommes nettement partisans d'une réforme ministrative par la décentralisation, le régiona-sme, l'amélioration des services d'Etat et l'élabora-on d'un statut des fonctionnaires.

Nous comptons, pour assurer l'équilibre définitif u budget, sur une rigoureuse compression des dé-enses ; — une équitable répartition des impôts ntre les diverses catégories de contribuables, tenant ompte des charges de famille et frappant le superflu lus que le nécessaire ; — l'exploitation des mono-oles et concessions par des sociétés autonomes semi-ubliques, réalisant la collaboration du capital, du avail, des pouvoirs publics et des usagers.

Nous avons la conviction qu'une paix durable, omportant une réduction considérable des arme-ents et l'arbitrage obligatoire, ne pourra être assu-é que par une Société des Nations fortement orga-isée, disposant de sanctions efficaces et s'ouvrant à us les Etats sincèrement pacifiques. La Société des ations ne doit pas être simplement un Congrès de iplomates, mais une Assemblée élue et vraiment eprésentative de l'opinion des peuples.

Repoussant toute idée de conquête et de domina-on, nous demandons au Gouvernement français de oursuivre, en entente avec les Alliés, l'exécution es traités internationaux qui ont mis fin à la guerre. e respect de ces traités, et notamment des droits e la France en matière de réparations, nous appa-aît comme une condition essentielle de la stabilité uropéenne.

Nous estimons que la France doit être présente artout où l'exige l'intérêt national et nous deman-ons que sa politique étrangère et coloniale s'inspire es idées de justice et de liberté qu'elle incarne dans monde.

Enfin, nous sommes favorables à toute réduction es charges militaires compatible avec les nécessités e la défense nationale.

*Nous sommes des démocrates.* — Nous voulons aliser la démocratie dans l'ordre social, non par lutte des classes et la violence stérile, mais par ne évolution réformatrice et une collaboration sin-ère des divers éléments de la production.

Nous envisageons comme moyens :

L'application et le développement de la législation ciale, notamment en matière de réglementation gale du travail ; d'assurance-invalidité, maladie, iômage et vieillesse ; d'hygiène sociale et lutte ntre les trois grands fléaux : alcoolisme, tubercu-se et débauche ; de protection des familles nom-reuses ; d'habitations à bon marché, etc. ;

Une organisation syndicale à caractère nettement rofessionnel et le développement de la coopération ;

Les conventions collectives de travail et la partici-pation croissante, sous forme notamment de Com-missions mixtes, des travailleurs de toutes catégories aux décisions concernant l'organisation intérieure des entreprises ou services, les conditions de travail et les œuvres d'intérêt général ;

La représentation de tous les intérêts profession-nels et des consommateurs dans des Chambres régio-nales et un organisme national ;

L'extension de l'enseignement professionnel et l'organisation de l'apprentissage, ainsi que l'accès des grandes écoles à toutes les intelligences d'élite ;

Le développement des organisations agricoles ; la lutte contre la désertion des campagnes ; des mesures législatives (réforme des baux ruraux, accession à la propriété agricole, réfection du cadastre et remem-brement, modification des lois successorales pour les domaines ruraux, réglementation du travail agri-cole) ; les Chambres d'agriculture ;

Une œuvre d'éducation sociale par la presse, les conférences et les cercles d'études, ayant pour but d'amener chaque citoyen à prendre plus nettement conscience de ses devoirs et responsabilités sociales.

du sa confiance respectueuse et compte sur sa fermeté pour défendre la Constitution. »

2° « Le groupe des Démocrates tient à affirmer, dès sa constitution, sa volonté de collaborer étroitement avec tous les groupes républicains d'opposition pour com-battre le Bloc des gauches avec énergie et discipline. » ote de la *D. C.*)

## Fédération des républicains rénovateurs [1].

Rénovation administrative qui, réduisant les fonc-tionnaires au nombre nécessaire, les doterait du statut que la plupart d'entre eux réclament.

Rénovation financière reposant sur la suppression des dépenses inutiles au profit des dépenses produc-tives.

Rénovation des impôts basée sur une simplification et une unification qui permettraient à tout contri-buable de connaître exactement ce dont il est rede-vable à l'Etat.

Rénovation des mœurs parlementaires établie sur la suppression des discussions verbeuses et des joutes oratoires qui paralysent la Chambre et l'empêchent de travailler utilement. Cette réforme déterminerait une notable amélioration dans le travail gouverne-mental et, du même coup, une stabilité ministérielle à laquelle contribueraient, en outre, des ministres compétents et experts.

Rénovation économique déterminée par une décen-tralisation régionale méthodique et ordonnée.

(1) D'après son fondateur PROBUS (J. CORRÉARD), directeur honoraire au ministère des Finances, directeur de la revue *France et Monde*, les rénovateurs ne constituent pas « un parti opposé aux autres, mais une Fédération groupant des hommes de tendances différentes en vue de la rénovation nationale » (*France et Monde*, 1. 5. 24, p. 709) ; ils ne forment pas « une académie », mais « une force politique d'un caractère entièrement nouveau » (*Information*, 22. 3. 24). Ils ont tenu un Congrès constitutif de la Fédération les 7 et 8. 4. 24. Une centaine de députés adhérents y assistaient. Parmi les résolutions adoptées, il y a lieu de signaler celle qui comporte pour les élus « l'engagement de suivre les directives que leur donnera le Conseil de la Fédération : 1° pour assurer la réalisation des réformes, 2° pour garantir la stabilité gouvernementale, 3° pour donner au Parlement une méthode de travail rationnelle et productive ». Parmi les adhérents, citons MM. Bokanowski, Fabry, Paté, Chassaigne-Goyon, Gaston Vidal, Chabrun, Albert Meunier, Leboucq, Escudier, docteur Maunoury, Géo Gérald, de Monicault, Boulleaux-Dugage, de Tinguy du Pouët, et hors du monde parlementaire M. Philippart, maire de Bordeaux ; M. Dal Piaz, président de la Compagnie Générale Transatlantique ; le docteur de Boissière, président de la rénovation démocratique ; Rateau et Le Chatelier, de l'Académie des sciences ; les amiraux Berryer et Charlier, les docteurs Baret et Le Lorier, Mme de Witt Schlumberger, à côté d'ouvriers, d'employés, d'agriculteurs, Richard Bernède, Battifoulier, Chauvelier, Courtin. (Note de la *D. C.*)

## LES GRANDES ASSOCIATIONS (1)

### La Légion des Combattants français.

Dans un article au *Journal des Mutilés et Réformés*, M. de Baral, président de la Légion des combattants français, préconise l'entente entre toutes les associations d'anciens combattants sur le programme minimum de revendications déjà adopté par les trois ou quatre groupements les plus importants, notamment l'Union Fédérale et l'Union Nationale.

Examinant ensuite la meilleure tactique à adopter pour que les candidats qui auront souscrit à cette charte n'oublient pas leurs promesses après l'élection, il propose de ne voter que pour ceux qui offriront toutes garanties et de rechercher en conséquence :

1° Pour tous les candidats : rôle joué du 2 août 1914 au 11 novembre 1918;

2° Pour les candidats députés sortants : énumération précise des actes établissant la contribution apportée au Parlement et dans le pays à la cause des anciens combattants, de 1919 à ce jour (2).

### L'Association républicaine des anciens combattants (A. R. A. C.) (3).

Le Congrès National de l'A. R. A. C., qui s'est tenu les 20 et 21 avril à Nevers, a adopté la motion suivante, présentée par son Comité central (4) :

D'accord avec tout son passé, l'Association Républicaine des Anciens Combattants proclame à nouveau la seule base juste du droit à réparation, qui est d'être égal pour tous : à blessure égale, pension égale, péréquation du 100 pour 100, entre les 2 400 francs qui n'évitent pas la misère à l'ancien soldat et les 12 600 francs qui s'ajoutent à la richesse de l'ancien général.

Elle réclame cette deuxième base du droit à réparation, qui est d'être égal aux besoins : à vie augmentée, pension augmentée.

Connaissant également l'étendue sociale et généralisée des effets de la guerre impérialiste qui a ruiné les peuples pour plusieurs générations, l'A. R. A. C. réclame une troisième base du droit à réparation, qui est de s'étendre à tous les dommages dont la guerre a été cause.

Elle réclame donc : réparation pour les femmes et enfants contaminés par le chef du foyer, tuberculeux de guerre.

Réparation pour les veuves et orphelins de père exécuté aux armées, avec ou sans Conseil de guerre.

Réparation pour les maladies ou blessures aggravées aux travaux publics et contractées aux armées.

Réparation immédiate et globale de trois francs par jour aux anciens prisonniers de guerre.

Priorité d'inscription au budget des pensions de guerre par une caisse autonome si l'on veut, à con dition qu'elle réserve tous les droits.

Réadaptation totale à la vie civile par une lo d'emplois réservés strictement respectée.

Jurisprudence large des tribunaux de pensions attributions d'emploi dans les établissements d pupilles aux seuls mutilés ou veuves de guerre, gra tuité de l'enseignement à tous les degrés pour le pupilles de la nation, y compris les fils de fusillé de guerre et des condamnés.

Amnistie pleine et entière avec tous les effet sociaux et politiques.

Suppression des Conseils de guerre.

Jugement des responsables de la guerre par u tribunal international d'anciens soldats combattants avec droit de regard dans toutes les archives de chancelleries d'Etat, et revision par le même tribuna de tous les marchés de guerre, avec droit de regar dans les comptabilités industrielles, bancaires et gou vernementales, afin de prendre où il est l'argen nécessaire.

Toutefois, les membres de l'Association Républi caine des Anciens Combattants savent que dans le divers Etats que la guerre a saignés à rouge et blanc pour des siècles, toutes ces revendications de meurent irréalisables dans leur ensemble tant qu dureront des institutions d'oppression politiques économiques, militaires et judiciaires qui main tiennent sur les peuples victimes de la guerre la di tature d'une minorité de privilégiés qui se moquen de la misère, des lois et de la paix.

La paix est donc, pour l'A. R. A. C., la garant unique et nécessaire des autres revendications, dan des Etats dont les forces sont à nouveau gâchées e dépenses de guerre. Cette paix ne peut être obtenu que par l'abolition des défenses nationales, qui n sont que les défenses avancées du féodalisme, impé rialiste maquignon des patries.

Cette abolition de soi-disant défenses nationales n peut être l'œuvre que de ceux qui produisent san détruire et haïssent les tueries patriotiques, indus trialisées par les profiteurs de la mort, c'est-à-dir par les ouvriers et les paysans, aidée des technicien qui leur font confiance.

En résumé, l'A. R. A. C., conformément au directives de tous ses Congrès et dans l'indépendanc absolue de tout parti politique, mais en liaison fra ternelle avec tous les groupements qui acceptent so idéal, revendique :

Le pain pour les victimes mondiales de la guerre toujours vaincues dans tous les conflits armés.

Elle ne participera à toute revendication partiel sous forme d'action parlementaire, délégation offi cielle, cartel, campagne électorale, qu'en maintenan comme corrélatives et inséparables, les revendication matérielles sus-énoncées et la revendication qui le légitime toutes :

Négation de la Défense nationale en régime capi taliste, et dictature de la paix ouvrière et paysann pour l'abolition des privilèges, source des guerres, e pour les réparations dues à leurs victimes.

### La Fédération nationale des combattants républicain

Au cours de son Congrès, tenu le dimanch 23 mars à Paris, 42, rue Notre-Dame-des-Vi toires, la Fédération nationale des combattan républicains a précisé en ces termes l'attitud qu'elle compte adopter (1) :

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 1199-1209.
(2) *Rappel*, 30. 3. 24.
(3) Fondateurs : MM. Henri Barbusse et le capitaine Fontany. (Note de la *D. C.*)
(4) *Humanité*, 19 et 23. 4. 24.

(1) *Ere Nouvelle*, 25. 3. 24.

Le congrès décide que, pour la période électorale de 1924, l'attitude des groupements adhérents ou affiliés à la F. N. C. R. devra être la suivante :

1. Au premier tour, en cas de cartel des gauches complètement réalisé par les partis : radical et radical socialiste, républicain socialiste, socialiste français, socialiste unifié, socialiste communiste, les groupements de la F. N. C. R. pourront faire partie du cartel et devront faire en sa faveur une active propagande par l'affiche, le tract, la conférence, et porter la contradiction dans les réunions du bloc national et des listes conservatrices ou réactionnaires ;

2. Quand le cartel ne sera pas complètement réalisé, la F. N. C. R. s'abstiendra de prendre publiquement parti pour tel ou tel groupe politique de gauche et fera objectivement connaître au corps électoral les groupements ayant accepté intégralement son programme ;

3. Toutes individualités ou fractions de parti ayant contracté une alliance avec le Bloc National, même après avoir obtenu par surprise l'investiture d'un parti républicain, seront combattues par la F. N. C. R. comme traîtres à la cause républicaine.

Au second tour de scrutin, la F. N. C. R. soutiendra de toutes ses forces dans un esprit de discipline républicaine, la liste de gauche ayant obtenu le plus de suffrages au premier tour.

## Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France.

A l'issue de sa dernière assemblée générale, l'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France a, sur le rapport M. DE MARCILLAC, présenté un certain nombre de revendications. Le *Bulletin* de mars 1924 les énumère ainsi :

L'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, fidèle interprète des 2 millions de cultivateurs qui suivent ses directives et se plaçant uniquement sur le terrain de la défense des intérêts professionnels de ses membres, demande au nouveau Parlement de veiller au maintien des mesures assurant la sécurité extérieure de la France, et d'exiger les légitimes réparations dues à la nation, afin que le pays puisse, dans le calme et la tranquillité, travailler à l'expansion de toutes les branches de son activité.

L'agriculture est prête à supporter sa part légitime dans l'effort fiscal nécessaire pour rétablir l'équilibre financier, mais cette augmentation de charges doit être réalisée en tenant compte des conditions particulières de la production, notre régime agraire comportant une majorité considérable de moyennes et petites exploitations dont les gains représentent plutôt des salaires économisés que des bénéfices entendus au sens commercial. Ayant atteint, en outre, son développement, sans avoir besoin de recourir aux subventions de l'Etat, elle reconnaît la nécessité d'un régime d'économies, dont elle a toujours donné l'exemple.

L'Union Centrale réclame une protection douanière équivalente pour tous les produits, sans en excepter les produits agricoles qui, sans cela, grevés de la protection accordée aux matières premières servant à les obtenir, resteraient seuls en butte à la concurrence étrangère.

Elle veut une politique économique stable donnant à l'agriculture la possibilité d'obtenir des prix réguliers non faussés par la spéculation ou d'arbitraires combinaisons financières. Cette politique favoriserait l'intensification de la production nécessaire à la diminution du coût de la vie en assurant d'autre part le contrôle par les syndicats de la vente des engrais nationaux : azote et potasse.

Elle désire que liberté entière soit laissée à l'organisation professionnelle, telle qu'elle a été commencée par les syndicats agricoles, sans aucune ingérence de l'Etat, celui-ci laissant l'action aux initiatives libres parce qu'elles sont les seules économes et fécondes.

Elle demande que toute modification au régime économique soit précédée d'une consultation des syndicats agricoles.

Elle souhaite la réorganisation de l'enseignement agricole, notamment en degré primaire, afin d'inspirer aux enfants l'amour et la fierté de leur profession.

## Les Associations catholiques de chefs de famille.

Dans *Ecole et Famille* (mars 1924), M. JEAN GUIRAUD présentait en ces termes leurs revendications :

Les Associations de chefs de famille ne sont pas des associations politiques, et encore moins des comités électoraux. [...]

Mais ce n'est pas une raison pour qu'elles se désintéressent des affaires publiques. [...]

L'épiscopat français se défend de faire de la politique et il veut se tenir en dehors et au-dessus des partis. Cela ne l'a pas empêché d'adresser une lettre collective à tous les fidèles pour leur rappeler le devoir de voter, et de bien voter, et leur indiquer quelques-unes des justes revendications que les catholiques doivent présenter au corps électoral, l'abrogation de la loi permettant le divorce, des mesures en faveur des familles nombreuses et du relèvement de la population, la liberté d'enseignement, le rétablissement de l'enseignement religieux à l'école.

Les Anciens combattants ne font pas de politique, car leurs Associations groupent des Français de toute nuance et de tout parti ; mais aux candidats qui sollicitent leurs voix ils présentent leurs revendications et ils ne votent que pour ceux qui en tiennent au moins un certain compte.

Les Associations financières et économiques ne font pas de politique ; mais elles aussi profitent de la période électorale pour dresser la liste de leurs revendications et demander à tout candidat ce qu'ils en pensent ; elles votent pour ceux qui les acceptent et combattent ceux qui les rejettent. C'est ainsi que l'Association des Intérêts économiques a fait apposer dans la France entière des affiches définissant son programme.

Les Syndicats patronaux et ouvriers, agricoles ou industriels, ne font pas de politique et cependant eux aussi interrogent les candidats sur tous les points qui les intéressent et dressent des cahiers de revendications.

Tout cela est naturel et nul ne s'en étonne.

Pourquoi ce que font les Associations civiles et militaires, patriotiques et économiques, agricoles et industrielles, artistiques ou professionnelles, les Associations de chefs de famille se l'interdiraient-elles ? Pourquoi les intérêts de la famille et de l'enseignement seraient-ils négligés en un temps où l'on s'occupe avec une ardeur particulière de tous les autres ?

Les grandes Associations familiales pensent avec raison qu'il faut les affirmer en tout temps mais plus particulièrement en temps d'élection. Et c'est pourquoi *La plus grande famille* de M. Isaac, l'*Alliance Nationale* de M. Lefebvre-Dibon, la *Ligue des*

*familles nombreuses* du capitaine Maire, demandent aux candidats les réformes qu'elles estiment nécessaires au relèvement de la natalité, et combattent ceux qui les refusent. Elles souhaitent que le plus grand nombre des articles de leur programme se retrouvent dans les professions de foi des candidats.

Ce qu'elles font avec raison, pourquoi les Associations de chefs de famille ne le feraient-elles pas ? Est-ce parce que leurs revendications, au lieu de s'appuyer sur des intérêts matériels et transitoires, invoquent les intérêts spirituels et éternels, qu'elles seraient inopportunes et qu'on devrait s'abstenir de les présenter ?

Agir ainsi serait trahir les causes les plus sacrées, et quel catholique y consentirait ?

Aussi, nous adressant à toutes les Associations groupées dans notre Union, nous leur disons : Le moment est venu d'affirmer au grand jour les sentiments et les idées que vous avez mûries au cours de ces dernières années dans vos Comités, dans vos réunions et dans vos Congrès. L'heure est venue d'affirmer vos droits et d'en garantir l'avenir en votant pour des hommes résolus à les respecter et à les défendre. L'heure est venue de faire passer dans les actes ce qui n'a été jusqu'à ce jour que paroles. Penser autrement, ce serait se résigner à des manifestations purement verbales entre personnes de même opinion, c'est-à-dire à une agitation de surface, ne conduisant à aucun résultat, à piétiner sur place au son de belles paroles et à semer le découragement parmi ceux que l'on ne prétendait instruire et organiser que pour mieux les conduire au combat et à la victoire.

Il faut donc présenter à tout candidat et dans toutes les réunions électorales nos revendications, que l'on peut résumer ainsi :

1° Abrogation de la loi du divorce, qui précipite la famille vers l'union libre, c'est-à-dire vers la ruine et la stérilité ;

2° Mesures de protection et d'aide en faveur des familles nombreuses ;

3° Liberté d'enseignement à tous les degrés garantie par la Répartition proportionnelle scolaire ;

4° Respect de la religion, de ses ministres et de ses enseignements à l'école publique ;

5° Enseignement religieux donné à l'école publique aux enfants pour lesquels la famille le demanderait ;

6° Vote familial exercé par le chef de famille. [...] (1)

(1) Dans le numéro d'avril-mai d'*Ecole et Famille*, M. Guiraud revient sur ce programme, puis il ajoute :

« Le terrain catholique est le seul qui puisse et qui doive réunir des Chefs de famille faisant profession d'être catholiques contre tous les dangers qui menacent leurs libertés :

» 1° La franc-maçonnerie, qui est le lien vivant de toutes les forces conspirant pour la destruction du christianisme et la persécution des catholiques surtout à l'école ;

» 2° Les partis qui se déclarent avant tout « laïques » et qui, à ce titre, veulent éliminer entièrement l'influence de l'Eglise de nos lois, de nos institutions et de toute la vie publique ;

» 3° Les partis qui, par timidité et faiblesse, acceptent et en l'acceptant consolident la laïcité, et en particulier défendent et acceptent les lois dites laïques établissant le divorce, la loi de séparation, la proscription des Congrégations et la fermeture des écoles catholiques.

» Contre ces trois groupes malfaisants nous mettons en garde nos Associations.

» On pourrait croire qu'en parlant ainsi j'exprime tout simplement une opinion personnelle. S'il en était ainsi, les Associations n'auraient à en tenir compte que dans la mesure de la confiance qu'elles veulent m'accorder.

» Mais ce n'est pas une opinion personnelle que j'exprime ; président d'une organisation *catholique*, je rappelle tout simplement la doctrine de l'Eglise catholiqu[e] définie par les Papes dans des documents officiels qu[e] l'on ne saurait ni rejeter ni mépriser.

» Nous n'avons pas le droit de faire un choix entr[e] les paroles qui nous viennent du Vatican, surtout dans de[s] Encycliques s'adressant au monde entier. Si les chrétien[s] sociaux attachent une importance tellement capitale à l'Encyclique de Léon XIII *Rerum novarum*, sur la condi[-]tion des ouvriers, qu'ils ne cessent de la commenter, pourquoi nous, chefs de famille catholiques, laisserions-nous dans l'oubli des Encycliques non moins importante[s] sur la Famille et l'Enseignement ?

» Tous nous avons le devoir d'y conformer notre vi[e] privée et publique, en suivant non seulement les doctrine[s] sociales, mais aussi les directions politiques que nous on[t] données les derniers Papes dans des documents solennels.

» Le président de l'Union des Associations catholiques avai[t] le devoir strict de rappeler ces enseignements à la veill[e] des élections, car ils doivent les dominer, en inspirant su[r] les questions scolaires et familiales, capitales pour l'aveni[r] de la société, le vote des catholiques. » (Note de la *D. C.*)

## Ligue « Pour la Vie ».

[...] Le danger de la dépopulation est devenu t[...] l'envahissement et même l'absorption, pacifiques [...] militaires, de la France, d'ici vingt-cinq ou tren[te] ans, sont tellement dans l'ordre des choses à redout[er] que seules des mesures immédiates peuvent les co[n]jurer. Ce qu'il nous faut donc, c'est une Chamb[re] de salut national, une Chambre qui renonce a[ux] remèdes donnés au compte-gouttes et qui soit décid[ée] à pratiquer la grande opération chirurgicale seu[le] capable d'empêcher l'extinction de la race.

Impitoyablement, il faut balayer les politicie[ns] fétides qui, depuis cinquante ans, ont laissé l'alco[o]lisme et la dépopulation décimer la France, qui l'o[nt] amenée à détenir tous les records honteux : ceux [de] l'alcoolisme, de l'absinthisme (qui reprend ses r[a]vages), du taudis, de la pornographie (rues, théâtre[s,] cinémas, livres et journaux malpropres) et, brocha[nt] sur le tout, de la tuberculose et de l'avarie.

Pendant un demi-siècle, ils ont vu l'Allemag[ne] grandir numériquement, d'abord tous les trois a[ns,] ensuite tous les deux ans, de toute une Alsac[e-]Lorraine, ils y ont vu pousser 28 millions d'homme[s] supplémentaires. Et férocement, à moins que ce [ne] soit inconsciemment, ils ont continué l'écraseme[nt] des familles nombreuses, à tel point qu'il falla[it] être un héros ou un saint (ou bien, au dire des plu[s] cyniques d'entre eux, un ignorant ou un ivrogn[e]) pour avoir beaucoup d'enfants. Au lieu de lutte[r] contre ce péril de mort, au lieu d'organiser cont[re] la dépopulation l'union sacrée, ils n'ont su que dé[-]chaîner les passions religieuses, puis les haines d[e] classes. [...]

Notre agriculture est tombée au 13e rang, not[re] organisation téléphonique au 19e. « Nos logements[,] l'aveu terrible est d'Alexandre Ribot, ne sont pa[s] dignes d'une nation civilisée. » Nos rues, notre amé[-]nagement urbain, nos banlieues ont poussé a[u] hasard, banlieue de Paris comprise, et sont eux auss[i] indignes d'une nation civilisée. Pour nous républi[-]cains, le spectacle était d'autant plus douloureu[x] qu'il contrastait davantage avec celui de l'Allemagn[e] impériale. Celle-ci, parce qu'elle devenait de plu[s] en plus le pays du nombre, devenait le pays de l[a] discipline et de l'ordre. (Et l'Italie mussolinienn[e] est en train d'évoluer dans le même sens et pou[r] les mêmes raisons !)

Ces politiciens sont les vrais responsables de l[a] guerre puisque, par leur incurie et par leurs fautes[,] il y avait, en 1914, deux Français de vingt ans e[n] face de cinq Allemands du même âge. Ils ont faill[i]

nous la faire perdre en continuant, de 1914 à 1918, leurs détestables menées. Presque toujours, d'ailleurs, et il convient de le souligner, on les reconnaît, sauf honorables exceptions, à ce qu'ils sont célibataires ou qu'ils ont très peu d'enfants, un enfant pour neuf personnes, notions-nous récemment à propos de quelques grands chefs !

[...] Avec nos amis les *Rénovateurs de la Ligue Probus*, nous pensons en effet que d'autres maximes de vie et que d'autres méthodes doivent prévaloir, que les Chambres et hommes d'Etat doivent désormais donner le bon exemple, celui de l'honnêteté politique, de la méthode, du travail ordonné, de la discipline, de la tenue, du patriotisme, de la vie de famille correcte et même de la famille nombreuse. Nous pensons en outre que pour pratiquer la politique de natalité, de moralité, de protection de la famille, qui est seule susceptible de sauver la France, les nouveaux députés ne devront pas hésiter à brider, s'il en est besoin, une majorité sénatoriale où se sont réfugiés plusieurs de ces politiciens fossiles qui, n'ayant rien appris et rien oublié, voudraient recommencer les polissonneries d'avant-guerre.

Ceci dit, parmi les 70 revendications que, dès février 1914, et conformément à notre triple but, nous avons formulées dans *Pour la Vie* (1) en faveur des familles nombreuses, de la natalité et de la moralité, retenons celles qui doivent constituer en mai 1924 notre programme électoral minimum. Elles sont au nombre de dix. On pourrait les appeler « les dix Commandements du Ligueur ». Les voici :

1° *Le suffrage familial.* — Avant tout, par dessus tout, disions-nous en 1914 et répétons-nous, nous réclamons le suffrage familial. Il y a 38 millions de Français. Il faut qu'il y ait 38 millions d'électeurs. Alors, seulement, le cabaret et les vieux garçons cesseront de tyranniser et de tuer ce pays. Alors cessera ce double scandale d'une Chambre où 200 députés sont célibataires et où, par contre, quatre millions de pères de famille, ayant trois enfants et formant un tiers du corps électoral, représentant 23 millions de Français, ne figurent que pour 1/20 du total !

2° *Une France propre et sobre.* — Fidèles à nos mots d'ordre de février 1914 et au programme de Nancy résumé par Paul Bureau au premier Congrès de la Natalité, nous persistons à demander pour nos enfants des rues propres et sans ivrognes, des théâtres, des cinémas, des journaux propres, etc., bref une France propre et sobre, dont l'atmosphère soit respirable à nos fils. On ne réfléchit pas assez à quel point il est infâme qu'il en puisse être autrement.

3° *Une stricte péréquation des charges fiscales.* — Les familles nombreuses doivent être considérablement dégrevées, notamment grâce à l'application de la règle du quotient familial dans l'évaluation de tous les revenus et, puisque fournir au pays un enfant de plus, c'est-à-dire pour plus tard un travailleur de plus et un soldat de plus, c'est payer le plus précieux de tous les impôts.

4° *La péréquation des charges militaires.* — La véritable péréquation consisterait à exiger de chaque famille un certain nombre d'années de caserne. S'il faut imposer à nos fils tant de mois ou d'années de régiment, c'est parce que célibataires et parents volontaires de fils uniques ont (sauf exceptions ou excuses honorables) trahi l'intérêt national. Ils sont, eux, les déserteurs du devoir familial, et ce sont les autres, les bons Français, qu'on punit ! Nous demandons avec le Conseil supérieur de la Natalité que les enfants des familles de quatre et cinq enfants bénéficient d'une réduction de six mois et ceux des familles de six et au-dessus d'une réduction de douze mois.

5° *Des primes de naissances et des dotations nationales sérieuses.* — De suite, et en attendant mieux, et sauf à augmenter les impôts des sans-famille qui font l'économie immense des charges de la vie, nous réclamons les allocations préconisées, il y a trois ans déjà, par le Conseil supérieur de la Natalité : 250 francs pour le troisième enfant, 600 pour le quatrième, 700 pour le cinquième, et chacun des suivants ; en attendant, et comme minimum, le vote de l'allocation Delachenal.

6° *Des allocations familiales considérables pour tous les travailleurs.* — Ces allocations doivent être consenties dans l'ordre de grandeur inauguré par le Consortium du Textile Roubaix-Tourcoing dès le 15 octobre 1920 (1) et dépassé déjà par quelques-unes de nos 130 admirables Caisses de compensation : le minimum doit en être de deux francs pour le premier enfant, de trois francs pour le second et chacun des suivants.

7° *Des allocations familiales sérieuses pour les fonctionnaires.* — Au point de vue de leur taux, le bon exemple doit être donné à tous les autres patrons par le grand patron, l'Etat. Il n'a qu'à tenir la promesse faite par le Parlement de reviser d'ici au 1er octobre 1924 tous les traitements des fonctionnaires, officiers, ouvriers d'Etat (et aussi, cheminots, employés des départements, des communes, etc.) en tenant compte du nombre des enfants de chacun et en s'inspirant de l'amendement présenté le 2 août 1919 par MM. Jules-Louis Breton, Landry et Honnorat, qui aurait approximativement doublé les traitements de chacun à partir du cinquième enfant de moins de vingt et un ans, qui les aurait triplés à partir du neuvième (10 % du traitement en plus pour le premier enfant de moins de vingt et un ans, 15 % pour le second, 20 % pour le troisième, 25 % pour le quatrième et chacun des suivants).

8° Nous demandons que tous les avantages dépendant de l'Etat, droits de préférence pour les emplois n'exigeant aucun grade, faveurs — prodigués en fait jusqu'ici aux célibataires et aux fils uniques — soient inexorablement réservés aux familles nombreuses et qu'ils soient, autant que possible, pour éviter à celles-ci les attitudes mendiantes qu'on leur imposait jusqu'ici, transformés en droits, en ne laissant aucune place à l'interprétation.

9° Nous voulons que, suivant les vœux du Conseil supérieur, les *Caisses des écoles* soient organisées partout conformément à leur vraie destination, de manière à rendre la fréquentation scolaire possible et même aisée aux enfants des familles nombreuses et que dans le même ordre d'idées — conformément au projet de loi Honnorat, Léon Bérard, Gaston Deschamps, Thibout, du 19 juin 1920, déjà sanctionné par les Commissions de la Chambre et les ministres compétents — soient votées pour l'enseignement supérieur (et pour tous ordres d'enseignement et d'écoles), les remises et exonérations suivantes :

25 % pour tout élève ou étudiant appartenant à une famille de trois enfants ;

50 % pour tout élève ou étudiant appartenant à une famille de quatre enfants ;

75 % pour tout étudiant appartenant à une famille de cinq enfants ;

10° Nous réclamons enfin la suppression du taudis,

(1) Organe mensuel de la Ligue « Pour la Vie », fondée par Paul Bureau. M. E. Jordan est directeur du journal mensuel. (Note de la *D. C.*)

(1) Sur l'œuvre accomplie par le Consortium de Roubaix-Tourcoing, cf. *D. C.*, t. 11, col. 917-920. (Note de la *D. C.*)

qui est le scandale français par excellence et le cauchemar de la famille nombreuse.

Conclusion. — La France est en danger, beaucoup plus qu'après Crécy, Azincourt, Waterloo ou Sedan. Car on se relève de tout, comme le prouve l'exemple des Polonais, des Franco-Canadiens, des Boers et des Juifs. On ne se relève pas de la dépopulation, qui est le suicide des races.

Ne nommons que des députés qui aient déjà dans leur cœur proclamé la Patrie en danger. Depuis quarante ans, au pays des célibataires et des fils uniques, le père de famille nombreuse était devenu un véritable paria. Il doit devenir un citoyen privilégié. Il faut que fiscalement, pécuniairement, moralement, sa situation soit désormais digne d'envie. Le salut du pays est à ce prix.

Ligueurs de toutes les Ligues de familles nombreuses, n'élisons que des députés résolus à sauver la France en lui redonnant, coûte que coûte, la possibilité, le culte et le désir de la famille nombreuse. Toute la joie de vivre est d'ailleurs là, dans la famille nombreuse et dans la moralité qu'elle suppose, mais que d'autre part elle détermine. Encore faut-il qu'un minimum de bien-être lui soit assuré. C'est ce minimum de confort que nous entendons exiger pour elle de tous nos candidats-députés.

Georges Rossignol.

## Ligue des familles nombreuses.

Programme publié par la *Ligue des familles nombreuses* (mai 1924) :

Malgré les efforts de la Ligue des Familles Nombreuses, les revendications de ces familles ne sont pas encore reconnues par les pouvoirs publics : les députés, en majorité, y restent indifférents ou hostiles, et, parmi eux, les députés du Pas-de-Calais qui vous représentent au Parlement.

C'est pourquoi, répondant à l'appel des Ligueurs et d'accord avec son Comité National, la Ligue des Familles Nombreuses de France présente une liste de candidats à vos libres suffrages, aux élections du 11 mai 1924 (1).

Elle a fixé son choix sur votre beau département parce qu'il est au premier rang au point de vue familles nombreuses et natalité. Si tous les départements étaient comme le vôtre, nous serions une nation de géants et jamais l'Allemagne ne nous aurait attaqués. Les fils uniques, les fils de familles nombreuses tombés au feu seraient là !

A notre tête, le capitaine Maire, président-fondateur de la Ligue. Vous le connaissez tous. C'est lui qui, depuis 1908, donne à la Ligue le formidable développement qu'elle a pris : 1 200 000 membres et 3 000 sections.

C'est à lui qu'en 1916 M. Poincaré disait, en recevant à l'Elysée le Comité National de la Ligue : « Capitaine Maire, la cause des familles nombreuses est maintenant gagnée » et je vous félicite de « l'œuvre considérable que vous avez accomplie au milieu de difficultés qui paraissaient insurmontables. »

C'est à son sujet que M. Lavedan, membre de l'Académie Française, écrivait, dans son livre *La Famille française* : « La Ligue des Familles Nombreuses est dirigée avec un mordant admirable par le capitaine Maire. Elle parle fort et net : elle réclame pour la famille nombreuse la place qu'elle mérite au grand soleil de la justice, du respect et de la considération sociale. »

La cause des familles nombreuses ne leur est pas personnelle. — Elle est la cause de tous, la cause de la France. Les célibataires, les familles qui n'ont que peu ou pas d'enfants ont intérêt à ce qu'il y ait des familles nombreuses, car ce sont elles qui ravitaillent la France, pour les deux tiers, en citoyens, en mères de familles, en travailleurs et en défenseurs.

### NOTRE PROGRAMME

Notre programme est un drapeau. Pas de formules vaines, mais des réalisations de défense et d'action sociale.

*Constitution.* — Nous demandons la réforme de la Constitution. Notre principale revendication est le vote familial.

*Libertés.* — Nous voulons toutes les libertés compatibles avec l'ordre public. Parmi ces libertés, la liberté de conscience est l'une des plus sacrées.

*Service militaire.* — Les réductions de service militaire accordées jusqu'ici aux familles nombreuses sont une dérision : elles doivent être étendues dans une limite plus équitable.

*Marins.* — Nous demandons l'égalité devant l'impôt militaire. Nos marins, quel que soit le nombre de leurs frères et sœurs, font tous trois ans ; c'est une injustice qui doit cesser.

*Mutilés et anciens combattants.* — En parlant des mutilés et des anciens combattants, Clemenceau a dit à la tribune française : « Ils ont des droits sur nous. » Que ces droits leur soient donnés.

*Pensions aux parents dont les fils sont morts pour la France.* — La loi actuelle accorde une pension de 400 francs aux père et mère dont un fils est mort pour la France, à condition : 1° que le père ait soixante ans d'âge et la mère cinquante-cinq ans ; 2° qu'ils ne soient pas sujets à l'impôt sur le revenu. Quelle humiliation ! Cette pension doit être accordée à tous sans qu'il soit question d'âge ou de fortune. C'est l'Allemagne qui a tué nos enfants. C'est elle qui doit payer.

*Fonctionnaires.* — L'Etat doit tenir compte aux fonctionnaires de leurs charges de famille en toutes circonstances, et leur donner un statut qui les mette à l'abri de l'arbitraire.

*Agriculture.* — L'agriculture doit être encouragée parce qu'elle est l'une des grandes réserves du pays ; l'amélioration du sort de l'ouvrier agricole est une nécessité nationale.

*Travailleurs.* — Nous voulons la suppression de l'impôt sur les salaires, et l'application rapide de la loi sur les assurances sociales.

*Commerçants.* — Nous demandons la réforme des mesures actuelles d'inquisition fiscale : suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

*Politique extérieure.* — Il ne faut plus que les pouvoirs publics nous disent : « L'Allemagne payera. » Qu'ils nous disent enfin : « L'Allemagne paye. » La France a déjà avancé plus de cent milliards pour l'Allemagne sous la rubrique « Dépenses recouvrables ». Le patriotisme ne consiste pas à payer parce que l'Allemagne ne paye pas.

Il ne faut pas que le sang de nos fils ait été inutilement versé et que la guerre recommence.

Si nous sommes élus, nous ne siégerons ni à droite, ni au centre, ni à gauche : nous resterons au-dessus des partis politiques, n'ayant d'autre mission et d'autre but que de défendre notre programme social, et particulièrement les revendications des familles nombreuses, jusqu'ici méconnues.

(1) Cette liste, dite « de Défense et d'Action sociale », contient six noms, ceux de MM. le capitaine Maire, Frédéric Harrewyn, vice-amiral Besson, Régnier-Vahé, Butor-Blamont, Louis-Joseph Anne. (Note de la *D. C.*)

## L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS (1)

### 3. Em. le card. Andrieu, archev. Bordeaux.

[...] Cette épopée [de sainte Jeanne d'Arc] d'un aractère si merveilleux n'empêcha pas les peuples nodernes de subir la crise d'autorité déchaînée par a Réforme et de se proclamer laïques, c'est-à-dire mancipés. Ils s'émancipèrent, à l'exemple de uther, vis-à-vis de l'Eglise. Ils s'émancipèrent, enraînés par les blasphèmes de Voltaire, vis-à-vis de ésus-Christ. Ils se sont émancipés ensuite vis-à-vis le Dieu lui-même, sur le conseil d'hommes imprégnés de germanisme et de kantisme, qui l'ont déclaré inexistant ou inconnaissable. La révolte dans 'ordre religieux n'a pas manqué d'avoir son contreoup dans l'ordre social, et, aujourd'hui comme au VIIIe siècle, il y a les sophistes de l'impiété et les ophistes de l'anarchie.

Il est de notre devoir de réagir contre ce travail l'émancipation religieuse, morale, sociale et poliique, que la franc-maçonnerie poursuit au moyen les lois laïques : loi de Séparation, loi du divorce, oi contre les Congrégations, loi sur l'école sans Christ, sans prière et sans catéchisme. Aussi, à 'approche des élections législatives, un cri s'échappe e notre âme d'évêque et de Français, et nous espéons qu'il trouvera de l'écho dans la conscience de out électeur catholique ou simplement patriote : Debout, les Français! Debout, les Françaises! Debout, comme le chef des Machabées se retirant à Modin pour défendre contre un roi impie la liberté e servir le Dieu d'Israël! Debout, comme Jeanne l'Arc obéissant aux voix du ciel et se vouant aux lus douloureux sacrifices pour arracher sa patrie la domination étrangère! Debout, comme O'Connell e levant avec sa jeunesse, son génie, son patrioisme et sa foi, pour organiser la célèbre campagne ui devait aboutir à l'affranchissement des cathoiques de l'Irlande et de l'Angleterre.

Un idéal tout aussi beau vous sollicite dans la utte électorale qui vient de s'ouvrir, puisqu'elle a our but de délivrer la France catholique de la yrannie maçonnique. Et vous irez au combat en inoquant, comme notre grande héroïne nationale, les oms libérateurs de Jésus et de Marie. Puissent-ils ous donner à tous le courage de refuser votre bulletin de vote aux candidats modérés ou avancés, uelle que soit leur étiquette, quand ils sont résolus maintenir les lois laïques, à l'aide desquelles la ranc-maçonnerie opprime des millions d'âmes franaises afin de réaliser jusqu'au bout son programme mpie et révolutionnaire : « Ni Dieu ni Maître ».

Cette formule, que certains libéraux trouveront xcessive, mais qui est authentique, traduit à la ettre la pensée de la secte. N'est-ce pas un francnaçon de marque, devenu plus tard ministre de la Marine, qui a dit à la Loge *La Clémente Amitié* : Oui, nous devons écraser l'Infâme, mais l'Infâme e n'est pas le cléricalisme, c'est Dieu. »

N'est-ce pas un franc-maçon de marque, alors nvesti d'un mandat sénatorial, qui a dit au *Grand-Orient de France* : « Il ne faut pas oublier ue la Franc-Maçonnerie a réalisé, elle, depuis longemps, ce qu'on appelle le Bloc de gauche, qu'il y chez nous toute espèce d'opinions politiques, qui ont représentées à des degrés divers, depuis le répulicain tout court jusqu'au radical-socialiste, colectiviste. Il y a même quelques maçons qui se éclament de la doctrine anarchiste. »

N'est-ce pas un franc-maçon de marque qui a ésumé en ces termes, à la Loge *La Fidélité*, à Lille, le programme de la secte : « Nous avons combattu toutes les idées théologiques. Il y a encore un dieu à combattre, c'est le dieu Capital. »

Voilà l'aboutissement inévitable des lois laïques, qui, en supprimant Dieu, suppriment du même coup la morale, l'autorité, la propriété et tous les principes sur lesquels repose l'ordre social.

Aussi, les électeurs ne se laisseront influencer ni par l'habitude, ni par le mot d'ordre, ni par l'appât des honneurs et des honoraires, ni par l'amitié, et ils refuseront leur vote aux candidats partisans de ces lois de laïcité qui constituent la partie essentielle du programme maçonnique (1), et que le vrai patriotisme réprouve aussi bien que la religion, car, on l'a dit et on ne saurait le crier assez haut, à la veille de la consultation du suffrage universel : « La France sera catholique, ou elle ne sera pas. »

Raison de plus, ô Français, ô Françaises, pour agir au cours de cette campagne électorale, et vous agirez avec l'indomptable courage que les circonstances réclament, si vous pensez à l'héroïque Irlandaise qui, au risque de voir son mari ramené en prison s'il votait pour O'Connell, lui cria de toutes ses forces, au moment où il allait déposer dans l'urne son bulletin de vote : « Souviens-toi de ton âme et de la liberté. » [...]

[30. 4. 24.]

On nous demande de divers côtés pour quelle liste il faut voter. Nous répondrons avec les interprètes les plus autorisés des principes de la théologie morale et des instructions traditionnelles du Saint-Siège :

Il faut voter, et de nos votes, un jour, Dieu nous demandera compte, comme le rappelait naguère la Lettre collective des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France (2) ; il faut voter pour la liste dont les candidats s'engagent à poursuivre, entre autres mesures réclamées par l'intérêt de notre grand et cher pays, le redressement de certaines lois d'exception attentatoires aux libertés essentielles de l'Eglise et de la famille.

En manquant à cette règle, les électeurs commettraient une faute qui serait grave si elle avait pour conséquence d'assurer la majorité aux candidats défenseurs de l'athéisme légal, que nous devons combattre, selon le mot d'un grand Pape, par tous les moyens légaux et honnêtes, car l'athéisme est un fossoyeur. Toute société qui renie Dieu creuse son tombeau.

Quant aux catholiques qui, de vive voix ou par la presse, conseillent aux électeurs de ne pas voter pour la liste des partisans des libertés essentielles de l'Eglise et de la famille, ou d'y pratiquer, sous de vains prétextes, certaines éliminations capables d'en compromettre le succès, ils commettent une faute encore plus grave, puisqu'ils détournent leurs concitoyens de l'accomplissement d'un devoir, et qu'ils empiètent sur les droits de l'autorité épiscopale, seule compétente pour tracer aux fidèles la ligne de conduite à tenir, même sur le terrain électoral, quand l'exercice du droit de suffrage intéresse, comme dans les circonstances présentes, la religion et la morale, c'est-à-dire les principes fondamentaux sur lesquels toute société humaine repose.

Ce n'est pas, en effet, aux laïques, mais au Pape et aux évêques, que le divin Maître a dit, en la personne de Pierre et des autres apôtres : « Allez et

(1) *Cf. D. C.*, t. 11, col. 1210-1216.

(1) Voir déclaration de S. Em. le card. Andrieu du 7. 3. 24. *Cf. D. C.*, t. 11, col. 1211. (Toutes les notes sont de la *D. C.*)

(2) *Cf. D. C.*, t. 11, col. 515-521.

enseignez toutes les nations, apprenez-leur non seulement les vérités dogmatiques, mais les vérités morales dont je vous ai confié le dépôt. »

La compétence exclusive de l'évêque, en la matière qui nous occupe, est confirmée par de nombreux documents pontificaux, en particulier par ce passage de l'Encyclique de Léon XIII sur les principaux devoirs des chrétiens (1) : « On voit par là combien il est indispensable que, outre la parfaite union qui doit régner dans leurs pensées et dans leurs actes, les fidèles prennent toujours religieusement pour règle de conduite la sagesse politique de l'autorité ecclésiastique. »

Dans la Lettre mémorable qu'il écrivit au Clergé de France, le 8 septembre 1899 (2), l'auguste Pontife rappelait la même vérité en ces termes : « Si vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise. »

Puisque des journalistes non bordelais s'occupent des élections de Bordeaux, il n'est pas inopportun de leur rappeler les avertissements du Pape Léon XIII dans l'Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, du 8 février 1884 (3) : « Que la règle de conduite des journalistes soit de se soumettre avec une fidélité empressée aux évêques *à qui l'Esprit-Saint a confié la direction de l'Eglise de Dieu ;* qu'ils respectent leur autorité et qu'ils n'entreprennent rien sans leur volonté, car, dans les combats pour la religion, ils sont les chefs qu'il faut suivre. »

L'alliance avec des candidats non catholiques, mais qui ont fait leurs preuves, ne saurait dispenser d'obéir à la consigne épiscopale. Le Pape Léon XIII honora le Centre allemand de ses encouragements les plus chaleureux, dans la lutte magnifique qu'il soutint, commandé par un chef illustre, contre la politique antichrétienne de Bismarck. Et il y avait dans le Centre allemand, à côté des catholiques, dont ils défendaient les droits au nom de la liberté et de la justice, des protestants et des israélites. En autorisant les soldats de Windthorst à accepter le concours d'hommes qui ne partageaient pas leurs croyances, le vicaire de Jésus-Christ suivait pour son compte la ligne de conduite qu'il traça à l'évêque de Grenoble, dans une lettre du 22 juin 1892, où nous lisons (4) : « Il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes. La grande majorité des Français est catholique. Mais parmi ceux-là mêmes qui n'ont pas ce bonheur, beaucoup conservent malgré tout un fond de bon sens, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une âme naturellement chrétienne. Aussi n'avons-nous pas négligé dans nos derniers actes de demander à ces hommes leur coopération pour triompher de la persécution sectaire, désormais démasquée et sans frein, qui a conjur la ruine religieuse et morale de la France. »

D'où il faut conclure que les électeurs ne doiven tenir aucun compte des conseils donnés par de catholiques qui se constituent, sans mandat, prédi cateurs de morale et directeurs de conscience. A lieu d'empiéter ainsi sur les prérogatives de l magistrature spirituelle, ils feraient mieux de s souvenir qu'ils sont de l'Eglise enseignée, et qu'i n'appartient qu'à l'Eglise enseignante de définir l devoir électoral pour faire attribuer la puissanc législative à des hommes éclairés, consciencieux libres de tout mot d'ordre, et invariablement fidèle à la vieille devise française : « Dieu et Patrie », qu vaut infiniment mieux que la devise révolutionnair dont les Loges nous préparent le doux règne pa les lois laïques : « Ni Dieu ni Maître ».

[7. 5. 24.]

### Mgr Latty, archev. Avignon.

Encore les élections... Et de nouveau vous m questionnez : Pour qui voter ?

Reportez-vous à la lettre que je vous écrivais à l'élection présidentielle du 9 novembre 1919 (1). J n'ai rien de plus à vous dire. La situation est la même : elle est plus grave, peut-être, compliqué d'une division de partis plus irréductible, avec de adversaires qui auraient pu, qui auraient dû être de amis, et des questions de principes qui en font de ennemis.

Ah ! certes, il faut voter, et voter contre de ennemis qui feront cause commune avec les ennemis de l'ordre social, de l'ordre économique, de l'ordr religieux, de tout ordre public et moral.

La raison est contre eux, le bon sens est contre eux, le patriotisme est contre eux : ils n'ont pour eux que des mots vides de sens et remplis de faussetés.

Citoyens électeurs, votons pour ceux qui nous offrent la raison, le bon sens, le patriotisme. [...]

[4. 5. 24.]

### Mgr Cézérac, archev. Albi.

Le dimanche 11 mai, les Français sont appelés à nommer les députés qui assumeront durant la prochaine législature le gouvernement de la République.

Nous demandons respectueusement à tous nos fidèles d'accomplir ce devoir en conscience et sans aucune abstention. S'abstenir en un acte si grave, c'est déserter : personne ne voudra être déserteur du devoir civique. [...]

[27. 4. 24.]

### Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan.

[...] La lutte engagée entre les partis se poursuit depuis un mois avec une âpreté telle que, serviteur de celui qui a voulu être appelé le Prince de la Paix, nous avons dû nous tenir dans une réserve que nous commandaient la charité envers tous et les intérêts religieux dont nous avons la garde, l'expérience ne nous ayant que trop montré combien peut être préjudiciable à ces intérêts l'immixtion du clergé dans ces conflits d'opinions et de personnes. Nous n'avons fait d'ailleurs en cela que nous conformer aux sages instructions du Souverain Pontife.

---

(1) Lettre *Sapientiae christianae*, 10. 1. 1890. Cf. *Lettres apostoliques de Léon XIII* (éditions Q. A.), t. 2, p. 291.

(2) Cf. *Questions Actuelles*, t. 50, pp. 258-273.

(3) Cf. *Lettres apostoliques de Léon XIII* (édit. Q. A.), t. 1er, p. 239.

(4) La lettre de Léon XIII à Mgr Fava sur la lutte des catholiques sur le terrain constitutionnel a été publiée par les *Q. A.*, t. 14, pp. 194-197. Voir le passage cité p. 196, et les commentaires de la presse, pp. 197-198.

(1) Mgr Latty adressa à ses diocésains, le 4. 11. 1919, une lettre en vue des élections législatives du 16. 11. 19 (cf. *D. C.*, t. 3, p. 247).

Aujourd'hui que la lutte se termine et que la dernière bataille, celle du vote, va se livrer, nous croyons pouvoir sortir de notre réserve sans offenser personne pour vous demander de supplier Notre-Seigneur, par l'intercession de sainte Jeanne d'Arc, de ne pas permettre que cette dernière bataille tourne au désavantage de la Religion et de la Patrie.

L'histoire jugera la législature qui vient de se terminer ; elle dira peut-être que la Chambre d'hier n'a pas donné tout ce que l'on attendait d'elle ; elle serait cependant injuste si elle ne reconnaissait pas que durant ces quatre années de législature les vieilles passions antireligieuses se sont grandement apaisées et que, par la reprise des relations avec le Vatican et la Charte nouvelle des Associations diocésaines, l'Eglise a repris avec l'Etat des contacts qu'elle ignorait depuis longtemps, qui lui ont permis d'étendre plus librement son action et d'obtenir des avantages dont la presse religieuse vous a souvent entretenus.

Nous avons tous le devoir de faire ce qui dépendra de nous pour sauvegarder ces avantages et pour en amener de plus grands. [...]

[10. 5. 24.]

### Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes.

L'évêque de Tarbes et de Lourdes trouve opportun de mettre sous les yeux de ses chers diocésains les conseils que le cardinal-archevêque de Paris a cru devoir présenter à ses diocésains, à l'approche des élections. Il les adopte pour son compte et les fait siens et il prie les fidèles du diocèse de Tarbes et de Lourdes de s'en inspirer dans leur conduite.

[*Suit le texte de la note de S. Em. le card. Dubois, publiée dans* D. C., *t.* II, *col.* 1211.]

[1. 5. 24.]

### Mgr Beuvain de Beauséjour, évêque de Carcassonne.

Nous n'avons plus à vous indiquer vos devoirs à la veille des élections qui vont avoir lieu ; Nous l'avons fait dans la Lettre collective que Nous vous avons adressée à l'ouverture de la Station quadragésimale dernière [...].

Ces conseils, Nous vous les répétons aujourd'hui, et, à la veille des élections, à vous donner un dernier avis [...].

Si [...] vous vous trouvez en présence d'une liste sérieuse de candidats prêts à défendre intégralement l'idéal de justice et de progrès social proposé par la doctrine catholique, n'hésitez pas et votez pour elle.

Si, au contraire, aucune liste n'y répond d'une façon absolue, vous gardant bien de vous abstenir et de pratiquer ce qu'on est convenu d'appeler la politique du pire, vous choisirez, tout en vous entourant des garanties nécessaires, la liste dont le programme se rapproche le plus du vôtre. [...]

[29. 4. 24.]

### Mgr Gieure, évêque de Bayonne.

[...] Les élections de 1919, faites au nom de l'union sacrée, ont ouvert une ère d'apaisement pour la France. Il est, en ce moment, des hommes qui veulent revenir aux vieux errements, aux procédés abjects d'un régime condamné. Il en est qui veulent porter la bataille sur le terrain religieux, sachant cependant qu'à l'étranger on espère et l'on souhaite qu'entre Français éclatent la division et la discorde pour que le traité de Versailles soit déchiré et le fruit de la victoire perdu.

Les catholiques doivent voter pour les candidats qui s'engageront publiquement à maintenir une union et une paix dont le pays a un absolu besoin. C'est pourquoi ils n'accorderont leurs suffrages qu'à ceux qui donneront satisfaction à leurs revendications patriotiques et religieuses [...].

[4. 5. 24.]

### Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Il n'est personne qui ne sache l'importance du grand acte qui s'accomplira le 11 mai prochain dans toute la France. Ce sont les intérêts les plus sacrés de notre pays qui y sont engagés. La sauvegarde de ces intérêts est confiée à la liberté des électeurs et à la conscience avec laquelle ils accompliront leur devoir. Leur devoir est de voter, et de voter en vrais chrétiens ; car il y a une manière chrétienne de voter. [...]

[3. 5. 24.]

### Mgr Marty, évêque de Montauban.

1° Les catholiques ne sont pas obligés de croire au suffrage universel. Ils ont même d'excellentes raisons de ne point y croire.

2° Mais le suffrage universel existe ; et c'est lui qui fait les gouvernements dont dépendent les destinées de la patrie.

3° Les catholiques sont donc, en principe, obligés de voter parce que leur abstention pourrait être cause de mauvais candidats qui, élus, choisiraient à leur tour de mauvais gouvernants.

4° Etant obligés de voter, ils doivent évidemment bien voter, c'est-à-dire nommer de bons candidats. En l'absence de bons candidats, ils n'ont qu'à s'abstenir, ou mieux à voter blanc.

5° Ecartons les considérations abstraites, que d'ailleurs nous avons déjà plusieurs fois exposées, et allons droit au but : Quels seront les bons candidats aux prochaines élections de 1924 ?

6° On les connaîtra à leur manière de penser, de parler et d'agir vis-à-vis des lois dites laïques. Ces lois ont décrété surtout l'athéisme de l'Etat et l'athéisme de l'école. Malgré toutes les affirmations libérales dont il s'enveloppe, c'est l'attentat le plus radical, le plus sacrilège que l'on ait osé contre Dieu, contre la conscience humaine et, par une conséquence fatale, le plus dangereux même pour la vie des familles et de la patrie. Ce crime de lèse-divinité nous a conduits au bord de l'abîme.

7° On ne peut, dans aucun cas, dire de lui qu'il est un moindre mal. C'est le mal par essence, le mal cause de tous les autres maux, le mal qu'on ne peut tolérer une heure, le mal qu'on doit toujours haïr et toujours combattre.

8° Les catholiques doivent combattre ce laïcisme impie et néfaste avec d'autant plus de force qu'il menace notre pays d'une mort plus sûre et plus prochaine, si lui-même ne meurt pas, et que pourtant les hommes chargés par le suffrage universel de nous gouverner s'obstinent à le déclarer intangible.

9° Les bons candidats, et les seuls bons, aux élections de 1924, seront par conséquent les candidats résolus à combattre les lois laïques, si souvent condamnées par les Papes et tout récemment encore par Pie XI.

10° Les catholiques auront donc le devoir de refuser leurs voix :

*a*) D'abord et surtout aux radicaux-socialistes ou autres qui se proclament bruyamment les défenseurs irréductibles des lois laïques ;

*b*) Mais aussi aux candidats, quels qu'ils soient,

admettant le principe ou même simplement la tolérance du fait des lois laïques : disposés, par exemple, à voter des ordres du jour dans lesquels serait affirmé le respect des lois laïques, alors qu'elles ne sont aucunement respectables, puisqu'elles sont ennemies de Dieu et de la patrie.

Les catholiques ne peuvent, pour aucun motif, être dispensés de travailler sans cesse à l'abrogation de toutes les lois laïques.

[22. 3. 24.]

### Mgr Penon, évêque de Moulins.

Nous ne pouvons mieux faire, pour rappeler à tous les catholiques de notre diocèse leur devoir [au sujet des élections], que de nous inspirer [des] directions aussi sages que fermes [que S. Em. le cardinal Maurin] avait adressées à l'occasion des élections de 1919 (1). Nos diocésains ne pourraient avoir aucune hésitation à en faire l'application à la situation électorale de notre région. Nul, nous l'espérons, parmi les vrais catholiques, ne se laissera arrêter par une fausse prudence, sous prétexte qu'on n'est pas assuré du succès désirable et désiré. Si chacun de ceux qu'on veut décourager sous ce prétexte voulait remplir son devoir de vrai catholique, un succès au moins partiel serait assuré. [...]

[1. 5. 24.]

### Mgr Tissier, évêque de Châlons.

[...] Parmi les compétitions des partis qui se disputent le pouvoir, les catholiques ont leur devoir tout tracé : celui d'abord de ne pas s'abstenir d'un vote d'où dépendent les destinées du pays et celui ensuite d'élire, entre les autres, les candidats désintéressés et compétents qui, comprenant le mieux, à leur sens, le bien général de la nation, leur paraissent devoir mieux servir aussi la cause de leurs propres libertés.

[28. 4. 24.]

### Mgr de Llobet, évêque de Gap.

Les électeurs catholiques regarderont comme un grave devoir de conscience de n'accorder leurs suffrages qu'à ceux qui, par leurs déclarations et par une attitude éprouvée, font profession :

De respect sincère pour les libertés religieuses ;

De dévouement pour les intérêts moraux et économiques du pays ;

D'union et de patriotisme pour la défense de notre sol et de nos droits, en face de l'étranger.

[8. 5. 24.]

### Mgr Légasse, évêque de Perpignan.

Le 11 mai sera en même temps le jour des élections législatives. Nous avons tenu à demeurer en dehors de toutes les agitations électorales : l'Eglise est au-dessus des partis politiques. Les chrétiens du Périgord ne perdront pas de vue l'impérieux devoir qui leur incombe de contribuer, par un judicieux bulletin de vote, au relèvement de la France, fille aînée de l'Eglise. [...]

[20. 4. 24.]

### Mgr Garnier, évêque de Luçon.

La *Libre Vendée* ne reconnaît pas ses torts. Sous couleur d'explication, elle se défend (2).

Elle n'a pas vu qu'elle *abusait* en tranchant u cas concret de morale qui ne relève pas de sa com pétence, puis en se servant, sans discernement, d « hautes et incontestables autorités » pour impos une obligation de conscience en opposition flagran avec les règles d'une saine théologie morale : obl gation qui aboutirait vraisemblablement, si el était acceptée, à la défaite de catholiques sincèr et au succès d'ennemis déclarés de l'Eglise, cham pions irréductibles des lois laïques. C'est une éve tualité que d'ailleurs la *Libre Vendée* a déjà env sagée et qui ne lui fait pas peur.

Il Nous semble, à Nous, que pour combattre eff cacement ces lois néfastes mieux vaut, par toute voies légitimes, la doctrine restant sauve, mai tenir notre contingent de législateurs antilaïcist que de s'exposer à en réduire le nombre.

Disons aussi, puisque l'occasion s'en présent qu'il y a d'autres moyens de faire l'union dans l vérité que les violences de langage et les attaque passionnées. Poursuivre l'union dans la vérité n'e pas incompatible avec la pratique de la charité ; l lutte contre l'erreur n'exclut pas le respect des pe sonnes.

Pour ces motifs, Nous maintenons, avec tristess mais aussi avec fermeté, le blâme infligé à la *Libr Vendée*. Nous mettons Nos diocésains en gard contre sa casuistique électorale, parce qu'elle e dangereuse, et contre sa campagne de désunion parce qu'elle est de nature à faire sans profit d blessures profondes, à créer des antipathies même à engendrer la haine.

[3. 5. 24.]

### Mgr Julien, évêque d'Arras.

Le devoir électoral est un devoir de conscienc et nul ne doit s'abstenir de voter.

Les partisans de l'ordre public et de la paix rel gieuse ayant fait l'accord sur des listes d'union, l électeurs catholiques comprendront qu'il est opportu de faire le sacrifice de certaines préférences pe sonnelles, pour ne pas compromettre, soit en s'abst nant, soit en dispersant leurs suffrages, le succès d la cause qui leur tient à cœur.

[1. 5. 24.]

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 2, p. 313.

(2) M. Henri Merlier, directeur de la *Libre Vendée*, avait expliqué le 29. 4. 24 que, la déclaration de Mgr Garnier laissant planer un doute, et dans le doute l consciences restant libres, il gardait sa manière de vo et continuait sa campagne.

M. le chanoine Bernard Gaudeau, mis occasionnell ment en cause à propos de son article « Un cas de co science électoral très particulier. Application légitime d principe du moindre mal » (*Foi catholique*, mars-avr 1924, pp. 131-138) réplique (*Foi cath.*, mai 1924, pp. 16 176 : « Election et laïcité ») et écrit à M. Merlier :

« C'est bien vous qui êtes visé sous le nom des « pr » tendus catholiques intégraux, *étiquette condamnée p » l'Eglise, de quelque façon qu'on l'explique* » (p. 13 Etiquette que vous avez jadis arborée et soutenue av obstination à la *Vigie*, ce qui précisément provoqua condamnation portée par le Pape dans l'encyclique *A Beatissimi*, en 1914. Etiquette que vous avez tout derni rement, quoi que vous en disiez, reprise et arborée nouveau, en l'employant avec éloges, *onze fois en u seule page*, dans la *Libre Vendée* du 27 janv. 1924.

» C'est bien vous qui faites en Vendée, depuis près deux ans, une œuvre « de division », œuvre aujourd'h blâmée et réprouvée officiellement, de la manière la pl formelle, par votre évêque, en des termes qui ne laisse subsister, malgré vos dires, pas l'ombre d'un « doute

» C'est bien vous qui faites, inconsciemment, « le j de l'ennemi » ; il suffit de voir comment l'organe de liste radicale, le *Phare de la Loire*, dans son numéro 26 avril dernier, utilise et exploite à son profit vo attitude et vos textes. » (Note de la *D. C.*)

### Mgr Caillot, évêque de Grenoble.

Voter, ce n'est pas seulement un droit que l'on tient de la loi, c'est aussi une obligation que la conscience impose. Le vote est, en effet, en pays de suffrage universel, le moyen indispensable pour faire aboutir les revendications légitimes.

Or, il y a des revendications qu'un catholique ne peut pas laisser prescrire. C'est, en particulier, l'indissolubilité du mariage, condition nécessaire de la stabilité de la famille, donc de la natalité, — la liberté pour les religieux de vivre en communauté et d'enseigner, — la répartition proportionnelle scolaire, seul moyen qui permette au père de famille d'user pratiquement de son droit de faire élever ses enfants chrétiennement.

Ce ne sont pas là des privilèges, mais le simple droit commun que nous réclamons. Seules, des lois d'exception peuvent nous en priver. Ces lois, il faut travailler à les faire reviser ; il n'y a de loi intangible que la loi divine.

Nous devons donc et nous ne pouvons voter que pour des candidats qui nous inspirent confiance en ce qui concerne nos légitimes revendications.

Et comme les intérêts catholiques se confondent avec ceux de la patrie et de la famille, notre choix, parmi les listes électorales, doit aller à celle qui nous offre le plus de garanties à ce triple point de vue : religion, famille, patrie (1).

[30. 4. 24.]

### Mgr Louvard, évêque de Langres.

[...] Puissent tous les électeurs comprendre qu'ils ont le devoir de voter et de bien voter, c'est-à-dire de s'inspirer, dans leur choix, des intérêts supérieurs de la religion et de la patrie. La France a besoin d'ordre, de paix et de sécurité. Plus que jamais la France a besoin de Dieu. [...]

[3. 5. 24.]

### Mgr Durand, évêque d'Oran.

La gravité des circonstances actuelles impose à tous les Français le devoir de voter, et de bien voter. Les catholiques du diocèse d'Oran ne l'oublieront pas ; ils considéreront comme un grave devoir de conscience de ne pas s'abstenir et de voter selon leur conscience et selon les instructions données par les pasteurs de l'Eglise (2). [...]

[3. 5. 24.]

### Mgr Marty, évêque de Nîmes.

Nous Nous sommes fait une loi, vous le savez, de ne pas intervenir dans les luttes électorales. Mais il est, au moins, une directive d'ordre purement religieux que Notre conscience d'évêque Nous oblige à vous donner, au moment même où va se produire une très grave consultation nationale.

Les candidats auxquels doit aller votre bulletin de vote sont ceux qui défendront toutes les libertés que l'Eglise a le droit de revendiquer, et qui s'appliqueront à amender peu à peu les lois qui violent ces libertés.

Mais ces libertés et ces lois, quelles sont-elles ? Pour les définir exactement, Nous Nous abriterons sous la haute autorité de Pie XI, ou plutôt, Nous Nous contenterons de citer ses augustes paroles : « Quoi qu'il en soit, que personne ne se permette de détourner dans un sens qui est très loin de Notre pensée Notre déclaration présente, comme si Nous voulions abolir les condamnations portées par Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X, ou Nous réconcilier avec les lois que l'on nomme laïques. Car ce que Pie X a condamné, Nous le condamnons de même, et toutes les fois que par laïcité on entend un sentiment ou une intention contraires ou étrangers à Dieu et à sa religion, Nous réprouvons entièrement cette laïcité, et Nous déclarons ouvertement qu'elle doit être réprouvée... » (Encyclique *Maximam gravissimamque.*)

[28. 4. 24.]

(1) Note à lire en chaire : cette lecture ne doit être accompagnée d'aucun commentaire. (Note de Mgr Caillot.)

(2) Voir l'allocution de Mgr Durand à son clergé, à l'occasion de la nouvelle année. Cf. *D. C.*, t. 11, col. [illegible] (Note de la *D. C.*)

### Mgr Flocard, évêque de Limoges.

Ainsi donc, en face du devoir qui s'impose à eux, les électeurs catholiques, tout en gardant leurs préférences politiques, doivent, dans le vote qu'ils ont à émettre le 11 mai, s'inspirer de ces deux principes : l'impossibilité, pour des catholiques, d'abdiquer certains droits et certaines libertés, et la nécessité, pour des Français, d'assurer à leur pays cette tranquillité de l'ordre en quoi, d'après saint Augustin, consiste la véritable paix.

Si donc dans les listes qui s'offrent à leurs suffrages il en est une qui, à ce double point de vue, leur présente toute garantie, c'est pour cette liste qu'ils devront voter s'ils veulent bien voter ; sinon qu'ils choisissent, en faisant connaître qu'ils n'entendent rien abdiquer de leurs droits et de leurs libertés de catholiques, la liste dont le programme se « rapprochera le plus de leur idéal » ; mais que personne, parmi eux, ne s'abstienne. [...]

[27. 4. 24.]

# Commentaires de la presse de Paris

## I — JOURNAUX D'INFORMATION

### Vainqueurs et vaincus de la journée.

Du *Matin* (13. 5. 24), sous le titre « Le scrutin de dimanche marque un grand succès de la gauche » :

Les Américains ont dans leur vocabulaire électoral un mot imagé qu'ils affectionnent particulièrement : c'est le mot *marée*. Quand les démocrates enlèvent un grand nombre de sièges, ils parlent de la *marée démocrate* ; et quand les républicains sont élus en nombre important, ils parlent de la *marée républicaine*.

Il ne fait aucun doute que, dans la journée du 11 mai 1924, une forte marée radicale-socialiste et socialiste a déferlé sur l'ensemble du territoire français. La caractéristique de ce flux est que, sous le nom de *Cartel des gauches*, il a recouvert les parties les plus diverses de la carte de France : le Rhône et la Gironde, les Bouches-du-Rhône et Seine-et-Marne, la Charente-Inférieure et le Loiret, le Puy-de-Dôme et la Sarthe.

Seuls, trois îlots ont résisté et émergent indemnes : l'Ouest normand, où le Calvados, la Manche, l'Eure et la plus grande partie de la Seine-Inférieure ont résisté à la vague montante ; l'Est, où Meurthe-et-Moselle, les Vosges, la Meuse, la Moselle et le Haut-Rhin ont réélu des députés du Bloc républicain national avec des majorités parfois accrues ; et enfin Paris, où les modérés ont tenu bon. Sur les 37 dé-

putés qui représentent la capitale, 23 appartiennent à l'Union nationale, 8 seulement au Cartel des gauches (M. Ferdinand Buisson, grand prêtre du radicalisme parisien, n'est pas parmi eux) et 6 au Parti communiste.

Ce dernier Parti est, en somme, avec le parti d'extrême droite, qui n'a pas un seul élu à Paris, le vaincu de la journée. Il avait déployé partout avec violence son drapeau ; il avait saboté la plupart des réunions publiques ; il avait inauguré des mœurs électorales renouvelées du terrorisme soviétique et il détiendra péniblement un peu plus de deux douzaines de sièges dans la prochaine Chambre. Encore aucun de ces sièges n'a-t-il été emporté à la majorité absolue! Partout, sans exception, les communistes doivent leur élection au mode de scrutin actuel et à la division des listes « bourgeoises ». Partout, ils n'ont passé que grâce aux scissions ou avec l'aide des extrémistes de droite privant sans profit les modérés d'un appoint de voix qui souvent leur eût assuré la victoire. Mauvaise, très mauvaise journée pour les partis de violence blanche ou rouge. Ce n'est pas encore demain que la monarchie légitime ou l'autocratie soviétique régneront sur la France.

Un autre grand vaincu de la journée du 11 mai est ce qu'on appelait le « clemencisme ». Les deux principaux lieutenants de M. Clemenceau, M. André Tardieu et M. Mandel, sont battus, l'un en Seine-et-Oise, l'autre en Gironde. Cependant, la liste de M. Tardieu arrive en tête en Seine-et-Oise et six de ses colistiers sont élus. Les électeurs ont nettement voulu témoigner par là combien ils désapprouvaient la « transigeance » que montrèrent les auteurs du traité de Versailles, et qui n'eut d'égale que leur « intransigeance » à l'égard de ceux qui étaient chargés de l'appliquer.

Quant au vainqueur, c'est indubitablement le Cartel des gauches, qui, avec environ 270 sièges, non compris les 25 sièges communistes, n'est pas loin de comprendre la moitié de la nouvelle Chambre. « Bien taillé, mon fils, disait une vieille reine de France, et maintenant il faut coudre. » Tous ceux qui furent alliés dans l'opération de taille électorale resteront-ils unis dans le travail de couture gouvernementale? Sont-ils prêts, ayant donné un large coup de ciseaux, à mettre leurs aiguilles en commun et tomberont-ils d'accord sur la nature du fil à employer?... Nous ne tarderons sans doute pas à le savoir...

## II. — COMMUNISTES

### Le Bloc des gauches travaillera pour l'avènement du communisme.

De l'*Humanité* (13. 5. 24), sous le titre « Le parti communiste, seul parti de classe du prolétariat » :

Paris, sa banlieue, sa grande banlieue ont donné dimanche au communisme une magnifique victoire dont notre Parti est en droit de s'enorgueillir. 300 000 prolétaires de la Seine et de Seine-et-Oise sont restés fidèles à l'idée révolutionnaire [...] (1).

Nous eussions voulu détacher de la bourgeoisie des dissidents liés au Cartel des gauches les travailleurs qu'ils dupent encore. Nous n'y avons réussi que partiellement. Nous nous sommes heurtés à une objection ancienne accueillie avec faveur par les esprits paresseux, dès longtemps prévenus par la lecture de la grande presse démocratique.

On nous a dit : « Oui. Le communisme a raison. Nous sommes au fond sympathiques à sa propagande et à son idéal. Mais, en ce moment de l'histoire, le premier devoir est de se débarrasser du Bloc National. Après, on verra! »

Ce raisonnement, qui a déjà si souvent couvert les défaillances du passé, a déterminé des centaines de mille de prolétaires à s'arrêter provisoirement à l'étape du Bloc des gauches. Comme si, en réservant leur adhésion à leurs frères de travail et de misère ils n'auraient pas atteint le même but avec beaucoup plus de certitude!

Et maintenant, voilà le Bloc des radicaux et des socialistes au seuil du pouvoir. Le règne des Poincaré et des Millerand s'achève. Celui des Herriot et des Renaudel va commencer. Nous les attendons à l'œuvre. Nous savons que, comme dans toutes les opérations de cette nature, les désillusions suivront rapidement.

Les coalisés du Cartel des gauches vont travailler avec nous et malgré eux pour le futur recrutement du communisme. [...]

MARCEL CACHIN.

### Les élus communistes vont mettre les vainqueurs à l'épreuve.

De l'*Humanité* (13. 5. 24), sous le titre « Radicaux et réformistes sont au pouvoir. Que vont-ils faire? » :

Le Bloc National est battu. Le Bloc des gauches triomphe. Radicaux et Réformistes chantent victoire. Que feront-ils de cette victoire? Vont-ils s'engager dans une politique nettement opposée à celle du Bloc National, ou trahir leurs promesses et continuer hypocritement cette politique?

Le Parti communiste, qui ne se fait pas d'illusions sur les possibilités de développement démocratique du régime capitaliste décadent, saura obliger la nouvelle majorité bourgeoise à se prononcer nettement.

Sans délai, il va exiger :

1. L'amnistie totale ;
2. L'évacuation de la Ruhr ;
3. La reconnaissance de la Russie soviétique ;
4. L'abrogation immédiate des décrets-lois, la suppression du double décime, son remplacement par un impôt frappant la richesse acquise.

C'est à l'ouverture même de la prochaine session que les élus du Bloc ouvrier et Paysan, rappelant aux radicaux et aux réformistes leurs engagements

---

(1) Dans le même numéro, M. PAUL VAILLANT-COUTURIER se réjouissait de voir le cercle rouge se former autour de la Capitale (« Paris encerclé par le prolétariat révolutionnaire ») :

« La victoire révolutionnaire, au point de vue stratégique, est incontestable.

» Paris, capitale du capitalisme, est encerclé par un prolétariat qui prend conscience de sa force.

» Paris a retrouvé des faubourgs!

» Le succès du 11 mai contient en puissance le contrôle par le prolétariat révolutionnaire des quartiers réactionnaires du centre, de ses banques, de ses monuments d'Etat, de son ravitaillement, de ses voies de communication, de ses casernes.

» Il montre au prolétariat de nos provinces, dont les radicaux alliés aux socialistes ont surpris la bonne foi, ce que peuvent faire des travailleurs qui s'attachent à se défendre eux-mêmes, sans s'attarder aux boniments intéressés des gauches en Cartel...

» Le bassin de Paris (Seine et Seine-et-Oise) donne en 1924 au communisme le plus intransigeant, malgré toutes les calomnies de toutes les dissidences, un chiffre de voix supérieur à celui qu'obtenait en 1919 un parti socialiste tout empêtré d'idéologie bourgeoise [...] »

[...]lectoraux, les obligeront à s'exécuter ou à se démasquer le premier jour (1).

### III — SOCIALISTES ET RADICAUX-SOCIALISTES (CARTEL DES GAUCHES)

**Le Parti socialiste est l'animateur du radicalisme.**

Du *Populaire* (16. 5. 24), sous le titre « Le parti socialiste vainqueur du 11 mai » :

N'hésitons pas à le proclamer : il s'agit surtout, avant tout, d'une victoire socialiste. Le Bloc National a été brisé par les rudes coups que nous lui avons portés depuis quatre ans.

Rappelez-vous : sur les problèmes financiers et de politique intérieure, sur les questions extérieures, la Ruhr, l'organisation de la paix et la reconstruction de l'Europe, notre Parti a presque toujours seul mené le bon combat, de même que seul encore il a apporté des solutions pratiques et des vues d'avenir.

Quand la partie a été gagnée, d'autres sont venus chercher leur part de lauriers. Soit. Ne récriminons pas et soyons beaux joueurs. Autour de nous, maintenant, s'agitent tous les partis. Chacun veut bien se préoccuper de notre attitude, nous donner des conseils ou nous charger d'opprobre. Dirai-je que les sourires des uns nous laissent aussi calmes que les outrages des autres ? [...]

A toutes les minutes de son évolution passée, le socialisme a rencontré obstacles et difficultés. Il s'en est tiré. Il s'en tirera encore. Il s'en tirera toujours, parce que sa doctrine vivant dans les faits le met à l'abri des accidents mortels qui peuvent menacer d'autres partis dont l'existence est faite d'artifices, de combinaisons ou de démagogie.

Où est l'intérêt de la classe ouvrière, où est l'intérêt du travail, de son avenir et de sa souveraineté nécessaire ? Quand on inscrit cela au seuil de ses préoccupations et de sa raison d'être, on a d'inébranlables assises de développement et de progrès.

Et quand on ajoute que c'est dans le cadre historique de la nation que le socialisme de chaque pays doit évoluer et vaincre pour pouvoir se réaliser et fonder la paix, on se présente devant l'opinion avec une doctrine complète, vaste comme l'horizon, où l'intérêt de l'individu, celui de la collectivité d'un peuple, celui de l'humanité et de la civilisation, se fondent et s'harmonisent.

Nous avons vaincu parce que nous avons été cela. [...]

PAUL FAURE.

**De la majorité nouvelle, la classe ouvrière attend l'institution de cadres sociaux nouveaux.**

Du *Peuple* (13. 5. 24), sous le titre « La signification du scrutin » :

Malgré Paris, la réaction est battue. Mais c'est maintenant qu'il faut passer de la parole aux actes. Plus que jamais il faut avoir une vision claire et nette de la situation.

La signification des élections, c'est la Paix. Mais la Paix est à organiser. Le rapport des experts attend et les problèmes des réparations réclament depuis longtemps des solutions pacifiques et effectives. Le Pacte de la Société des Nations est encore lettre morte en ce qui concerne « la politique de limitation des armements, base essentielle de la paix sûre et durable ». [...]

La signification des élections, c'est le progrès. Mais il ne suffit pas d'entonner un hosanna en faveur du progrès, il faut le faire entrer dans la réalité sociale.

La convention internationale des huit heures attend toujours du Parlement sa ratification ; le Conseil économique du Travail, les Conseils d'ouvriers sont des institutions nouvelles à créer, car seuls ils constituent les bases de la démocratie économique et la sauvegarde des conquêtes réalisées.

Dans le domaine intérieur, l'action est non moins urgente que dans le domaine international.

La Chambre d'hier, sur tous ces points, a fait faillite. La Chambre de demain voudra-t-elle tenir compte des espoirs et des volontés qui se sont traduits en cette journée du 11 mai ?

La classe ouvrière enregistre, avec satisfaction, la défaite du Bloc National, malgré quelques échecs frappant plus particulièrement certains des siens : mais elle attend de ceux qui sont, contre la Ligue des Intérêts Economiques, les élus d'aujourd'hui, qu'ils comprennent leur mission : réparer les atteintes portées au Droit ouvrier et au [illegible] travail à se libérer de la servitude dans laquelle le Patronat de droit divin et de réaction entendait le [illegible] [...]

Maintenant, plus que jamais, il faut faire preuve de volonté robuste et se souvenir que c'est dans l'institution de cadres sociaux nouveaux, dans l'élé-

(1) *L'Humanité* du 25 mai a publié un télégramme de félicitations que l'Internationale communiste, par l'intermédiaire de son président Zinoviev, avait adressé à la direction du Parti communiste français : « L'Internationale communiste vous adresse ses salutations fraternelles et vous félicite chaleureusement du grand succès électoral remporté le 11 mai : 900 000 voix d'ouvriers et de paysans, 26 députés élus, cela constitue un résultat énorme pour le Parti et la révolution prolétarienne.

» Les 100 sièges obtenus par les social-démocrates grâce à leur alliance avec la bourgeoisie sont une preuve nouvelle de la trahison de ces prétendus socialistes. Ces messieurs ont déclaré vouloir faire bloc avec la bourgeoisie pour un instant seulement. Naturellement, ce n'est que mensonge ; en réalité, ils ont conclu une alliance indissoluble, qu'ils entrent dès aujourd'hui dans le Gouvernement, ou qu'ils n'y entrent pas.

» Messieurs les socialistes de France, comme la plupart des leaders de la IIe Internationale, ne sont que l'aile gauche de la bourgeoisie. Les récentes élections l'ont montré avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Le malheur du mouvement révolutionnaire est que cette aile gauche de la bourgeoisie s'appuie toujours sur une fraction [illegible]rtante d'ouvriers encore politiquement peu éclairés.

» Nous nous félicitons particulièrement de la brillante victoire de notre Parti à Paris, centre d'une importance [illegible] Seine reste une de nos meilleures Fédérations. Mais ce n'est pas Paris seulement qu'il faut conquérir, mais les travailleurs de toute la France.

» La nouvelle situation politique impose des devoirs immenses au Parti français. Lui seul combattra jusqu'au bout, non seulement Poincaré et ses pareils, mais en général tout gouvernement démocratique bourgeois et toute [illegible] Dans ces conditions, la [illegible] du front unique sera encore plus compliquée à bien [illegible]

» [illegible] jusqu'à présent, est désormais de conquérir toute la classe ouvrière et les éléments révolutionnaires de la classe paysanne et de pénétrer plus profondément que jamais dans les masses.

» Nous sommes convaincus que le Conseil national sera à la hauteur de la situation et prendra des décisions dignes du Parti. En tout cas, l'Internationale communiste note avec satisfaction que la section française est devenue un grand Parti communiste et a effectué sa campagne électorale avec une intransigeance de principes irréprochable, comme doivent le faire de vrais communistes.

» Le Président de l'Exécutif,
» ZINOVIEV. »

vation des masses par l'éducation, que résident la sauvegarde des résultats atteints et la garantie de leur développement.

Le mot d'ordre est désormais : Au travail pour le Progrès social et pour la Paix !

LÉON JOUHAUX.

**Le partage des dépouilles est le premier soin des coalisés victorieux.**

Du *Quotidien* (13. 5. 24), sous le titre « Nos conditions » :

La victoire que nous annoncions, nous l'avons. Nous demandions cent cinquante sièges. *Nous en gagnons deux cents.* Nous faisions appel au pays. Le pays tout entier s'est dressé. Jamais bataille plus rude ne fut suivie d'un succès plus éclatant.

Mais, aujourd'hui, des devoirs nous incombent, qu'il nous faut mesurer et qu'il nous faut remplir.

Le premier est de prendre des garanties, si l'on ne veut pas que cette victoire soit, comme l'autre, sabotée. Le Bloc des gauches a, pour cette législature, la majorité absolue. Personne ne peut croire qu'une situation si nouvelle n'implique des modifications plus profondes qu'un simple changement de ministère. Dès maintenant nous devons nous préoccuper de pourvoir à une triple vacance.

En premier lieu, à la vacance de la présidence de la Chambre. M. Raoul Péret ne saurait plus prétendre, en effet, à cette haute fonction. Il s'est brutalement et stupidement prononcé contre la politique d'union républicaine. Sur sa liste, docile au mot d'ordre du corrupteur Billiet, il a refusé de faire place aux socialistes. Les socialistes sont les grands vainqueurs du 11 mai. Ils ont eu déjà deux vice-présidents à la Chambre : Jean Jaurès et Groussier. *Aujourd'hui, c'est la présidence même qui leur revient.*

Nous devons nous préoccuper également de pourvoir à la présidence du Conseil. M. Poincaré est, dès maintenant, démissionnaire et ne peut plus se considérer que comme chargé de l'expédition des affaires jusqu'au 1er juin. Les radicaux sont, au même titre que les socialistes, les grands vainqueurs du 11 mai. *La présidence du Conseil leur revient.*

Nous devons nous préoccuper enfin de pourvoir à la présidence de la République. M. Millerand s'est solidarisé avec le Bloc National. Il a insolemment déclaré que la politique du Bloc National était sa politique. Il a impudemment proclamé qu'il n'accepterait pas la défaite du Bloc National. Il est vaincu. *Qu'il s'en aille!* Bien entendu, nous savons que M. Millerand déplore de s'être si fort engagé, qu'il mord ses gros poings, qu'il répudie son insolent message, qu'il le traite de « fantaisie », que le mot d'ordre donné aux officieux est de nier la crise présidentielle.

Mais c'est trop tard. *C'est trop tard pour se soumettre. Il faut se démettre.*

— Nous restons, dit-on à l'Elysée.

— Pas du tout, vous partirez ou l'on vous chassera. Non par rancune, sans doute, mais parce que vous avez perdu la confiance du pays, parce que nul Gouvernement ne pourrait gouverner avec un président si suspect et si prompt à la trahison, parce que vous êtes un embarras, un obstacle, un danger, une borne sur le chemin.

Les républicains socialistes, qui ont remporté d'éclatants succès et comptent parmi eux quelques-uns des hommes les plus remarquables du Parlement et du pays, trouveront sans peine un candidat illustre pour la première magistrature de l'Etat.

Voilà nos garanties premières.

Nous les réclamons. Nous exigerons qu'elles nous soient données.

Mais pourquoi ? Ici, il convient de s'expliquer.

On nous fera l'honneur de croire que notre pensée n'est pas simplement de substituer des personnages consulaires à d'autres personnages consulaires, ou même de récompenser de bons serviteurs de la patrie. Nous voulons des garanties parce qu'il faut que cette législature soit paisible, soit laborieuse, soit féconde. La France, une nouvelle fois, ouvre un crédit aux hommes de gauche. Elle attend beaucoup d'eux et *ne supporterait pas d'être déçue.*

Ils feront de grandes choses ou ils seront à leur tour rejetés comme indignes de leur souveraineté.

Ils feront l'impôt équitable, ils feront la réduction du service militaire, ils feront l'école unique, ils feront la vie moins chère, ils feront l'entente entre les nations, ils feront la justice, ils feront la paix [...] (1).

PIERRE BERTRAND.

**L'homme du Bloc National ne peut plus représenter la France pacifique.**

De l'*Œuvre* (13. 5. 24), sous le titre « Le sens du scrutin : la France veut la paix » :

[...] Sans tenir le moindre compte des règles et des convenances constitutionnelles, M. Millerand a envoyé, le 27 mars, un véritable « message » au journal de M. Bunau-Varilla. C'était en pleine crise ministérielle. M. Millerand s'appliquait à définir la politique du Bloc National, et, avec cette morgue fasciste qu·

---

(1) Au lendemain du scrutin, le 12 mai, M. PIERRE BERTRAND commençait une campagne pour la démission de M. Millerand par un article intitulé « Présidents, allez-vous-en ! ». L'*Œuvre*, *Bonsoir*, l'*Ere Nouvelle* y ont fait immédiatement écho.

Il réclamait, en outre, tout le pouvoir pour ses seuls amis, les « purs », à l'exclusion des « tièdes », comme MM. Briand et Loucheur. Ces prétentions provoquaient de la part de M. DANIEL RENOULT dans l'*Humanité* du 15 les commentaires suivants, sous le titre « Les convoitises radicales et socialistes sont aux prises ».

« M. Dumay est un peu comme Jeanne d'Arc, dont la fête, le 11 mai, a porté chance au Bloc des gauches. Il a été à la peine, il veut être à l'honneur. Le *Quotidien* a fait campagne pour le Bloc des gauches. Il entend maintenant distribuer les portefeuilles ministériels et installer ses créatures à la présidence de la Chambre et à la présidence de la République.

» M. Merle, avec un peu moins d'immodestie bruyante, a les mêmes prétentions.

» Nous avions vu venir cette dictature des mercantis de la presse et nous en avions souligné le caractère.

» Côté Bloc National : M. Billiet. Côté Bloc des gauches : M. Dumay et M. Merle.

» Des deux côtés, ploutocratie et corruption.

» A vrai dire, l'avènement des marchands de papier radicaux n'est pas une nouveauté.

» Avant le développement monstrueux de la grande presse d'information, les directeurs des journaux radicaux — qui avaient alors des lecteurs — exercèrent le pouvoir que prétendent reconquérir aujourd'hui M. Dumay et ses émules. C'est le régime d'où est sorti le Panama. Attendons et nous verrons les mêmes causes produire les mêmes effets.

» Aujourd'hui, nous voyons donc M. Dumay, tel Jupiter, distribuer les félicités et les infortunes.

» Il lançait hier ce double arrêt : « Ni Loucheur ni Briand ». Très bien, diront les pauvres badauds. Il nous faut de « bons démocrates », des « rouges » pur sang.

» Ces bonnes gens ne voient pas que M. Dumay veut un ministère « à lui ». Avec M. Herriot, c'est entendu, mais aussi avec d'autres qui soient encore plus étroitement liés à la maison que M. Hennessy entretient à raison de 500 000 francs par mois. » [...]

donne parfois l'illusion de l'autorité, le président signifiait en termes exprès qu'il n'en admettait pas d'autre [...] (1).

En attendant que M. Millerand tire ces conséquences, nous en tirerons aussi qui ne sont pas moins opportunes. C'est que M. Millerand doit s'en aller. L'homme du Bloc National n'a plus qualité pour représenter la France.

Nous ne témoignons aucune animadversion personnelle à M. Millerand, qui se flattait justement de résumer et de symboliser en sa personne toute une politique, pour l'extérieur comme pour l'intérieur. M. Millerand a eu parfaitement raison d'observer le 27 mars que, si cette politique était condamnée, il se verrait lui-même dans l'obligation d'abandonner le pouvoir. Nous ne lui ferons pas l'injure de supposer qu'il serait capable de manquer à sa parole. [...]

GUSTAVE TÉRY.

### Si tu veux la paix, prépare la paix.

De l'*Œuvre* (14. 5. 24), cette déclaration de M. Anatole France :

Je salue cette grande victoire. La France vient de manifester sa volonté de paix. Je ne crois pas, je l'ai dit bien souvent, que la guerre soit une éternelle nécessité humaine. Je souhaite, j'espère, je pressens un avenir de paix et de concorde entre les peuples d'égale culture.

Préparons cette paix désirable. Méfions-nous du vieil adage. En réalité, si l'on veut la paix, il faut préparer la paix. Tel est notre désir, tel est notre souci, tel doit être notre ouvrage. Travaillons à la paix universelle. Et n'est-ce pas une tâche digne des plus grandes âmes et des plus fiers courages ? La Rome des Césars l'a tentée quand elle était la reine de l'univers. Puisse l'Europe actuelle l'accomplir !

ANATOLE FRANCE.

### La politique Poincaré est condamnée par le suffrage universel.

De l'*Ère Nouvelle* (13. 5. 24), sous le titre « Le verdict » :

[...] De par la volonté de la majorité de l'ancienne Chambre, la consultation électorale a porté essentiellement sur la politique extérieure de M. Poincaré. Cette majorité n'a pas osé affronter le suffrage universel sous son patronyme. Elle savait, à n'en pas douter, que le pays était las jusqu'à la nausée du Bloc National, de sa politique intérieure, qui avait consisté à châtrer les libertés publiques, à s'opposer à l'irrésistible mouvement syndicaliste, à molester les fonctionnaires qui ne voulaient pas renoncer à leur dignité de citoyens ; de sa politique financière, qui avait accablé de charges les classes moyenne et prolétarienne, scandaleusement exonéré la classe paysanne, et fait de la richesse française la vassale des banques américaines et anglaises; de sa politique sociale, enfin, qui, de par la néfaste loi Bérard sur l'enseignement secondaire, avait tenté de couper en deux la nation, et d'empêcher à tout jamais les enfants du peuple dépourvus de la culture gréco-latine de goûter aux bienfaits de l'enseignement supérieur et de s'élever aux professions libérales.

De l'immense discrédit jeté sur lui par cette politique rétrograde, le Bloc National avait si pleinement conscience que, pour s'accréditer auprès du corps électoral, il n'a fait appel qu'à la politique extérieure. Là, il se croyait sûr du triomphe. Les listes du Bloc National s'étaient toutes mises sous l'abri du nom de M. Poincaré, le représentant de cette politique. C'est, comme l'avait conseillé, il y a déjà un an, M. Chaumet, *pour* ou *contre* la politique étrangère de M. Poincaré que la majorité d'hier a demandé aux électeurs de voter.

Et les électeurs ont répondu à l'appel, et, d'un magnifique élan, c'est *contre* la politique de M. Poincaré qu'ils ont voté ; contre cette occupation de la Ruhr, qui a été l'œuvre maîtresse de M. Poincaré, contre la politique de force qui a répandu à travers le monde la légende mensongère de l'impérialisme et du militarisme français. [...]

VICTOR BASCH.

### Le peuple de France a affirmé son idéal de paix.

De *La France Libre* (18. 5. 24), sous le titre « A l'œuvre » :

[...] La popularité de M. Poincaré, que j'avais personnellement toujours contestée, n'existait que dans l'esprit des chauvins nationalistes.

Le peuple de France, toujours bien équilibré, en a fait rapidement bon marché en renversant la statue de son piédestal, en affirmant son idéal de paix. [...]

ARTHUR LEVASSEUR.

### Il faut mettre à la porte le personnel « réactionnaire » du Quai d'Orsay.

Editorial de l'*Ère Nouvelle* (17. 5. 24) :

[...] Il est absolument impossible à un ministre des Affaires étrangères républicain de faire quoi que ce soit de sérieux en matière diplomatique s'il ne change pas une partie du personnel usé, réactionnaire, et parfois incompétent, du quai d'Orsay.

Nous ne contestons pas naturellement qu'il y ait, à l'heure actuelle, dans la « Carrière » des gens de grande valeur et des fonctionnaires zélés, mais ils sont en minorité ou ils ne sont pas investis des fonctions intéressantes.

En ce qui concerne les ambassadeurs notamment, il y va de l'intérêt de notre parti, comme de l'intérêt de la France, que soient de suite rappelés : MM. Jusserand, Barrère, de Saint-Aulaire et de Margerie.

M. Jusserand n'a plus aucun crédit à Washington ; M. de Saint-Aulaire est un fort galant homme, mais il n'a pas réussi à Londres ; M. de Margerie, doué

---

(1) Voici le texte du communiqué auquel il est fait allusion :

« Le sentiment de M. Millerand. — Nous sommes autorisés directement à déclarer ce qui suit :

» Les grandes lignes de la politique française ne sauraient en aucun cas changer pour une raison autre que la volonté clairement exprimée du pays. Le président de la République a la ferme confiance que M. Poincaré va former un nouveau Cabinet qui pourra continuer cette politique de fermeté à l'extérieur, d'ordre et d'économie à l'intérieur.

» A l'extérieur, la France ne saurait évacuer la Ruhr avant payement total des réparations. A l'intérieur, la France veut rétablir l'équilibre de son budget, s'abstenir d'emprunts et n'engager aucune dépense qui ne soit couverte par des recettes équivalentes.

» Si, par un hasard dont le président de la République n'envisage pas l'éventualité, il était impossible à M. Poincaré de reconstituer un ministère, le chef de l'Etat ne saurait appeler au pouvoir qu'un Cabinet absolument résolu à diriger la politique générale du pays selon les lignes indiquées plus haut.

» Au cas où le pays se montrerait hostile à la continuation de cette politique, le président de la République en tirerait immédiatement, en ce qui le concerne, les conséquences qu'il jugerait opportunes. » (*Matin*, [illegible])

de qualités incontestables, manque d'envergure, et l'œuvre qu'il va falloir accomplir dépasse de beaucoup ses moyens.

Quant à Barrère! On ne saurait concevoir son maintien en fonctions que sous la forme d'une trahison envers la République.

Barrère a commis, en 1917, un acte qui, régulièrement, n'aurait dû être apprécié que par des juges d'une Chambre correctionnelle. Pour abattre un adversaire politique, M. J. Caillaux, il n'a pas craint de transmettre à son ministre un *faux rapport*. Il ne jouit plus, d'ailleurs, d'aucun crédit à Rome.

A l'intérieur du Quai d'Orsay, il nous paraîtrait aussi injuste qu'impolitique d'avoir chassé M. Poincaré pour conserver son bras droit, celui qui aggravait encore les formules intransigeantes de son maître, nous avons nommé M. Peretti della Rocca.

Cette réforme du Quai d'Orsay est une des conditions du succès de la politique des gauches. M. J. Caillaux, en 1911, n'eut pas le temps de l'accomplir et il succomba dans une intrigue ourdie par les bureaux des Affaires étrangères.

Depuis, la politique républicaine d'apaisement européen n'a pu être reprise en France.

N'oublions pas la leçon. [...] (1)

**Le cléricalisme est écrasé, la Libre-Pensée triomphe.**

De l'*Ère Nouvelle* (14. 5. 24), sous le titre « Tribune de la Libre-Pensée. Après la bataille » :

Tout en déplorant l'échec de sincères républicains dont la place était marquée au Parlement parmi les défenseurs de la liberté de conscience, la Libre-Pensée française se réjouit du résultat général, qui a mis fin pour toujours, espérons-le, à la tentative de résurrection du gouvernement des curés et va permettre à la France républicaine et laïque de réaliser l'application du programme de laïcité élaboré par Ferry, Combes et Waldeck-Rousseau et retardé par la Grande Guerre.

A cette joie se mêle la légitime fierté d'avoir contribué pour une part, si modeste soit-elle, à la victoire du 11 mai. Partout, en effet, où la Fédération française de la Libre-Pensée, qui a pu reformer, grâce à l'*Ere Nouvelle*, l'unité complète de la Libre-Pensée française, a envoyé ses délégués combattre avec tous les partis républicains contre le cléricalisme du Bloc National, c'est le Cartel des gauches, ce sont les candidats libres-penseurs qui ont été élus.

Nous puisons dans cette constatation même un regain d'énergie pour continuer notre action. Car il serait dangereux de s'endormir sur cette première victoire, comme on le fit autrefois, après le vote de la Loi de Séparation.

La lutte doit continuer, au contraire, plus ardente et plus sévère que jamais, lutte tout éducatrice pour arracher les masses à l'obscurantisme et à l'ignorance, et les sauver définitivement d'un nouvel attentat clérical.

Déjà, la Fédération française de la Libre-Pensée, par l'organe de son Conseil central, composé de délégués des plus importants groupements de France, a décidé d'adresser à tous les députés républicains libres-penseurs une courtoise mais ferme mise en demeure de réclamer, aussitôt après le vote de l'amnistie intégrale et de la réintégration de tous les fonctionnaires victimes du Bloc National, l'application stricte de la loi de 1905, sans s'arrêter à la comédie des Diocésaines, c'est-à-dire d'exiger la remise des édifices cultuels à la nation et la suppression de l'ambassade auprès du Vatican.

Nous publierons demain le texte de ce premier appel aux nouveaux représentants du peuple, dans lequel la Fédération française de la Libre-Pensée, prenant acte de l'intervention dans la lutte électorale de certains monseigneurs, exige que la nouvelle législature marque dès maintenant sa ferme volonté de maintenir dans le respect et l'obéissance aux lois de la République tous les porte-mitres de l'Eglise romaine.

La victoire d'hier doit avoir ce lendemain triomphal : celui du rétablissement, dans notre démocratie, de la liberté de conscience méconnue, outragée depuis longtemps par les jésuites de toutes les confessions, avilie par tous les mercantis de la finance.

Il faut que cela cesse! Et la Libre-Pensée française, par l'organe de sa Fédération, et avec le concours de tous les libres-penseurs de France, ne faillira pas plus à cette tâche qu'elle n'a manqué à celle de la veille.

CHARLES VAUDET (1).

**Le paysan français**
**ne veut plus du gouvernement des curés.**

De la *Lanterne* (15. 5. 24), sous le titre « Mots d'écrit » :

[...] Des députés disparus, nul ne se souvient plus à cette heure. Ils ont fait le mal, en bande, en volée, comme les sauterelles.

Le moins qu'on puisse dire de ces disparus, c'est qu'ils furent dépourvus de courage. Ils auraient dû prendre le pouvoir, puisqu'ils étaient les plus nombreux. Ils reculèrent devant les responsabilités et s'immobilisèrent dans la paresse. Le paysan français ne leur a point pardonné leur fainéantise. Telle est la principale explication de leur échec. [...]

En outre, le curé, au village, fut un déplorable agent électoral du Bloc National. Le desservant de chaque paroisse voulut imposer son autorité, s'immiscer dans les affaires des familles, régenter la commune. Il se crut le maître. Le clergé se recrute maintenant dans des conditions malaisées; et les évêques ne se montrent pas difficiles dans le choix des prêtres. Le vicaire moderne est dépourvu des plus essentielles qualités du tact et de la mesure. Gonflé d'importance, comme la grenouille de la fable, il voulut tout oser et tout entreprendre. Il fit tant et tant qu'il dressa contre lui tout le village. La droite avait oublié que le paysan français ne veut pas

(1) Ces projets « donnent tout apaisement » à M. ALFRED OULMAN, qui écrit dans le *Petit Bleu* (20. 5. 24) :

[...] « Aux Etats-Unis, dont le rôle tend à devenir de plus en plus prépondérant dans les affaires du monde, et où nous devrions avoir le plus éminent et le plus habile de nos ambassadeurs, on n'a cessé de maintenir un homme qui fut néfaste pour notre influence, qui se couvre et nous couvre de ridicule, qui ne sait rien, qui ne fait rien et qui est la risée de tous les Américains.

» A Rome, est-ce que, depuis bien des années, M. Barrère ne devrait pas être parti? Ce vieillard usé, fatigué, sans prestige auprès du Quirinal, qui n'a pas su même faire laver l'injure faite au représentant de la France et à un glorieux maréchal, n'est plus qu'une ombre au palais Farnèse. Et, tandis qu'il sommeille, d'ardents et jeunes compétiteurs gagnent sur nous ce qu'il nous fait perdre.

» En Espagne, où nous aurions tant besoin de nous faire des amis, sommes-nous représentés comme nous le devrions? En Hollande, M. Charles Benoist fait de l'esprit; au Japon, M. Claudel fait de la peine.

» Eh bien! il paraît que tous ces gens-là vont s'en aller; il paraît qu'on va rénover notre corps diplomatique et ses procédés et ses méthodes. Ne convient-il pas de s'en réjouir? » [...]

(1) M. Charles Vaudet est secrétaire général de la Fédération départementale de la Libre-Pensée de la Seine. (Note de la *D. C.*)

du gouvernement des curés, pas plus que le bourgeois des petites villes qui conserve dans sa bibliothèque les chansons de Béranger illustrées par Tony Johannot. [...]

GEORGES PONSOT.

**Amnistie totale**
**et réparation pour les « victimes » de la réaction.**

Du *Quotidien* (18. 5. 24), sous le titre « Des actes » :

[...] Il est certains actes qui peuvent être immédiatement accomplis et qui manifesteront d'une façon éclatante « qu'il y a quelque chose de changé ». Ces actes doivent, dès le premier jour, donner au prochain ministère une figure aux lignes nettement arrêtées et engager derrière lui une majorité fidèle qui ne saurait plus échapper à son devoir démocratique.

Ces actes, c'est d'abord l'amnistie, l'amnistie totale (les crimes de trahison et de droit commun seuls exceptés) ; c'est le « haillon » des discordes civiles et des misères de la guerre arraché enfin des épaules de la République. C'est ensuite la réintégration des 24 000 cheminots révoqués et dont le Bloc National, moins généreux que le fascisme, a fait durer quatre ans le châtiment. [...]

PAUL PAINLEVÉ.

**M. Malvy se sent vengé.**

De *Paris-Soir* (16. 5. 24), dont un rédacteur, M. BERNARD LECACHE, a interviewé M. Malvy, ces déclarations de l'ancien ministre de l'Intérieur :

[...] — Hier encore, j'étais dans le Lot. Depuis trois jours, depuis le résultat, c'est l'enthousiasme, un [illegible] jamais. On pleurait de joie. Ministre, je ne fus jamais autant fêté. Vous comprenez que je me sente vengé !

— Suffisamment vengé ?

— [illegible] est rendu. Le Sénat [illegible] en Haute-Cour, a pu réussir une sorte de [illegible] d'État. Je n'ai reconnu et ne reconnais que [illegible] du peuple. [illegible] en toute souveraineté. Je suis payé. N'est-ce donc pas suffisant ?

Le Lot « passé à l'ennemi », la France déléguant ses pouvoirs à « l'Anti-France », suivant les curieuses expressions des adversaires battus, tout reste à faire :

— Quelles que soient les réparations auxquelles je [illegible] dit [illegible] M. Malvy, je n'ai qu'une seule pensée : voir venir les réparations dues aux innombrables victimes des procès d'opinion, du clemencisme odieux, de l'imprudente collusion entre la politique et la justice.

— Alors, l'amnistie ?

— [illegible]

Il serre les mâchoires :

— [illegible]

[illegible] sion. J'ajoute, doucement :

— Il faut se débarrasser de la guerre, se laver de [illegible]

— [illegible] les petits fonctionnaires révoqués, pour les cheminots renvoyés, pour toutes les victimes.

— Vous la demanderez à la nouvelle Chambre ?

— Elle devra l'accorder immédiatement. Je l'y pousserai de toutes mes forces. [...]

**Les élections sont bonnes.**

Du *Petit Bleu* (13. 5. 24) :

Une majorité nouvelle entre au Palais-Bourbon portée par un mouvement populaire que nous avions depuis longtemps prévu, mais dont il était difficile de penser qu'il se manifesterait avec tant de force et dans un laps de temps aussi rapproché. [...]

C'est qu'on en avait assez de ceux qui n'ont cessé, au cours de la législature, de laisser les exploiteurs exploiter et la vie chère s'aggraver. C'est qu'on en avait assez de la constante impunité des mercantis, des financiers véreux et de toute cette tourbe, qui, depuis bientôt dix ans, dans la guerre comme dans la paix, met en coupe réglée ce pays déjà si éprouvé. On était las des complaisances coupables des législateurs, de l'inertie voulue de la magistrature, si dure envers les faibles et les petits, si indulgente avec les forts et les puissants. [...]

Car il ne faut point se le dissimuler, on n'a pas voté pour quelqu'un, on a voté contre un système dont les résultats ont été si désastreux qu'après tout l'électeur s'est dit que, tout allant bien mal avec ceux qui siégeaient au Parlement, on avait, en les éliminant, la chance de trouver mieux, qu'on ne saurait avoir pis et que les charges écrasantes qui accablent tous les citoyens ne sauraient devenir plus accablantes. [...]

ALFRED OULMAN.

## IV. — RADICAUX NATIONAUX ET PROGRESSISTES

**L'Église et la République**
**ne peuvent pas faire bon ménage.**

Du *Rappel* (15. 5. 24), sous le titre « On demande de la clarté » :

[...] Autant nous nous associons à une politique qui veut assurer la sécurité du pays contre une nouvelle agression, le relèvement de la France par le travail dans la paix sociale et la paix des peuples, le règlement des réparations par ceux qui ont dévasté nos régions les plus riches, autant nous nous élevons contre une politique de supernationalisme et une politique de réaction qui ne peuvent aboutir qu'à troubler la paix sociale et la paix du monde.

Nous nous méfions de ces néo-républicains qui nous agacent les oreilles en nous répétant qu'ils veulent la paix religieuse dans le cadre des lois laïques. Comme si c'était du côté des républicains que se sont jamais manifestés l'intolérance et le bûcher !

[illegible] liberté des cultes. Les lois de laïcité sont pour nous, au contraire, la garantie légale de la liberté de pensée et de la liberté de conscience. Lois de laïcité et progrès social sont intangibles pour les républicains qui ne séparent pas l'intérêt de la France de celui de la démocratie. Pas de réticence ni de restriction mentale là-dessus. Le mariage de l'Eglise et de la République ne peut être qu'un inceste.

Le bilan du Bloc National, nous l'avons dressé, ici même, il y a quelques jours : c'est Rome avec Canossa ; c'est la [illegible] de l'Eglise et de l'Etat [illegible] tombées en désuétude [illegible] c'est, au [illegible] la guerre.

C'est contre cette [illegible] que nous nous sommes élevés [illegible] et que nous nous élèverons demain,

quelles que soient les tendances de la Chambre, quel que soit le Gouvernement. [...]

La France républicaine ne peut vivre que dans la paix et le travail. Elle attend son relèvement moral et matériel non pas d'un Parlement de démagogues, mais d'un Parlement de démocrates éclairés et avisés. Si dans la nouvelle Chambre il ne se forme pas de majorité nettement républicaine, il ne saurait y avoir ni Gouvernement ni politique.

Il ne resterait pour le salut public que... la dissolution.

Ch. Debierre,
*sénateur du Nord.*

**La République continue dans l'ordre et le progrès.**

De l'*Homme libre* (13. 5. 24):

Le corps électoral a fait l' « omelette ». Mais ce sont les œufs du Bloc National qu'il a cassés, sans doute en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui n'a pas eu « merci » de ses malheureux exploiteurs. On peut bien dire que jamais « casse » pareille n'illustra les annales politiques. Tout ce qui, dans l'ancienne Chambre, était ouvertement ou implicitement élément de stagnation ou de réaction a volé comme fétu de paille devant le souffle puissant du suffrage universel. Les déguisements républicains, même, n'ont pas résisté. Et les fantaisies capricieuses du mode de scrutin ont même ajouté à cette débâcle en faisant des vaincus, comme M. André Tardieu par exemple, qui eussent mérité mieux. [...]

Cinq ans durant, ces hommes ont eu le pouvoir. Rien n'est venu d'eux qui fût nettement bon. La vie chère, aggravée de mois en mois par la complaisance passive ou active envers les profiteurs de la guerre et de la paix ; la crise des loyers traînée de palliatifs en palliatifs sans solution jamais satisfaisante ; les campagnes ostensiblement appuyées par les intérêts matériels contre les conquêtes laïques ou sociales de la République ; tout cela a ouvert les yeux au corps électoral, lui a montré qu'on pouvait se dire républicain et ne l'être guère ; qu'on pouvait combattre le socialisme et ne pas servir la démocratie ; qu'on pouvait vouloir de bonne foi relever le pays et ne rien faire pour l'y aider. Tout le secret des élections d'hier est là-dedans — dans cette déception et dans ce réveil. Comme presque toujours, ce n'est pas l'opposition qui a vaincu, c'est la majorité qui s'est suicidée. [...]

Un grand souffle de républicanisme ardent, un grand effort de progrès social, un sérieux travail de redressement économique et d'assainissement des mœurs politiques, le retour à la vraie, à la pure tradition démocratique, ne doivent pas, ne peuvent pas empêcher la majorité de gauche de voir aussi le péril que peut constituer à sa gauche l'augmentation des forces communistes de violence et d'excitation. Et l'abandon des pratiques et des errements du Bloc National ne doit pas avoir pour conséquence un changement dans notre politique extérieure qui ne peut, hélas, en face d'une Allemagne comme elle est, être que ce qu'elle est. Le monde, au contraire, assuré par les élections du 11 mai de notre très réelle volonté de paix, comprendra mieux la fermeté et la ténacité que nous ne pouvons pas ne pas mettre à réclamer l'exécution du traité, le payement des réparations et les garanties de notre sécurité. [...]

**Les modérés ne garderont pas rancune aux radicaux qui les ont battus.**

De l'*Avenir* (16. 5. 24), sous le titre « Le moindre mal » :

[...] Notre parti républicain de gauche a subi dans la bataille des à-coups terribles, il s'est rétréci comme la peau de chagrin. Mais ses vœux compensateurs pourraient être réalisés s'il voyait le Parti radical chercher loyalement à tirer tout le parti possible du déplorable traité de Versailles. Pour cela, il faudrait que le parti collectiviste consentît à regarder, l'arme au pied, les opérations de la troupe radicale.

Emile Buré a déjà lancé aux républicains de gauche la fameuse apostrophe de Barnave ; il a annoncé qu'ils allaient mollir et se mettre à la disposition du Gouvernement de demain. La vérité est que nos amis se préoccupent avant tout de l'avenir de notre pays. On les a brimés, on les a calomniés, on les a traités de réactionnaires, de cléricaux, de renégats. Ils ont souffert ce martyre parce qu'ils ont pensé que le relèvement de la patrie était le prix de leur sacrifice. Aujourd'hui, ils ne refuseront pas leur concours à un Gouvernement qui leur apportera des solutions raisonnables et patriotiques.

Est-il donc certain que M. Herriot va prendre le contrepied de la politique extérieure de M. Poincaré ? Les républicains du centre souffrent assurément de leur défaite imméritée ; ils savent que l'opinion publique leur donnera un jour leur revanche. Mais il serait contraire à leur dignité et à leur patriotisme d'entraver les efforts du Gouvernement de demain lorsqu'il représentera la France aux yeux de l'étranger. [...]

Maurice Ajam,
*sénateur de la Sarthe.*

**Unis pour vaincre, les socialistes et les radicaux pourront-ils s'unir pour gouverner?**

Du *Temps* (13. 5. 24), sous le titre « Les élections d'hier » :

[...] On va voir maintenant, à partir du 1er juin, comment les alliés d'un jour resteront les associés de quatre ans, quelle politique extérieure, intérieure et fiscale, ils vont pratiquer. Entre les communistes, alliés ouverts des communistes moscovites, les socialistes, pour qui les revendications françaises sur l'Allemagne paraissent toujours excessives, les radicaux-socialistes, qui ont pratiqué dans la dernière Chambre une politique nationale, quelle entente va se faire, quels désaccords vont surgir ? Sous les grands mots d'entente internationale, de justes réparations mesurées à la puissance de payement allemande, cheminent des réalités positives, des moyens déterminés. Pratiquera-t-on envers l'Allemagne une politique d'exécution si elle résiste ou d'inertie si elle se dérobe ?

Si c'est la force, aucun changement. Si c'est l'inertie, aucun payement. Dès lors, quelle politique fiscale ? Ce que l'Allemagne ne payera pas, sont-ce les Français qui auront encore à le payer avec toutes les surcharges que la prolongation de la faillite allemande leur imposera ? Alors, quelle sera la politique fiscale « du Bloc des gauches » ? Confiscation du capital, prélèvement sur le capital comme le prêchent les théoriciens du socialisme ? Les radicaux-socialistes accepteront-ils cette conséquence d'une liaison dangereuse avec les socialistes ? On ne paye pas trente milliards d'impôts en effarouchant le capital. Pour suffire à un budget de 30 milliards, les équilibristes les plus subtils n'ont pas encore trouvé d'autres moyens que l'emprunt ou l'impôt.

L'emprunt ? On le tue dans l'œuf en effrayant le capital, en ébranlant le crédit. Les impôts ? On retombe dans le reproche dirigé contre le Bloc Natio-

nal, qu'il a eu le courage naïf d'encourir à la veille des élections, dont ses adversaires ont avant-hier su si bien jouer, hier si bien profiter. [...]

Du *Temps* (14. 5. 24), sous le titre « Causes et conséquences » :

Si on maintient dans la Chambre, corps politique, le Cartel des gauches constitué dans le pays, corps électoral, on a un agrégat de socialistes, de radicaux-socialistes et de républicains-socialistes qui représentent 276 unités et feront forcément une politique d'extrême gauche très accentuée.

Par cette politique même, il dressera, il agglomérera contre lui le Bloc des républicains, qui seront amenés à s'appuyer sur la droite, comme le Bloc des gauches lui-même s'appuie sur les socialistes. Combien de voix pour le Bloc républicain national ? 264. Le Bloc des gauches croit-il qu'on peut longtemps gouverner avec 12 voix de majorité marquées sur le papier au début de son fonctionnement ?

De quelque manière qu'on examine la composition de la nouvelle Chambre, on voit que seul, et encore avec quelque difficulté, un Gouvernement de concentration est possible, constitué entre républicains de gauche affranchis de la droite et radicaux-socialistes ou républicains-socialistes affranchis des socialistes. Tout autre ministère est voué d'avance à des convulsions, et les crises ministérielles se multiplieraient au point de rendre tout Gouvernement impossible. [...]

**Victoire des gauches, victoire allemande.**

De la *République française* (14. 5. 24), sous le titre « La majorité introuvable » :

[...] La sinistre satisfaction que Berlin et Moscou ne prennent même pas la peine de voiler, en écho à celle des triomphateurs du Cartel des gauches, est pour faire réfléchir, trop tard, hélas ! ceux qui se sont laissé monter la tête par les pacifistes hurlants — ils n'en sont plus à bêler, — qui placardaient sur tous les murs de France : « Poincaré, c'est la guerre, et c'est nous qui apportons la paix. »

Ils promettaient non moins solennellement la restauration du change et la fin de la vie chère. Leur apparition a suffi pour faire bondir la livre et le dollar, ce qui n'est pas de bon augure pour le prix des denrées. [...]

Si on nous livrait à leur cohue, l'Allemagne aurait bientôt fait de nous plier à ses exigences et, à l'intérieur, on verrait avant peu ce que deviendrait entre leurs mains l'ordre public.

En tout cas, les Allemands ne se seront pas fait faute de nous avertir, pour ce qui est de la Ruhr, et ni leurs amis les socialistes, pour ce qui est de l'ordre intérieur :

« Tout Allemand raisonnable doit souhaiter la victoire de la Gauche française aux élections législatives », écrivait von Gerlach dans le *Welt am Montag*.

Cette fois du moins, ils ne nous auront pas pris en traîtres.

Quant à la politique intérieure que nous offre la Poubelle Internationale où trônent Malvy et Marty, nous en voyons un aperçu dans l'assortiment des projets de lois socialistes qui se pressent aux portes de la nouvelle Chambre.

GROSCLAUDE.

**Dans le gâchis.**

De l'*Éclair* (13. 5. 24), sous le titre « Les conséquences du scrutin » :

Le « Bloc des gauches » triomphe. Les socialistes vont entrer en nombre à la Chambre, et nous sommes sûrs que cette perspective n'enchante pas les chefs radicaux, qui se rendent fort bien compte que tout gouvernement va désormais devenir impossible.

M. Herriot aura été bon prophète. La France sera certainement demain dans un vrai « gâchis », et l'électeur payera cher le mouvement de colère qu'il vient d'avoir. Il en voulait aux députés du « Bloc National » parce qu'ils n'avaient pu faire baisser le coût de la vie et parce qu'ils avaient été contraints, pour sauver notre crédit, de voter le double décime. Il nous dira dans quelques mois ce qu'il pense de la gestion financière de ses nouveaux élus et de la politique intérieure qu'ils vont inaugurer. Au moins les députés qui viennent d'être si brutalement remerciés avaient-ils su maintenir l'ordre dans ce pays. Leurs successeurs, prisonniers des socialistes et des communistes, seront bien empêchés de montrer la même énergie qu'eux, et nous craignons qu'avant peu une grève générale ne vienne récompenser le rôle de Gribouille électeur, qui s'est jeté dans les bras des partisans de l'impôt sur le capital en voulant échapper au percepteur du « Bloc National » qui, malgré tout, était encore modéré dans ses prétentions. [...]

Un de nos amis italiens nous disait hier : « Vous avez eu des élections à la Nitti. » On ne saurait mieux caractériser le scrutin de dimanche, et ceux qui, dans le « Bloc de gauche », ont l'intelligence de la situation et quelque souci de l'avenir de leur pays se demandent évidemment avec la plus vive anxiété s'ils n'ont pas aggravé la crise parlementaire qu'ils se flattaient de résoudre et si le régime résistera à leur victoire. [...]

EMILE BURÉ.

**N'ayant pas su gouverner,**
**la majorité de 1919, devenue minorité,**
**ne saura pas davantage faire de l'opposition.**

De l'*Echo national* (14. 5. 24), sous le titre « Quand Herriot sera roi... » :

[...] La majorité de 1919, élue contre le Bloc de gauche et qui a voté, quatre ans durant, pour tous ceux qu'elle avait battus, sera, dans la Chambre prochaine, minorité.

Emilio Castelar professait que les partis se défont au pouvoir et se refont dans l'opposition.

Les vainqueurs d'il y a quatre ans n'ont même pas eu besoin d'exercer le pouvoir — qu'ils n'ont jamais osé prendre — pour donner le spectacle d'une parfaite décomposition.

Beaucoup d'entre eux, jeunes et inexpérimentés, n'ont pas compris ce qui se passait. [...]

Résultat ? Un joli Bloc de gauche, que les officieux essayent d'amenuiser, mais qui est tout de même un peu là.

A tel point que, dès aujourd'hui, il signifie sa volonté de ne pas partager le pouvoir avec ceux qui ont fait son lit.

Car voici venir la grande coalition, la coalition qui, le 11 janvier 1923, a demandé, par la voix de Doumergue, l'affichage du discours sur l'occupation de la Ruhr ; qui, par la voix d'Edouard Herriot, a refusé sa confiance à cette occupation et qui, par la voix de Léon Blum, a proclamé que cette même occupation était un crime contre l'humanité. Ce sont ces trois tronçons qui vont s'unir pour constituer un Gouvernement : je suis convaincu que, dans ses rêves les plus « à gauche », M. le pré-

sident du Conseil n'était jamais allé jusque-là.
Quant à la majorité d'hier, devenue minorité, je gage qu'en présence de ce Gouvernement elle ne dira rien du tout, — ce qui lui sera d'autant plus aisé que ceux qu'elle applaudissait toujours avant de voter contre eux : André Lefèvre, Mandel et moi-même — ne seront plus là pour la secouer.

Et au moment des ordres du jour, le survivant Chassaigne-Goyon viendra lire un papier où il affirmera sa volonté de ne juger que sur ses actes le camarade Léon Blum.

Pour faire de l'opposition, il ne restera que M. Marty, son revolver et ses grenades.

Je vois d'ici Herriot et Blum, retour des Chequers, ou Vincent Auriol travaillant avec Loucheur son impôt sur le capital : dans un intérêt national, les Epigones d'Arago leur voteront la confiance.

Ce qui est grave dans la Chambre de demain, c'est moins la politique qu'y fera la majorité que le concours qu'elle trouvera près de la minorité. [...]

ANDRÉ TARDIEU.

**L'œuvre destructrice d'une majorité patriote.**

Le lendemain 15 mai, dans « Un dernier mot », M. ANDRÉ TARDIEU annonçait la disparition de l'*Echo national* « avec le regret de n'avoir pas réussi l'œuvre qu'il avait entreprise, mais la conscience de s'y être consacré sans restriction ni faiblesse » :

[...] Lorsque, à la fin de 1921, nous avons décidé de fonder ce journal, nous avons dit qu'il était déjà tard.

L'événement nous a donné raison.

Déjà l'habitude était prise de saboter les deux victoires de 1919 : victoire nationale et victoire politique. On a continué.

Des garanties inscrites dans la paix victorieuse, celles-là seules demeurent acquises que le cabinet Clemenceau avait lui-même réalisées.

Toutes les autres — châtiment des coupables, désarmement, réparations — ont été tour à tour abandonnées ou mutilées par nos successeurs, et les élections de dimanche scellent la pierre du tombeau sur le sens de la victoire en consacrant la revanche des défaitistes.

A l'intérieur, la majorité que le discours de Strasbourg (1) avait appelée à la vie a prouvé, quatre ans durant, son incapacité d'être et laissé le Gouvernement aux mains des partis qu'elle avait battus.

Soit contre M. Briand, qui l'expulsait de la République, soit contre M. Poincaré, qui se défendait de la connaître, elle a refusé d'affirmer sa volonté de gouverner.

Trahis par les détenteurs du pouvoir, comme étaient trahis par eux les droits contractuels de la France, elle a traîné, de capitulation en abdication, une lamentable existence.

L'appel que, pendant plus de deux ans, nous lui avons lancé dans ce journal n'a jamais été entendu par elle. Trop souvent, elle n'y a répondu que par l'injure.

L'espoir que nous avions formé de la réveiller a été déçu.

Elle s'en va laissant la France impayée, l'Allemagne libre d'armer, la vie plus chère que jamais, ayant failli à toutes ses promesses. [...]

(1) Discours de M. Clemenceau à Strasbourg (4. 11. 19) : cf. *D. C.*, t. 2, pp. 663-669. (Note de la *D. C.*)

Clemenceau, qui avait fait cette Chambre après avoir sauvé la France, fut abattu par elle, dans le guet-apens d'un scrutin secret, dès le début de 1920 (1).

M. Raymond Poincaré, à qui fut décerné l'honneur d'avoir bien mérité de la patrie parce qu'il avait contresigné les actes du ministère Clemenceau, a défait de ses propres mains, en 1924, la majorité de paix nationale qu'avait forgée Clemenceau.

Ce journal a, pendant ses trente mois d'existence, essayé de l'en empêcher : il n'y a pas réussi.

En avouant son insuccès, il voudrait conseiller à d'autres de méditer sur leurs responsabilités.

C'est le vœu attristé et désintéressé qu'il forme en disparaissant pour la France et pour la République.

ANDRÉ TARDIEU (2).

## V — LIBÉRAUX ET NATIONALISTES

**La majorité de demain poursuivra la politique extérieure conciliatrice de M. Poincaré.**

Des *Débats* (14. 5. 24), sous le titre « Les élections du 11 mai et la politique extérieure » :

La victoire du Bloc des gauches n'entraînera pas dans la politique extérieure des modifications aussi sensibles qu'à l'intérieur. Le chef de la nouvelle majorité suivra dans ses grandes lignes la politique adoptée par M. Poincaré depuis la fin de l'an dernier. M. Poincaré lui-même a effectué au commencement de l'hiver l'évolution que commandaient les circonstances et que désiraient non seulement les hommes de gauche, mais tous les Français possédant des traditions de gouvernement et soucieux de conserver à leur pays l'autorité morale qu'il s'était acquise pendant la guerre.

Malheureusement pour le Bloc National, qui s'est trouvé compromis dans des projets d'aventures, il s'est dégagé tardivement de l'influence de certains groupes hallucinés par des souvenirs de fausse grandeur, par le mussolinisme et par des rêves de dictature.

Quoiqu'il fût personnellement hostile à ces tendances extravagantes, et que son esprit clair ne s'embrumât point dans les combinaisons des brouillons, on ne peut méconnaître qu'aux yeux des masses démocratiques françaises, comme à ceux des étrangers, de longues complaisances pour quelques hommes tumultueux inspirèrent de fortes défiances jusqu'à l'automne dernier. Mais l'arrêt de l'affaire du Palatinat, la convocation des Comités d'experts et l'adhésion aux conclusions du rapport Dawes ont marqué les étapes du retour à une politique qui correspondait à la véritable pensée de M. Poincaré. Les ministres de demain resteront dans la même voie. [...]

AUGUSTE GAUVAIN.

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 114-127 : Echec de M. Clemenceau à la présidence de la République.

(2) Dans une lettre à ses électeurs de Seine-et-Oise, M. TARDIEU leur faisait part de sa retraite et ajoutait :

« Depuis quatre ans, à la tribune et dans la presse, j'avais dit et répété que la politique des Gouvernements successifs préparait cette... catastrophe. On ne m'a pas cru. On a eu tort.

» Pour garder le droit de crier « Casse-cou ! », j'ai trois fois refusé le pouvoir. Aujourd'hui, un seul regret m'étreint : c'est d'avoir eu trop raison contre ceux qui, ici et ailleurs, me reprochaient de critiquer les puissants du jour, de lancer l'appel d'alarme, de troubler l'inertie des satisfaits. » [...]

**L'inertie de Poincaré est la cause superficielle de la débâcle, et le laïcisme la cause profonde.**

De la *Victoire* (14. 5. 24), sous le titre « La vraie cause de la défaite » :

Poincaré fait annoncer officiellement qu'il démissionnera le 1er juin : quand un président du Conseil a conduit sa majorité à un pareil désastre, c'est ce qu'il a de mieux à faire s'il ne veut pas que l'adversaire victorieux le jette dehors. Triste fin d'un homme politique de qui personne n'a jamais contesté la probité, le patriotisme, la puissance de travail et les brillantes qualités de l'avocat d'affaires, mais à qui il a manqué, de tout temps, la seule qualité qui distingue un vrai chef : le caractère.

Tomber en combattant comme Tardieu ou Mandel, c'est une fin glorieuse, ou plutôt ce n'est pas une fin, car des chutes pareilles sont toujours suivies — la vie de Clemenceau nous en a fourni la meilleure preuve — de complets relèvements et de magnifiques résurrections.

Mais tomber sans s'être battu, livrer à l'adversaire des positions splendides sans avoir rien fait pour les défendre, c'est une défaillance intellectuelle ou morale que ne pardonneront jamais à Poincaré, malgré les services qu'il a rendus, la foule des patriotes qui avaient mis en lui toute leur confiance. [...]

Mais si l'on veut, en dehors des défaillances personnelles de Poincaré, connaître la cause de l'événement qui afflige tant de patriotes, il faut creuser plus profondément.

La triste vérité, c'est que nous recueillons en ce moment ce que la République a semé pendant quarante ans, cette République laïque dont Poincaré est si fier.

Pendant les quarante ans qui ont précédé la guerre, on a semé — nous avons semé les uns et les autres — l'esprit d'individualisme, l'esprit d'indiscipline et de révolte, le mépris des croyances traditionnelles, qui étaient seules capables de maintenir le gros du troupeau dans certaines disciplines nécessaires : naturellement, nous récoltons, à mesure que les nouvelles générations élevées à cette école arrivent à l'âge d'homme, une formidable poussée à gauche et à l'extrême-gauche qui ébranle tous les fondements de la société. [...]

Gustave Hervé.

**Aurons-nous une persécution religieuse, ouverte ou déguisée?**

Du *Figaro* (19. 5. 24), sous le titre « L'anticléricalisme est-il à redouter? » :

Il faut se garder de rire des pessimistes : ils savent dénoncer les faits ; où ils se trompent, c'est [illegible] possibilités. Il est hors de doute qu'une majorité est entrée à la Chambre, nourrissant les pires intentions contre l'Eglise, et qu'elle n'est pas assez intel[illegible] connaître que la religion peut se développer sans [illegible] l'Etat, voire en mettant à son service une [illegible], une force morale, une loyauté, dont il a le plus grand besoin. Mais la situation, cependant, est loin de ressembler à celle d'il y a vingt ans. [illegible], les forces catholiques ont grandi, se sont organisées : il faut compter avec elles. En même temps, l'anticléricalisme de la masse s'est assoupi : l'indifférence, et parfois une indifférence bienveillante, a succédé à l'hostilité de naguère. Le petit jeu n'est plus possible qui consistait à donner « du curé à manger » pour détourner l'attention et tromper le public chaque fois qu'une défaillance ou un abus du Gouvernement risquait de le mécontenter. Le « curé », si j'ose dire, n'est plus matière comestible, et l'artifice serait vain. D'ailleurs, les œuvres catholiques sociales et charitables ont, même en dehors des fidèles, une clientèle trop vaste et trop intéressée à leur accroissement pour que chaque coup qui leur serait porté ne fût pas considéré comme une mesure dirigée contre les classes ouvrières, qui, d'abord, en pâtiraient.

Donc on peut dire que l'anticléricalisme ne rapporterait à ses partisans ni ferveur (*sic*) ni profit et qu'il n'est plus un procédé de prestidigitateur. Je doute que la majorité le comprenne ; mais il est probable que le Gouvernement de demain s'en rendra compte, et renoncera, sans plaisir, à une persécution ouverte qui ajouterait encore du désordre à des affaires dont les complications le dépassent déjà. Et puis, un chef de parti, s'il devient chef de Gouvernement, n'est plus tout à fait le même homme.

Il reste que la persécution déguisée et secrète refleurira certainement. Sans parler des instructions aux préfets, de mille querelles particulières, de mille vexations sans éclat, je vois venir ces quatre sujets qui seront, et sans doute bientôt, abordés à la tribune. Il est inutile de les nommer : si les prophètes de malheur ont parfois raison, c'est que leur prophétie a été recueillie, a donné des idées et des directives aux persécuteurs à l'affût. On les connaîtra toujours assez tôt. Les catholiques auront-ils à la Chambre des défenseurs capables de défendre leurs libertés, rares et chèrement conquises? Je ne sais ; la précédente législature, tellement plus favorable à leur cause, n'a guère brillé, sous ce point de vue, par le courage, l'initiative et l'action. Sans doute on y dormait en toute sécurité. Il est possible qu'une défense plus difficile soit aussi plus excitante. Mais ce qu'il faut, c'est que l'immense majorité de catholiques qui peuplent le pays s'intéresse — je dis : s'intéresse — à ces questions vitales, où le sort de la famille comme celui de la nation sont en jeu. Les catholiques sont mous et ne sont point unis. Se figure-t-on bien la terrible puissance des catholiques, chaque individu dans sa sphère, chaque société, chaque groupe, répondant à la persécution par la persécution et dressant contre un Gouvernement hostile la plus vaste et la plus disciplinée des offensives? Aucun pouvoir n'y saurait résister, aucune loi dompter une volonté fondée sur une loi plus haute qui ne transige pas. Il me semble que, dans l'état actuel des choses, il suffirait, pour cristalliser ces molécules dormantes, d'une action anticléricale assez vive — et assez visible (et il ne manque pas de clairvoyants esprits pour sortir de ses voiles la persécution et en montrer à tous l'affreux visage nu) — pour que la réaction soit immédiate et comme mécanique. La lutte ne serait pas longue.

Louis Martin-Chauffier.

**Avec la complicité des cadres administratifs, la politique de guerre religieuse et de défaitisme l'a emporté.**

De l'*Écho de Paris* (25. 5. 24), sous le titre « La situation politique » :

[...] Loyalement attachés à l'union sacrée, nous étions soucieux de donner enfin au pays l'impression et la réalité d'une stabilité pacificatrice ; elle lui était indispensable, après un ébranlement sans mesure, pour redresser son équilibre moral et restaurer

ses forces économiques. Nous pensions que les leçons de la guerre avaient aboli dans les esprits et dans les cœurs les germes mêmes des régimes abjects violemment condamnés par tous les honnêtes gens ; nous espérions que le souffle du champ de bataille avait partout balayé l'atmosphère de suspicion, de renoncement et d'abandon qui, de 1900 à 1911, avait favorisé et même préparé l'agression de 1914.

Nous nous sommes donc abstenus de demander — que dis-je ? — d'exiger l'épuration du personnel administratif, le bouleversement des cadres dans l'organisation de nos services publics. L'expérience a démontré l'inanité de nos généreuses et inutiles concessions. Il est des poisons dont la virulence corrosive défie toute savante médicamentation et appelle l'opération chirurgicale. Et il n'aurait même pas suffi de chasser certaines personnalités de nos administrations centrales ; il eût fallu gratter les murs à l'intérieur des édifices, où, sournoisement, ils ont perpétué les malsaines traditions d'avant-guerre. *Sunt animae rerum!*

Nous avons passionnément voulu la pacification religieuse. Elle apparaissait comme le fruit naturel de l'union intime qui avait soudé en un bloc patriotique les âmes de tous les Français, sans distinction de croyances, soit dans la fournaise brûlante des champs de bataille, soit dans la boue gluante ou glacée des inoubliables tranchées. Aussi, après l'indispensable rétablissement de l'ambassade au Vatican, avons-nous, ajournant toute initiative, laissé à la sagesse du Saint-Siège le soin de négocier avec le Gouvernement français l'adoption de toutes mesures propres à rétablir progressivement l'Eglise de France dans le cadre de la vie, de la législation et des libertés nationales. [...]

C'est contre cette politique de probité, de dignité et de paix que se sont dressés les embusqués d'hier, les défaitistes de toujours, les égoïsmes alarmés, les appétits déchaînés, les situations menacées par les économies en projet et par les refus opposés, en raison des ressources trop insuffisantes du Trésor public, aux accroissements des traitements et des salaires.

La mobilisation de toutes ces forces de confusion et de désordre avait été soigneusement et secrètement préparée ; elle a été rigoureusement exécutée. « Poincaré-la-Guerre », tel fut leur cri de ralliement. Il a été transposé dans chaque circonscription et mensongèrement appliqué, adapté aux hommes qui, se réclamant de la politique gouvernementale, portaient haut et ferme le drapeau de l'autorité, de l'ordre, de la paix et de l'honneur national.

« Poincaré-la-Guerre » ! Sur ce leitmotiv, développé avec toutes les variantes que comportait chacun des milieux considérés, les plus honteuses calomnies, les plus abominables turpitudes, les plus ignobles interprétations même des deuils intimes et sacrés ont été diffusés à travers tout le pays. L'étrange profusion des journaux, des tracts et des affiches qui colportaient ces ignominies n'a été entravée ni par la baisse du franc ni par le renchérissement de la vie. Des émissaires stylés pénétraient jusque dans les foyers, surtout dans ceux cruellement éprouvés par la grande tourmente, répétant sous une forme appropriée le cri de détresse : Poincaré-la-Guerre ! Et pour jeter plus sûrement la panique au cœur des populations rurales, tels agents de nos administrations financières adressaient officiellement aux cultivateurs, quelques jours avant le 11 mai, de longs questionnaires inquisitoriaux qui rappelaient la période douloureuse des réquisitions odieuses à nos campagnes et en laissaient en quelque sorte pressentir le prochain et funeste retour.

Le Bloc des gauches a spéculé sur les lâchetés conscientes ou inconscientes d'électeurs affolés.

Il est le parfait élu du défaitisme ! [...]

Général DE CASTELNAU.

**Dans la Chambre « de Caillaux et de Malvy », l'opposition nationale est décapitée.**

De l'*Action Française* (13. 5. 24), sous le titre « La même situation qu'en mai 1914. — Victoire électorale de l'Antifrance » :

Qu'on ne voie dans ce titre nulle exagération, nulle amertume. C'est une constatation pure et simple. La force aveugle du nombre, habilement maniée par des puissances d'argent et d'attraction germanique, que notre incomplète victoire n'avait pas su dissoudre, expose la France à une nouvelle et prochaine agression allemande. C'est, à vue d'œil, une affaire de dix-huit mois ; peut-être moins, peut-être davantage. Non qu'il ne subsiste, chez certains radicaux vainqueurs, une velléité patriotique. Mais, nés sous le signe de Caillaux et de Malvy à la reprise de possession du pouvoir, ils subiront le signe et l'emblème, et feront forcément une politique de « rapprochement franco-allemand », comme en juin 1914 ; donc une politique de *Courrier européen* et de *Bonnet rouge*, laquelle est l'antichambre de la trahison et de la guerre.

Millerand, à qui cette journée du 11 mai va coûter la présidence de la République — il est la bête noire des radicaux, comme chef du Bloc dit « national », — ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Il est en train de payer Steeg. Même remarque — *mutatis mutandis* — quant à Poincaré. Mais je suis persuadé qu'à l'heure où j'écris Poincaré ne se rend pas compte — en dépit de son intelligence et de son patriotisme — du désastre national de telles élections. De toutes façons, il n'aura compris que trop tard. [...]

Quant à la persécution religieuse, elle va reprendre, bien entendu, de plus belle, étant la pente naturelle et traditionnelle du radicalisme, qui y trouve une compensation à ses abandons en matière de politique étrangère. Les préfets de Caillaux et de Combes, de Waldeck et de Rouvier — que ne sut pas exorciser la Chambre du 16 novembre — vont s'en donner à cœur joie, ne risquant plus guère de voir rappeler et stigmatiser, à la tribune, leur ignominie. A vingt ans de distance, le système des fiches va retrouver son ancienne faveur ; et le « régime abject » aura eu, en somme, raison de Millerand, considéré par les nouveaux *beati possidentes* comme partiellement responsable de la victoire malencontreuse de la Marne. [...]

Personnellement, je pense que les voies de la Providence — si dures qu'elles semblent — sont toujours, en fin de compte, les meilleures. Derrière tout malheur immérité, il y a un bonheur caché. L'essentiel est d'avoir fait son devoir, de son mieux, et de continuer à le faire. L'Antifrance, qui semble triompher, est peut-être beaucoup plus près de son gouffre que nous ne le supposons, et je veux espérer encore qu'elle y tombera, sans y entraîner le pays. [...]

(*A suivre.*) LÉON DAUDET.

---

ALBUM DE LA « D. C. »

*Le grand mal chez nous n'est point dans ce que la législation nous accorde ou nous refuse, mais bien dans ce que nous sommes.*

Dom GUÉRANGER.

# OSSIERS DE « LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

***Un grand historien catholique***

## LOUIS PASTOR

### LETTRE AUTOGRAPHE DE S. S. PIE XI

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Lorsque, à la fin de ce mois, dans la plénitude de s facultés physiques et morales, vous célébrerez le ' anniversaire de votre naissance, vos élèves et vos ifrères de jadis à l'Université d'Innsbruck — Nous ons appris récemment leurs projets — vous fêtent, de concert avec tous ceux dont vous avez conis l'affection et l'admiration, par des témoignages s particuliers de respect et de joie. Dans cet hommage, destiné à rappeler vos mérites, serait-il convenable que le Pontife Romain, que Nous-même, qui geons à un si haut prix et votre personne et vos vaux, qui sommes lié à vous par des relations déjà ciennes, Nous gardions le silence ou Nous Nous ssions devancer par d'autres ?

A tous ceux, quels qu'ils soient, qui suivirent dis durant de nombreuses années votre enseignement dans la célèbre Université, il appartient de nter votre connaissance profonde du passé alliée à finesse, à l'acuité du jugement et à un incorruptible amour de la vérité. A eux aussi de s'estimer très ureux d'avoir, sous votre direction, puisé le même ût de l'étude et les mêmes méthodes de recherche de critique, et de s'en être pour ainsi dire imégnés.

De son côté, le Siège apostolique profite de la cironstance qui lui est offerte pour adresser par Notre termédiaire un éloge public à l'*Histoire des Pontifes romains*, le principal de vos écrits et un ouvrage tout point parfait. Il exalte cette œuvre comme elle relevait de sa juridiction, comme un travail ouvé dans son sein ; n'est-ce pas à votre intenon que Notre prédécesseur d'immortelle mémoire éon XIII ordonna pour la première fois d'ouvrir les rchives, d'où furent mis à jour les innombrables ocuments qui sont la parure de votre histoire ?

Et vous, Notre cher Fils, vous avez apporté à une grande entreprise une telle pénétration d'esprit, telles ressources d'excellente doctrine, que peronne peut-être ne s'est jamais trouvé pareillement isposé et préparé à une tâche de ce genre. En effet, ans les volumes qui l'un après l'autre ont paru usqu'à ce jour, non seulement toutes vos affirmaions, même les plus minimes, s'appuient sur l'autorité des textes et la confiance qu'on leur doit, ais par une investigation jamais en défaut et toujours sûre des causes et des conséquences, vous démêlez jusqu'au fond tous les événements, et, s'il ubsiste quelque doute ou quelque point controversé, ous levez les difficultés par des interprétations judicieuses et pénétrantes. A vous voir embrasser si merveilleusement dans vos exposés les caractères particuliers et caractéristiques de chaque époque, ne dirait-on pas que vous peignez des chefs-d'œuvre d'exactitude et d'art ? Comme en outre une clarté souveraine du style et de la phrase rehausse l'exposition des faits, il en résulte une telle perfection qu'elle entraîne et ravit d'admiration l'esprit des lecteurs et des érudits.

Nous n'ignorons pas davantage l'immensité des matériaux qui vous parviennent d'ailleurs, de presque toutes les bibliothèques et archives de l'Europe. Chaque jour ils augmentent, et de même augmentent au delà de votre attente les volumes que vous avez à écrire.

Quel autre vœu pourrions-Nous formuler à votre intention en ce jour favorable, cher Fils, si ce n'est que Celui dont Nous sommes le vicaire prolonge votre vie le plus longtemps possible, affermisse vos énergies physiques et intellectuelles, bien mieux, qu'il les accroisse toujours davantage pour que le pouvoir et le temps de mener votre œuvre à bonne fin ne vous fassent point défaut ? Cette œuvre, à mesure qu'elle progresse, par la vérité de ses découvertes, met en lumière et fait mieux resplendir la vertu divine de l'Eglise. Poursuivez donc, avec votre invincible ardeur coutumière, la tâche, très lourde à achever, mais très utile, que vous avez entreprise : pour elle ne manqueront pas Nos approbations ni celles de tous les gens de bien ; elle vous méritera la récompense des grâces célestes.

En gage de ces faveurs et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons, cher Fils, très affectueusement la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 8 janvier 1924, de Notre Pontificat la deuxième année.

PIE XI, PAPE.

[Traduit du latin par la *Documentation Catholique.*]

### NOTES BIOGRAPHIQUES

**De l'*Osservatore Romano* (14-15. 1. 24) :**

La renommée conquise de nos jours par l'œuvre capitale du vieux savant — *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge* — ramènera, le 31 janvier 1924, l'attention de tous les hommes d'étude sur la via della Croce, à Rome, où, par un heureux destin, le directeur de l' « Institut Autrichien des Etudes Historiques » entre dans sa soixante-dixième année et se trouve de nouveau chargé, en pleine vigueur physique et intellectuelle, de diriger cet établissement (1).

Malgré la guerre, les révolutions, les misères intérieures, l'*Histoire des Papes* n'a cessé de marcher d'un pas ferme à son but. Le jour où Pastor dut quitter le centre de ses études, à Rome, le travail préparatoire était heureusement si avancé que, pendant les cinq années de son séjour forcé à Innsbruck par suite de la guerre, il put, tout en enseignant dans l'Université de cette ville, travailler avec ardeur à la continuation de sa grande œuvre. A l'étonnement général, la guerre était à peine finie que les septième et huitième volumes de son *Histoire des Papes* voyaient le jour presque en même temps ;

(1) L'ambassade d'Autriche auprès du Vatican est installée actuellement au modeste palais de la via della Croce, n. 74. « Quand on monte l'escalier, on a besoin d'oublier la splendeur du palais de Venise [où résidait l'ambassade avant la guerre]. Mais une fois entré dans l'appartement du ministre plénipotentiaire, il est facile d'y songer sans trop de regret. La grandeur de l'homme qui vient à votre rencontre — un vrai seigneur de la science — vaut bien la magnificence des appartements princiers que l'aigle à deux têtes a disputés au lion de saint Marc. » (G. FARAONI, « *Lodovico von Pastor* », dans *Vita e Pensiero*, de Milan, avril 1924.) (Toutes les notes sont de la *Documentation Catholique*.)

deux autres volumes étaient prêts pour l'impression. Mais ces publications avaient épuisé les documents qu'il avait emportés de Rome.

C'est alors qu'une bonne fortune le fit désigner comme représentant diplomatique de l'Autriche auprès du Saint-Siège et le ramena dans la Ville Éternelle. Voilà comment, aussi aimé qu'admiré, Ludwig von Pastor remplit aujourd'hui une double mission sur le théâtre de ses premiers exploits. De l'admiration qu'il suscite, nous avons la preuve dans l'estime où le tiennent les milieux viennois et autrichiens en tant que diplomate, et dans le succès qui marqua la publication du neuvième volume de son *Histoire* (Grégoire XIII) au début de 1923. Une esquisse de sa vie, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, aidera le public à mieux connaître la carrière et l'œuvre de ce savant éminent.

## Les débuts (1)

Ludwig von Pastor est né le 13 (2) janvier 1854 à Aix-la-Chapelle ; il était le fils aîné d'un gros commerçant (3), qui, peu après, transféra son domicile à Francfort. Le père était protestant, mais les enfants furent élevés par leur mère dans la religion catholique (4).

Le grand historien catholique Johannes Janssen (5), professeur d'histoire au gymnase séculier de Francfort depuis 1854, exerça une grande influence sur l'éducation du jeune Pastor et, dans la suite, Pastor devint le plus fidèle disciple de Janssen. On doit à ce dernier que Pastor ne soit pas entré dans le commerce, auquel ses origines le destinaient, mais qu'il se soit consacré aux études scientifiques, pour lesquelles il se montrait admirablement doué. La vocation Pastor pour une carrière universitaire inquiétait mère, car elle pressentait les difficultés qu'un ca lique, surtout en ce temps, ne pouvait manquer rencontrer ; von Hertling (1) et ses compagnons pensée ou de travail en étaient la preuve viva Tout en s'élevant aux honneurs, Pastor devait effet subir bien des épreuves et bien des désillusi

A quinze ans, il commence l'étude du grec et latin ; en 1870, il entre au gymnase de Francf alors dirigé par le Docteur Tycho Mommsen frère du célèbre historien. Ici, il profite largem de l'enseignement immédiat de Johannes Jans son paternel ami et conseiller. Au grand histo revient le mérite d'avoir montré la voie à cet él dont les travaux juvéniles lui révélaient un esprit pour les méthodes modernes des sciences historiq

Le 8 décembre 1873, Janssen fait lire à Pa l'histoire des Papes de Ranke (3). Cette lecture év en Pastor l'idée de la grande œuvre de sa vie.

En 1875, il passe à l'Université de Bonn, où l tiraient Floss (4), Karl Menzel (5) et Moritz Ritter

---

(1) Les sous-titres sont de l'*Osservatore Romano*.

(2) Il doit y avoir une faute d'impression dans l'*Osserv. Rom.* Le *Herders Konversations-Lexikon* fixe le 31 janvier.

(3) Comme l'a rappelé le premier bourgmestre d'Aix-la-Chapelle en inaugurant une plaque commémorative sur la maison natale de Pastor, il appartient à une famille « dont l'histoire est intimement mêlée à celle d'Aix » (cf. *Osservatore Romano*, 30. 4. 24).

(4) La mère, excellente catholique, éleva ses enfants très religieusement. Elle recevait dans sa maison les principaux représentants de la pensée catholique en Allemagne. Cf. Dr FREDERICK FUNDER, correspondant à Vienne du « N. C. W. C. News Service » (*N. C. W. C. News Sheet*, 25. 2. 24).

(5) Né le 10. 4. 1829 à Xanten en Rhénanie, le futur historien de la Réforme fut apprenti serrurier de 1842 à 1844 ; comme il n'avait aucune disposition, il retourna à l'école de Xanten, fut envoyé en 1846 au gymnase de Recklinghausen, d'où il sortit gradué en 1849. De 1849 à 1854, il étudia la théologie et l'histoire aux Universités de Münster, Louvain, Bonn et Berlin. Docteur en philosophie à Bonn en 1853, il fut nommé en août 1854 privat-docent à l'Université de Münster ; il préféra la chaire d'histoire pour les élèves catholiques du gymnase de Francfort-sur-le-Mein et y fut nommé en septembre de la même année. Il devait garder cette fonction jusqu'à sa mort, le 24. 12. 1891. En 1863-64, il passa plusieurs mois en Italie et à Rome, où il consulta sur la guerre de Trente ans et le premier partage de la Pologne les Archives vaticanes. En 1875-76, il fut député du Centre à la Chambre Prussienne et fit à cette occasion plusieurs séjours à Berlin. Depuis son enfance il aspirait au sacerdoce ; sa faible santé ne permit pas son ordination avant le 26. 3. 1860 à Limbourg. Mgr Hermann von Vicari, archevêque de Fribourg, le nomma, en 1866, membre de son conseil ; Léon XIII, en 1880, protonotaire apostolique. En 1883, il fut question de lui comme directeur des Archives vaticanes et, en 1890, Léon XIII pensa le créer cardinal. Il échappa à tous les honneurs et put consacrer sa vie aux études historiques. Très charitable, il fonda près de Francfort un orphelinat. Son *Histoire du peuple allemand à l'issue du moyen âge* reste un chef-d'œuvre ; il publia les six premiers tomes (1876-88), Pastor les deux derniers (1893-94). (Cf. FRANCIS J. SCHAEFER, *Cath. Enc.*)

---

(1) Georg Friedrich, baron, puis comte von Hertling à Darmstadt le 31. 8. 1843, mort à Ruhpolding (Bav le 4. 1. 1919, fit ses études à Münster, Munich et Be Après un séjour en Italie, il fut nommé professeur philosophie à l'Université de Bonn, puis en 1880 à de Munich. Membre du Reichstag de 1875 à 1890, de 1896 à sa mort ; il fut le chef du Centre de 19 1911. En 1912, il fut nommé président du Conseil b rois et le 3. 11. 1917 chancelier de l'Empire allemand a la chute de Michaëlis ; dans les deux cas il fut le prem membre du Centre parvenu à ces charges importan il fut aussi le premier chancelier choisi hors de Pr Il se retira le 30. 9. 18, n'ayant pu obtenir des A le droit de négocier la paix sur un pied d'égalité.

Sociologue et philosophe, il travailla au développer en Allemagne de la législation sociale et à la restaura des études de philosophie médiévale. Sans être mo niste, il a parfois réclamé, peut-être avec une insist excessive, une certaine autonomie pour la culture mande philosophique et critique comme pour la polit du Centre. Il fonda en 1873 la « Goerresgesellschaft » 1888, avec Mgr d'Hulst, les Congrès scientifiques inte tionaux. C'est par son entremise que Guillaume II o de Léon XIII la fondation de la Faculté de théologie ca lique de Strasbourg.

(2) Johannes Tycho Mommsen, critique littéraire et lologue, né à Garding (Schleswig) le 23. 5. 1819, à Francfort-sur-le-Mein le 30. 11. 1900, où il dirige gymnase de 1864 à 1885.

(3) *Les Papes romains, leur Eglise et leurs Etats* xvie et xviie siècles. — Leopold von Ranke est né à W (Thuringe) le 21. 12. 1795 et mort à Berlin le 23. 5. 1 professeur au gymnase de Francfort-sur-l'Oder en 181 l'Université de Berlin en 1825, historiographe de P à partir de 1841. Ses œuvres, *Histoire des peuples rom et germaniques de 1494 à 1535*, *Histoire de l'Allem au temps de la Réforme*, *Histoire de France*, *His d'Angleterre*, etc., concernent surtout les xvie, xvi xviiie siècles. Ranke est protestant, et ses affirmations vent erronées ; on ne peut lui refuser pourtant une cri sagace, une psychologie pénétrante et une exposition de vie. Son histoire des Papes, parue en 1834, eu succès très vif, et, en 1873, elle était encore le mei travail, en langue allemande, sur la Papauté. Sa le détermina, pour toute sa vie, la vocation de Pastor : une histoire des Papes véridique. (Cf. F. FUNDER, *loc.*

(4) Heinrich Joseph Floss, né le 29. 7. 1819 à mersdorf, mort le 4. 5. 1881 à Bonn, prêtre, profe l'Université de Bonn le droit canonique en 1854, la logie morale en 1858. De 1871 à 1880, il est le catholique professeur en titre à la Faculté de théo catholique de Bonn (cf. *Herders Konversations-Lexi*).

(5) Historien, né le 3. 11. 1835 à Spire, archivis Weimar en 1866, professeur à Bonn en 1873, mort à le 10. 5. 1897.

(6) Né à Bonn le 16. 1. 1840, professeur d'histo Bonn à partir de 1873.

Dès l'époque de ses études universitaires, il se trouvait déjà en relations avec divers personnages influents de l'Allemagne catholique. Le peintre d'histoire Eduard von Steinle (1), August Reichensperger (2), Karl von Savigny (3), l'évêque Emmanuel von Ketteler (4) étaient des amis intimes de la famille Pastor. Il est encore introduit dans le cercle célèbre de Mayence, où il rencontre Haffner (5), Moufang (6), l'historien d'art Friedrich Schneider (7), Raich (8) et d'autres encore. Membre de l' « Arminia » de Bonn, il connut intimement le Dr Cardauns (1). Il reçoit de plus les encouragements et l'appui du baron von Hertling et plus tard, à Fribourg, de Franz Xaver Kraus (2).

## Pèlerinages scientifiques.

A Pâques de l'année 1876, Pastor entreprend son premier voyage en Italie. Désormais, les splendeurs de la Ville Eternelle vont exercer sur lui une irrésistible fascination, et cette prédilection pour Rome ne doit plus jamais l'abandonner.

Pendant le semestre d'hiver 1876-1877, il séjourne à Berlin auprès de Georg Waitz (3) et Karl Wilhelm Nitzsch (4) ; c'est là qu'il fait la connaissance de son illustre devancier Leopold von Ranke. Le cours de son existence le mène ensuite (5) à Vienne, auprès d'Onno Klopp (6), auquel son maître et ami Janssen l'avait recommandé par une lettre affectueuse. Durant ses études à Vienne, il rencontre de nouveaux protecteurs en L. von Arndts (7), le prof. von Hoefler (8), Johann Baptist Weiss (9), l'auteur

(1) Né à Vienne le 2. 7. 1810, mort à Francfort-sur-le-Mein le 19. 9. 1886. Un des derniers peintres de l'école romantique, disciple d'Overbeck et de Cornelius, ami des Brentano, professeur d'histoire de l'art à Francfort en [illegible].

(2) Né à Coblence le 22. 3. 1808, mort à Cologne le 16. 7. 1895. Etudia le droit à Bonn, Heidelberg et Berlin, devint magistrat prussien, visita l'Europe. Membre du Parlement de Francfort, puis de l'Assemblée nationale de Prusse, il fut, avec Windthorst, le fondateur du parti du Centre et un de ses membres les plus éloquents. Il revint en 1837 à la pratique religieuse à la suite de l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne, fonda le « Borromaeusverein », s'occupa d'art, de presse et de Congrès catholiques, travailla à l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Pastor a écrit sa vie. (Cf. Hermann Cardauns, *Cath. Enc.*)

(3) Karl Friedrich von Savigny, né à Berlin le 19. 9. [illegible], mort à Francfort-sur-le-Mein le 11. 2. 1875, fils de l'illustre juriste protestant Friedrich Karl, professeur à l'Université de Berlin, et de Kunigunde Brentano, sœur du célèbre Clemens. La mère, catholique, fit élever tous ses enfants dans la foi romaine. Karl suivit les classes du lycée français à Berlin, du Collège Romain à Rome et du Collège « Sebastianum » à Naples, puis il fit ses études juridiques à Berlin, Munich et Paris. Auditeur à Berlin, référendaire à Aix, secrétaire de légation à Londres, Dresde, Lisbonne, ambassadeur de Prusse à Karlsruhe, Dresde, Bruxelles, Francfort, il joua un rôle important dans la déclaration de guerre austro-prussienne et dans la rédaction de la Constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Retiré partiellement de la diplomatie en 1868, il devint en 1871 un des fondateurs du parti parlementaire du Centre et un membre influent du Reichstag. (Cf. Klemens Loeffler, *Cath. Enc.*)

(4) Wilhelm Emmanuel baron von Ketteler, né à Münster le 25. 12. 1811, mort à Burghausen le 13. 7. 1877. Il se préparait en 1837 à devenir fonctionnaire de l'Etat prussien quand la persécution dirigée contre Mgr Droste zu Vischering, archevêque de Cologne, le décida à entrer dans l'état ecclésiastique. Vicaire à Beckum, curé à Hopsten, puis recteur de Sainte-Edwige à Berlin, membre du Parlement de Francfort en 1848, orateur au Congrès catholique de Mayence en 1848, il fut élu en 1850 évêque de Mayence. Dès lors il joue un rôle de tout premier rang dans la vie sociale et la politique religieuse allemande. (Cf. Georges Goyau, *Ketteler*.)

(5) Paul Leopold Haffner, né le 21. 1. 1829 à Horb, sur le Neckar, mort le 2. 11. 1899 à Mayence, prêtre en 1852, professeur au séminaire de Mayence en 1855, évêque de cette ville en 1886, auteur d'ouvrages apologétiques.

(6) Franz Christoph Ignaz Moufang, né à Mayence le 17. 2. 1817, mort dans cette ville le 27. 2. 1890. Après avoir suivi les cours de médecine, se décida pour la théologie, fut étudiant à Bonn, Munich, Giessen. Il passa toute sa vie à Mayence comme aumônier du gymnase, directeur au séminaire, professeur de théologie pastorale. En 1868, Pie IX l'appela à Rome comme consulteur pour préparer le Concile. Après la mort de Ketteler, il fut élu vicaire capitulaire et durant les dix années de vacance (1877-1886) gouverna le diocèse au milieu de toutes les difficultés du Kulturkampf. (Cf. Friedrich Lauchert, *Cath. Enc.*)

(7) Friedrich Karl Wilhelm Schneider, né le [illegible] à Mayence, prêtre en 1859 et professeur au séminaire de Mayence, vicaire capitulaire en 1892, protonotaire apostolique [illegible].

(8) Johannes Michael Raich, né le 17. 1. 1832 à Ottobeuren (Bavière), mort à Mayence le 28. 3. 1907. Elève des Bénédictins à Augsbourg, des Jésuites au Collège Romain, prêtre à Rome en 1858, secrétaire de Ketteler, qu'il accompagna au Concile du Vatican, doyen du chapitre en 1900. A publié de nombreux écrits théologiques. (Cf. Friedrich Lauchert, *loc. cit.*)

(1) Le Dr Hermann Cardauns, né le 8. 8. 1847 à Cologne, privat-docent à Bonn en 1872, rédacteur en chef de la *Koelnische Volkszeitung* en 1876, président de l'Assemblée générale des catholiques allemands à Mannheim en 1902, publiciste et historien catholique, journaliste d'un talent incontesté.

(2) Né à Trèves le 18. 9. 1840, mort à San Remo le 28. 12. 1901. Après son temps de grand séminaire et son ordination sacerdotale à Trèves en 1864, il suivit les cours de théologie et de philologie à Tubingue, Fribourg et Bonn. Professeur d'histoire de l'art à Strasbourg en 1872, successeur d'Alzog à Fribourg en 1878, il publia des ouvrages, des brochures et des articles de journaux sans nombre et recourut même à des pseudonymes pour répandre ses rancunes antiromaines et ses idées ultralibérales. Depuis le concile du Vatican, il était devenu amer, et, quoique extérieurement respectueux, il était en secret de cœur avec les ennemis de l'Eglise. (Cf. Friedrich Lauchert, *loc. cit.*)

(3) Né le 9. 10. 1813 à Flensburg, mort à Berlin le 24. 5. 1886, historien, disciple de Ranke, professeur à Kiel, à Gœttingue, directeur, à partir de 1876, des *Monumenta Germaniae*.

(4) Fils de Gregor Wilhelm, philologue, et neveu du fameux théologien protestant, Karl Immanuel. Né le 22. 12. 1818 à Zerbst, mort à Berlin le 20. 6. 1880, historien, professeur à Kiel, Kœnigsberg, et en 1872 à Berlin.

(5) Au printemps de 1877.

(6) Né à Leer, dans la Frise Orientale, le 9. 10. 1822, mort à Vienne le 9. 8. 1903, s'est occupé de pédagogie, de philosophie et d'histoire ; à la suite de ses études, s'est converti au catholicisme en 1873. Klopp, avant 1866, est dans l'Allemagne du Nord l'un des principaux représentants de la « Grande Allemagne » ; d'où son hostilité contre la Prusse, son apologie de Georges V, roi de Hanovre ; après Sadowa, il se retire à Vienne. (Cf. Patricius Schlager, *Cath. Encycl.*)

(7) Ludwig von Arndts, chevalier d'Arnesberg, né le 19. 8. 1803, à Arnsberg, mort à Vienne le 1. 3. 1878, juriste, professeur de droit romain à Bonn, Munich, Vienne.

(8) Konstantin von Hoefler, né à Memmingen (Bavière) le 26. 3. 1811, mort à Prague le 29. 12. 1898. Etudiant en droit, puis en histoire à Munich et à Gœttingue, disciple de Goerres, de Doellinger et de Schelling, consulte les archives de Florence et de Rome, professeur à l'Université de Munich, membre de l'Académie des sciences. Il publie en 1839 *Les Papes allemands*. A la suite de difficultés avec le roi Louis Ier, il est envoyé à Bamberg ; puis, nommé professeur à Prague, il devient le chef du Parti allemand en Bohême ; il s'en retire quand il voit le mouvement prendre des tendances anticatholiques. (Cf. P. Schlager, *loc. cit.*)

(9) Né à Ettenheim (Bade) le 17. 7. 1820, mort à Graz le 8. 3. 1899. Il suivit les cours de Fribourg, Tubingue,

de l'*Histoire universelle*, et le baron Max von Gagern (1), qui de ce jour ne cesse de l'aider. Sur l'invitation de J.-B. Weiss, il se rend à Graz pour y achever ses études ; et c'est là, le 18 juillet 1878, qu'il passe son doctorat avec une thèse sur l'histoire des tentatives de réunion des protestants et des catholiques sous Charles-Quint.

## Au milieu des trésors des Archives vaticanes.

Le second séjour de Pastor à Rome, à partir de décembre 1878, devait être pour lui et pour la science en général d'une souveraine importance. Depuis 1870, à la suite d'une indiscrétion, les Archives vaticanes étaient rigoureusement fermées. Les recommandations du nonce de Vienne Jacobini (2), plus tard secrétaire d'Etat, de l'auditeur autrichien Montel (3), du cardinal Franzelin (4) et ses propres instances, appuyées d'un mémoire à l'adresse de Léon XIII, valurent à Pastor d'être admis dans les Archives pontificales et de les faire rouvrir à tous les savants (5). A partir de ce jour, Léon XIII devint un des meilleurs protecteurs de l'historien. C'est à ce Pontife, « qui rouvrit les Archives secrètes des Papes », que Pastor dédia le premier volume de son *Histoire des Papes*. L'acte généreux de Léon XIII assure à ses travaux une grande supériorité sur ceux de ses devanciers, tenus à l'écart de cette mine précieuse de documents.

---

Heidelberg et Munich, fut professeur de langues vivantes, puis d'histoire, à Fribourg. En 1848, il entra ouvertement dans le « parti catholique », fonda en 1850 la *Freiburger Zeitung*, mais, combattu par le Gouvernement de Bade, accepta la chaire d'histoire à Graz (1853-91). Son principal ouvrage, encore estimé de nos jours, est son *Histoire universelle* en 32 volumes. (Cf. P. Schlager, *loc. cit.*)

(1) Maximilien von Gagern, né le 26. 3. 1810 à Weilburg, mort à Vienne le 17. 10. 1889, diplomate au service des Pays-Bas, de Nassau, puis de l'Autriche, se convertit en 1853 et défendit les intérêts catholiques.

(2) Mgr Lodovico Jacobini, né le 6. 1. 1832 à Genzano, mort à Rome le 28. 2. 1887, neveu du ministre du Commerce des Etats Pontificaux, élève au Collège Romain, secrétaire des Rites orientaux, puis sous-secrétaire d'Etat, archevêque de Salonique et nonce à Vienne en 1874, chargé par Léon XIII de le représenter auprès de Bismarck à Kissingen, en 1879, pour mettre fin au Kulturkampf, cardinal en 1879 et secrétaire d'Etat en 1880. Il succéda à la Secrétairerie d'Etat au cardinal Lorenzo Nina (1812-1885), dont il est juste de rappeler la bienveillante intervention en faveur de Pastor.

(3) Johannes de Montel, né le 13. 6. 1831 à Rovereto (diocèse de Trente), mort à Rome le 21. 11. 1910. Prêtre en 1855, chapelain à Rome de *Santa-Maria dell'Anima*, il fut nommé en 1877 auditeur de Rote pour l'Autriche et l'Allemagne, et devint doyen de ce tribunal jusqu'à la réorganisation de la Rote par Pie X en octobre 1908. Il joua un rôle discret, mais important, au moment du Kulturkampf ; on lui prête une coopération active dans le *veto* prononcé par le cardinal Puzyna contre le cardinal Rampolla au Conclave de 1903. Quoique ayant occupé longtemps un poste cardinalice, il mourut simple prélat. (Cf. *Ann. pont. cath.* 1911, p. 764 ; *Herders Konversations-Lexikon.*)

(4) Johann Baptist Franzelin, né le 15. 4. 1816 à Aldein, de famille tyrolienne très humble, mort à Rome le 11. 12. 1886. Elève des Franciscains à Bolzano, il entre dans la Compagnie de Jésus à Graz, et, après divers séjours d'études à Cracovie, à Rome, en Angleterre, en Belgique et en France, il est ordonné en 1849 dans ce dernier pays. Nommé en 1850 professeur d'hébreu et de dogme au Collège Romain, il devient un des premiers théologiens du siècle. Pie IX l'élève en 1876 au cardinalat. (Cf. John F. X. Murphy, *Cathol. Enc.*)

(5) C'est seulement en 1883 qu'un Bref papal autorisa tous les savants à consulter les Archives vaticanes.

Comme on le sait, Jakob Burckhart (1), entre beaucoup d'autres, a reconnu toute l'importance de la sage libéralité de Léon XIII ; grâce à elle, disait-il, nos idées ont été profondément modifiées à l'égard de vastes périodes de l'histoire. Ceci est surtout vrai pour cette époque de la Renaissance que Pastor a si remarquablement décrite.

## La chaire professorale.

Ce fut à l'Université d'Innsbruck que Pastor inaugura sa carrière professorale en qualité de privat-docent ; en Allemagne régnait alors le Kulturkampf, ce qui n'était guère fait pour l'attirer (2). Mais dans la « catholique » Autriche elle-même, les épreuves ne lui manquèrent pas. En février 1880, il soutint brillamment devant cette Université l'examen d'agrégation : thèses et leçon orale ; mais il n'obtint qu'avec peine — et seulement en janvier 1881 — d'être confirmé dans les fonctions de privat-docent (3). Sa nomination comme professeur titulaire se heurta pendant longtemps à une tenace opposition de ses pairs. En 1886, il était cependant nommé professeur extraordinaire d'histoire et, en 1887, professeur ordinaire ; un peu après, il est chargé de diriger, toujours à l'Université d'Innsbruck, le Séminaire des Etudes Historiques. En 1899, il est nommé conseiller aulique ; en 1901, il devient directeur de l' « Institut Autrichien des Etudes Historiques à Rome » (4) et, en 1908, il reçoit des lettres de noblesse héréditaire ; pendant la guerre l'Empereur François-Joseph le créa baron.

La guerre arrêta l'intense labeur de Pastor comme organisateur et directeur de l'Institut Autrichien de Rome. Par bonheur, en janvier 1915, il réussit à emporter ses manuscrits à Innsbruck ; tout en enseignant à l'Université, il put ainsi continuer à rédiger son *Histoire des Papes*. Au cours de ces années il trouva cependant le loisir d'écrire les biographies de Conrad von Hoetzendorff (5) et de Viktor von Dankl. La paix le trouva encore à Innsbruck.

## Dans la diplomatie.

A l'époque où la capitale du Tyrol fut occupée par les troupes italiennes, sa notoriété lui valut des attentions spéciales de la part des autorités italiennes (6). L'effondrement de la monarchie danu-

---

(1) Né le 25. 5. 1818 à Bâle, mort dans la même ville le 8. 8. 1897, professeur d'histoire des lettres et des arts à l'Université de Bâle (1858 à 1893). Son *Histoire de la Renaissance en Italie* est classique.

(2) Otto Klopp, qui s'intéressait à Pastor, fut pour beaucoup dans cette décision ; il déconseilla à son protégé le retour en Allemagne (cf. F. Funder, *loc. cit.*).

(3) Remarquons, toutefois, qu'il n'avait que 27 ans ; il sera professeur en titre à 32 ans.

(4) Il succéda à Theodor von Sickel, qui avait fondé l'Institut en 1883 pour permettre aux jeunes historiens autrichiens de se familiariser avec les riches manuscrits des bibliothèques de Rome. L'Institut a publié de nombreux rapports des nonces apostoliques à la Cour de Vienne et prépare la publication de la correspondance des légats et des ambassadeurs au Concile de Trente.

(5) Chef d'état-major général de l'armée austro-hongroise durant la dernière guerre jusqu'en février 1917. A publié ses *Souvenirs*. Cf. *D. C.*, t. 11, col. 461-467.

(6) L'appartement de Pastor fut réquisitionné pour cantonner des troupes. Plusieurs officiers italiens, en particulier le P. Baldi, conventuel, chapelain militaire, le lieutenant Rizzati Mantovano, intervinrent pour obtenir que la mesure fût retirée, et avec elle la menace de voir anéantis les précieux manuscrits de l'historien (cf. G. Faraoni, *loc. cit.*).

enne n'avait pas surpris Pastor. Depuis la mort du rince héritier Rodolphe, il redoutait les pires évé-ements ; toutefois, la personnalité de François-erdinand, auquel il était lié, lui faisait espérer une mélioration dans la situation politique de l'Au-iche. Après le meurtre de Sarajevo, il perdit tout spoir.

Quand on lui demanda de remplir les fonctions de présentant diplomatique de l'Autriche auprès du ouverain Pontife (1), il opposa tout d'abord une rieuse résistance. Sa connaissance des milieux et e la vie générale de Rome, surtout ses rapports avec Curie et le pape Benoît XV, le recommandaient our ce poste important ; jadis, comme sous-secré-aire d'Etat, le pape Benoît XV avait été pendant ien des années le protecteur de Pastor. Le grand istorien finit donc par accepter. Il revint dans les remiers jours de mars 1920 comme chargé d'af-aires d'Autriche ; un an plus tard (2), il était nommé nvoyé [extraordinaire] et ministre plénipoten-iaire. Après la mort de Benoît XV, pendant le con-lave, il se trouva dans la situation privilégiée des iplomates. En tant que savant, il connaissait per-onnellement le nouveau Pape depuis plus de vingt ns. A ce moment, le *Neue Wiener Journal* du 8. 9. 22 le déclarait le plus éminent représentant le la diplomatie autrichienne.

## Renommée universelle.

Il est naturel qu'à ce savant d'une réputation uni-verselle on ait témoigné, de toutes les parties du monde scientifique, par des honneurs ou des dis-tinctions publics, l'estime profonde en laquelle on tenait la grande œuvre de sa vie. Ainsi Pastor est membre des Académies scientifiques d'Alle-magne, de Belgique, de France, d'Italie, d'Au-triche (3), de différentes associations scientifiques américaines et de bien d'autres encore ; il est docteur honoraire de Louvain, de Breslau, d'Innsbruck ; et ce n'est pas tout, mais il est impossible d'énumérer toutes les distinctions académiques dont il a été l'objet. Nous ne pouvons non plus rappeler toutes les décorations qui lui furent conférées par les Gou-vernements de différents pays ou par la Curie pon-tificale (4). Au savant qu'on fête aujourd'hui le témoignage le plus précieux qui lui soit rendu est celui de son œuvre historique elle-même, une œuvre qui semble dépasser les forces humaines. Les nombreux volumes qui la composent circulent déjà depuis plusieurs années à travers le monde entier et, pour une part au moins, sont traduits en nombre de langues étrangères.

## Prodigieuse fécondité.

Nous n'indiquerons ici que ses travaux les plus importants et les plus considérables. En 1886, il com-mence à publier chez Herder, de Fribourg [en Brisgau], les trois premiers volumes de son *Histoire des Papes* (1) (on réimprime en ce moment le pre-mier et le troisième volumes des 5e et 7e éditions). En 1923, on réimprime les volumes IV à VIII et l'on publie le neuvième. Le dixième (Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX) est achevé en manuscrit. A partir de 1888 on publia à Paris (chez Plon, Nourrit et Cie) une édition française sous la direction de Furcy Raynaud et d'Alfred Poizat, en dix volumes (vol. I-V de l'édition allemande) ; une édition italienne, parvenue en 1923 au septième volume, fut publiée par les soins de Clemento Benetti (2) et Angelo Mercati (3) à Trente d'abord, puis, pour les volumes les plus récents, à Rome (4). En anglais on a traduit jusqu'ici les volumes I-VI en 14 volumes ; il en est de même en espagnol ; certaines parties furent traduites en hollandais (5) ou en d'autres langues (6).

A partir de 1913, Pastor a publié chez Herder des suppléments et de nouvelles éditions de l'*Histoire du peuple allemand à partir de la fin du moyen âge* de Johannes Janssen ; l'ouvrage représente neuf volumes, qui ont atteint en partie la vingtième édi-tion ; il publia en outre une nouvelle édition de la *Seconde réponse à mes critiques* de Janssen et la biographie de cet historien par le comte Friedrich Leopold von Stolberg (7) : il édita enfin sous son nom les *Lettres de Johannes Janssen* en deux volumes.

Dans la longue série de ses œuvres moins consi-dérables, citons seulement : l'article *Pour juger Savo-narole* (Herder, 1898) ; les excellentes biographies de Johannes Janssen, August Reichensperger, Max von Gagern et autres ; le livre sur *La Ville de Rome à la fin de la Renaissance* (1916) ; la description, très importante pour l'histoire de la civilisation, du voyage du cardinal Louis d'Aragon (1517-1518). Son œuvre la plus récente (en 1924), également publiée par la maison Herder, qui l'édite depuis si long-temps, donne les *Portraits des réformateurs catho-*

---

(1) C'est sur l'initiative du chancelier actuel, Mgr Seipel, que Pastor fut choisi (cf. F. Funder, *loc. cit.*).

(2) En février 1921.

(3) Citons Vienne, Budapest, Prague, Agram, Cracovie (cf. Funder, *loc. cit.*).

(4) Pie X, le 20 août 1912, l'a décoré de l'Ordre de l'éperon d'or ou « milice dorée » ; l'Ordre comprend une classe unique de cent chevaliers ; depuis sa restauration par Pie X le 7. 2. 1905, dix-sept chevaliers seulement ont été nommés ; Pastor fut le neuvième. Actuellement, on compte neuf chevaliers vivants, et Pastor, par rang d'an-cienneté, est le troisième.

(1) *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits extraits des archives secrètes du Vatican et autres.* Pastor commence son récit avec le pontificat de Martin V.

(2) Mgr Clemento Maria Benetti, du diocèse de Trente, prélat de Sa Sainteté en 1905.

(3) Mgr Angelo Mercati, écrivain à la Bibliothèque vati-cane, puis vice-préfet des Archives vaticanes et prélat de Sa Sainteté en 1920.

(4) Le 8e volume de la traduction italienne doit paraître incessamment chez Desclée, avec la lettre autographe de S. S. Pie XI à l'auteur. Mgr A. Mercati a traduit le t. 8 ; les tomes suivants auront comme traducteur Mgr Pio Cenci, camérier secret, archiviste au Vatican.

(5) Adrien VI.

(6) En commençant son *Histoire de Rome et des Papes du moyen âge*, le P. Hartmann Grisar (né à Coblence le 22. 9. 1845, prêtre et jésuite en 1868, professeur d'histoire ecclésiastique à Innsbruck en 1871, résidant à Rome depuis 1889) avait eu l'intention d'aller jusqu'au temps de Luther : il aurait ainsi rejoint l'*Histoire des Papes* de son compa-triote et collègue, et nous aurions eu l'histoire de 18 siècles de la Rome papale. M. Faraoni nous affirme que le savant historien, malgré son grand âge, ne renonce pas à son projet.

(7) *Lapsus* de l'auteur. C'est Janssen qui publia en 1876-77, chez Herder, la biographie du comte Friedrich Leopold zu Stolberg, né le 7. 11. 1750 dans le Holstein et mort près d'Osnabruck le 5. 12. 1819. Fils d'un magistrat danois au christianisme très vaporeux, mêlé au mouve-ment littéraire le plus éclectique, représentant diploma-tique du Danemark à Berlin et du prince-évêque protestant de Lubeck en Russie, Stolberg se convertit soudain au catholicisme le 1. 6. 1800 ; il résigna toutes ses charges, fut abandonné de la plupart de ses amis et discuté même parmi les catholiques, sa piété profonde restant alliée à des idées parfois fort confuses sur la religion. (*Cf.* Pius Wittmann, *Cath. Enc.*)

*liques au XVI[e] siècle.* Ce livre contient les vies de saint Ignace, de saint Philippe de Néri, de sainte Thérèse et de saint Charles Borromée. On y a joint un index complet des écrits de Pastor et, comme « Souvenir du 70[e] anniversaire », une relation étendue de sa vie et de son œuvre.

On compte par douzaines les travaux de ce genre, ainsi que les analyses critiques parues en divers journaux, encyclopédies ou revues. Ajoutons que Pastor dirige les publications de l' « Institut Autrichien des Etudes Historiques à Rome ».

Telle est donc la vie de ce savant laborieux et fécond ; le monde scientifique a le droit d'être fier de lui. Puisse l'importance de ses fonctions diplomatiques laisser à l'historiographe le temps et les forces nécessaires pour achever avant tout l'œuvre principale de sa vie, cette œuvre qui, au dire de bons juges, ne cessera de compter parmi les assises de la science historique allemande (SYBELS, *Historische Zeitschrift*, 1906, p. 469). Au savant maître de l'historiographie moderne, en témoignage de reconnaissance et de vénération, nous offrons le vœu qu'une vie d'un tel mérite soit prolongée jusqu'aux extrêmes limites des forces humaines.

D[r] MAX SCHERMANN.

[Traduit de l'italien par la *Documentation Catholique.*]

## JUBILÉ DU SAVANT

### De la *Revue catholique des Idées et des Faits* (15. 2. 24) :

*Le 31 janvier, le monde savant a fêté Pastor, l'historien des Papes, à l'occasion de son septantième anniversaire. Une cérémonie solennelle eut lieu à Rome* (1), *à laquelle assistaient plusieurs cardinaux* (2) *et autres illustres personnages ainsi que tous les historiens qui séjournent actuellement dans la Ville Eternelle* (3). *Des messages de félicitations avaient été envoyés d'une foule d'Universités et autres centres scientifiques* (4).

*Les discours qui furent prononcés* (1) *mirent en évidence les deux grands mérites de l'Histoire des Papes. Elle est conçue et réalisée dans un esprit profondément catholique. Pastor comprend l'histoire comme saint Augustin. Il voit les événements humains conduits par la divine Providence. Et cependant, il est d'une objectivité et d'une impartialité telles que les savants protestants ont été obligés, dès la publication de ses premiers volumes, de lui rendre hommage.*

*Le P. Van Oppenraaij, S. J., un des orateurs de la cérémonie, rappela qu'un jour le recteur d'un collège hollandais, qui avait la joie de recevoir Louis Pastor, lui posa la question suivante : « Vous avez écrit l'histoire d'Alexandre VI. Mais, entre nous et sincèrement, avez-vous dit tout ce que vous saviez ? Et ne devons-nous pas craindre qu'un autre historien ne vienne un jour reprocher aux catholiques leur partialité ? »*

*Pastor répondit : « Je vous parle comme à mon confesseur. J'ai dit absolument tout. Il n'y a rien à craindre de ce que vous appréhendez. J'ai tout écrit. Mais je l'ai écrit avec la douleur d'un fils très affectueux, obligé de révéler les défauts de sa mère. »*

*Grande et noble et féconde carrière d'historien que celle de Louis Pastor* (2). *Nous avons la bonne fortune de l'entendre raconter par le héros lui-même. Répondant aux félicitations et aux éloges qui venaient de lui être adressés, l'historien catholique fit*

---

(1) Dans les salons de l'Institut Santa-Maria dell' Anima, ou Collège teutonique, fondé en 1859.

(2) On remarquait les cardinaux Gasparri, Merry del Val, Frühwirth, Ragonesi, Bisleti et Ehrle, et plusieurs membres du corps diplomatique. (*Sem. rel. Paris*, 23. 2. 24.)

(3) « Le cardinal Gasparri remit, au nom du Pape, au célèbre historien, une médaille d'or frappée à son intention et représentant, d'un côté, l'effigie du Saint-Père ; de l'autre, la basilique de Saint-Pierre et le Palais du Vatican avec, en exergue, ces mots : *Ludovico Pastor. Aetatis suae. Anno LXX.* » (*Sem. rel. Paris*, 23. 2. 24.) Pie XI offrit aussi à Pastor son portrait avec ces mots écrits de sa main : *Dilecto filio in Christo Eidemque Exmo viro Ludovico de Pastor Romanorum Pontificum Historiographo celeberrimo in signum singularis benevolentiae cum apostolica benedictione*, PIUS PP. XI. (G. FARAONI, *loc. cit.*)

(4) Pour honorer « une gloire de l'Autriche », la *Leo Gesellschaft* de Vienne tint une séance solennelle sous la présidence du baron Hussarek, ancien président du Conseil, avec la présence du cardinal Piffl, archevêque ; de Mgr Seydl, évêque d'Eucarpia ; de Mgr Seipel, chancelier ; de M. Schneider, ministre de l'Instruction publique ; de M. Miklas, président de la Chambre ; de M. Redlich, président de l'Académie des sciences. Le professeur Jean Hollnsteirner, du couvent de Saint-Florian (Haute-Autriche), présenta, dans « l'histoire et le catholicisme », Pastor comme un modèle d'historien catholique. Parlèrent aussi en l'honneur du jubilaire l'historien Kralik, S. J., et le professeur Dengel, d'Innsbruck (*Unità Cattolica*, de Florence, 3. 2. 24).

A Columbus (Ohio, Etats-Unis), dans un Congrès des historiens de l'Amérique du Nord, le D[r] Guilday consacra son discours à Louis Pastor : « Les historiens de tous pays et de toutes nuances lui doivent reconnaissance et félicitations : car, grâce à lui, Léon XIII permit l'accès des Archives du Vatican, aussi précieuses pour les histoires nationales que pour l'histoire de l'Eglise. Ainsi fut possible la reconstitution authentique de l'histoire des Papes et le redressement d'erreurs innombrables commises par les anciens historiens. Louis Pastor a démontré aux amis comme aux ennemis de l'Eglise que la vérité seule est grande, que la vérité seule triomphe. *Magna est veritas et praevalebit.* » (*Universo*, de Madrid, 3. 2. 24.)

(1) « Le professeur Dengel, de l'Université d'Innsbruck, où Pastor enseigna longtemps l'histoire, rappela la carrière scientifique du savant, formé à l'école de Janssen, et la renommée d'impartialité acquise par l'historien et reconnue par les protestants eux-mêmes. M. Dengel remit ensuite au D[r] Pastor un diplôme de membre honoraire de toutes les Facultés de l'Université d'Innsbruck et une adresse signée de huit cents savants de tous les pays d'Europe et d'Amérique.

» Le P. Rodolphe Van Oppenraaij, S. J., Hollandais, parla au nom des savants de langue non hollandaise [de langue hollandaise] et remercia le biographe du pape Adrien VI, que les Hollandais réclament comme « leur Pape ».

» Puis le D[r] Goeller, professeur d'histoire de l'Eglise à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, parla au nom de la Goerresgesellschaft. » (*Sem. rel. Paris*, 23. 2. 24.)

(2) Le correspondant romain du *Catholic Herald*, interrogeant Pastor, lui demandait pourquoi il n'écrivait pas, à l'occasion, des articles d'actualité politique ou religieuse. Voici, d'après le journal londonien (1. 3. 24), la suite du dialogue :

« PASTOR. — Je suis un historien, et je ne m'intéresse pas à la politique... Agé de soixante-dix ans, je dois compter avec Sa Paternité le Temps si je veux, avant de mourir, finir mon histoire.

» LE JOURNALISTE. — Avez-vous encore beaucoup de travail pour terminer ?

» PASTOR. — Jusqu'à la mort de Pie VI, c'est-à-dire à 1800, tous les matériaux sont prêts ; mais cela fait cinq volumes à rédiger.

» LE JOURNALISTE. — Et pourquoi n'espérerions-nous pas lire de la plume du baron de Pastor l'histoire des Papes qui ont suivi Pie VI ?

» PASTOR. — Cela, jamais. Je n'ai aucune intention de toucher au XIX[e] siècle. Il faudrait écrire tout autrement l'histoire de cette période contemporaine. Elle est même trop proche de nous pour pouvoir faire l'objet d'un travail véridique. Trop d'événements sont encore *sub iudice*. La première condition de l'histoire est l'éloignement du temps. »

*toire de sa carrière scientifique. Et, comme dans toire de l'Eglise, il y découvrit et mit en lumière ion de la Providence, de même qu'on a l'imsion qu'il fut impartial — sauf les formules gées de modestie lorsque l'on parle de soi — et ne presque naïf, de cette bonne naïveté alleıde dont les militaires et les diplomates de l'Emet du Reich nous ont fait perdre l'estime et si le souvenir.*

*ous laissons donc la parole à Pastor.*

Louis Picard.

## ALLOCUTION DE LOUIS PASTOR

### .a Providence dispose avec complaisance la vie de l'historien des Papes (1).

.e feu de bengale dont les orateurs de la cérénie ont illuminé ma pauvre personne, m'a prodément humilié.

:n ma qualité d'historien et dans l'intérêt de la ité historique, je dois faire quelques soustractions : éloges qu'ils m'ont si généreusement prodigués. est vrai, comme ils l'ont dit, que l'*Histoire des pes* est l'œuvre principale de ma vie, celle qui lui donné sa valeur. Mais le véritable mérite ne m'en pas imputable, il faut en louer la divine Province qui m'a guidé avec tant de bonté et qui m'a ıdu possible d'écrire cet ouvrage. Je n'ai fait que ofiter des circonstances extrêmement favorables ns lesquelles Dieu m'avait placé, et ce que je vous mande aujourd'hui, c'est de le prier qu'il me ntinue ses faveurs jusqu'à l'achèvement de mon ivre.

Tout homme est sous la conduite de Dieu. Cette nduite est plus ou moins visible. Jetant aujourhui un regard en arrière sur ma vie et sur mes beurs, je dois m'écrier avec reconnaissance et miration que Dieu m'a guidé avec une bonté toute rticulière.

#### Léon XIII lui ouvre les Archives du Vatican.

Lorsque, à l'âge de dix-neuf ans, je conçus le ojet d'écrire l'*Histoire des Papes*, j'avais une mère mante qui me donna tous les moyens nécessaires ur achever mes études et un maître incompable, Johannes Janssen, l'historien du peuple alleıand. Et lorsque, au commencement de 1879, vins à Rome pour tenter de pénétrer dans les rchives du Vatican, celles-ci étaient depuis longmps inaccessibles. Sans leurs lumières, cependant, ne pouvais mener ma tâche à bonne fin, de même ue mes illustres prédécesseurs Baronius et Rainald 'auraient pu écrire leurs œuvres. Mais sur le trône saint Pierre siégeait alors Léon XIII, qui, unisnt à la plus pénétrante perspicacité la plus grande énérosité, m'ouvrit les trésors les plus secrets des rchives pontificales, persuadé que la pleine lumière l'histoire ne pouvait, comme il me le dit un jour, ue contribuer au bien et à la gloire de l'Eglise.

#### e Kulturkampf l'éloigne des Universités allemandes, mais aussi des luttes politico-religieuses.

Chargé d'une riche documentation, je retournai ns ma patrie et j'entrai dans la carrière acadéique. Mais le Kulturkampf me fit renoncer au rêve ue j'avais fait de travailler dans mon pays natal, la Rhénanie. Nulle part ailleurs en Allemagne, je ne trouvai non plus à me caser. Je dus alors me tourner vers l'Autriche. Mais là aussi, à l'époque dont je parle, la situation était difficile pour un catholique convaincu, et je dus finalement m'installer à l'Université d'Innsbruck, dont la bibliothèque était insuffisante pour mes vastes travaux. D'excellents amis haut placés firent des démarches pour m'obtenir une chaire dans une Université allemande. Des amis autrichiens s'efforcèrent de me faire appeler à Vienne. Mais tout échoua. Ces échecs me furent douloureux.

#### A Innsbruck il trouve un séjour paisible, des amis intelligents et la proximité des bibliothèques italiennes.

Et cependant, le séjour à Innsbruck devait m'être extrêmement avantageux. En Allemagne, j'eusse été entraîné dans les luttes politico-religieuses. A Vienne, des occupations accessoires m'eussent distrait de mon travail essentiel. Dans la tranquille cité alpine, je pus me consacrer entièrement à cette tâche. J'y trouvai des amis intelligents, professeurs à la Faculté de théologie, qui m'éclairèrent dans maintes difficultés. Les alentours merveilleux de la ville d'Innsbruck m'offrirent l'occasion de me refaire, en excursionnant dans les montagnes, de mes fatigues cérébrales. Enfin, avantage plus important encore, d'Innsbruck je pouvais atteindre facilement les bibliothèques italiennes. Prenant le direct à midi, j'arrivais douze heures après à Vérone, à Mantoue ou à Modène, et un peu plus tard à Venise ou à Milan, en sorte que, dès la matinée suivante, je me trouvais parmi mes chers documents.

J'en profitais, y employant mes vacances, même celles de Noël, à la grande joie de mes enfants, qui recevaient pour ce motif la visite du petit Jésus huit jours avant leurs camarades. Ainsi mon séjour à Innsbruck me rendit possible de consulter les bibliothèques d'Italie, sur lesquelles repose en partie la valeur de mon *Histoire des Papes*.

#### Sa nomination à Rome est « une fortune merveilleuse ».

Néanmoins, ma nomination, après vingt ans d'activité scientifique à Innsbruck, au poste de directeur de l'Institut historique autrichien à Rome, au centre même vers lequel convergeaient toutes mes études, fut une fortune merveilleuse pour mes travaux. Désormais, je pourrais non seulement exploiter les trésors inépuisables des bibliothèques romaines, mais encore étudier sur place l'organisation de la Curie et les œuvres d'art créées par les Papes. En même temps, j'allais être à même de donner à mes écrits cette couleur locale que pouvait seul leur donner un long séjour dans la Ville Eternelle.

#### La guerre lui procure cinq années de travail silencieux.

La guerre mondiale vint interrompre brusquement et le labeur scientifique des Universités autrichiennes et ma mission à Rome. Mais cette interruption ellemême devait contribuer à la réalisation de mon œuvre. J'avais amassé un matériel suffisant pour rédiger, durant les années de la guerre et de la révolution, dans le silence paisible d'Innsbruck, plusieurs volumes de mon ouvrage. Vers la fin de 1919, ce matériel n'était pas épuisé, cependant il devait être complété. C'est alors qu'intervint de nouveau la bonté de la Providence. Sans que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir le poste que j'occupe actuellement, j'y fus appelé contre toute attente au début de 1920, et il me devint possible de continuer mes travaux.

(1) L'allocution a paru dans l'*Osservatore Romano*. Nous nnons la traduction de la *Revue Catholique des Idées des Faits*. Les sous-titres ont été ajoutés par la *D. C.*

**Un autre bienfait de la Providence : une compagne dévouée, intelligente et surnaturelle.**

Et voilà comment je puis fêter mon septantième anniversaire dans la Ville Eternelle, dont j'ai suivi l'histoire en tout sens, et me voir entouré de cette illustre compagnie et honoré de la présence de plusieurs princes de l'Eglise, parmi lesquels deux historiens renommés.

Cependant, ma félicité n'est pas complète. Il manque à cette fête la fidèle compagne de ma vie, retenue à Merano par la maladie. Elle est représentée ici par mes deux fils bien-aimés. Personne n'avait plus de titres à se trouver ici aujourd'hui. Il n'est pas exagéré de dire que, sans elle, l'*Histoire des Papes* ne serait pas écrite. Pour que je pusse me vouer totalement à mon travail, elle a pris sur elle tous les soucis du foyer, et l'éducation de nos enfants, et les fonctions de ministre des Finances et de ministre des Affaires étrangères, auxquelles je n'entends que fort peu. Elle fut en outre une collaboratrice intelligente, sérieuse et fidèle. Les premiers volumes de l'*Histoire des Papes* furent écrits par elle sous ma dictée. Pour les suivants, elle joua le rôle de public, écoutant avec une grande patience la lecture que je lui en faisais d'abord. J'ajoute qu'elle m'a mis en garde contre la vanité et a dirigé continuellement mes regards vers Dieu, l'auteur de tout bien (1).

**Le plus grand don : l'amour de l'Église.**

Et je veux profiter maintenant encore de ses leçons en remerciant, à cette heure solennelle, la Providence du plus grand don qu'elle m'a fait : l'amour de l'Eglise, qui me fut instillé par ma mère, ainsi que par d'excellents maîtres et amis. Cet amour de l'Eglise, d'où a jailli mon *Histoire des Papes*, me remplit encore dans ma vieillesse de la même ardeur que j'éprouvais dans ma jeunesse et dans la force de l'âge. Le véritable amour ne suppose pas et n'implique pas l'ignorance des défauts et des faiblesses de l'objet aimé ; il tend plutôt à la vérité pleine et entière. Dieu est la vérité, et ce qui sert le mieux sa plus splendide création, c'est-à-dire l'Eglise, c'est la vérité intégrale et sans voiles. J'ai été spécialement heureux de voir que S. Em. le cardinal Ehrle, dans son article commémoratif, et le P. Van Oppenraaij, dans son discours, ont pris grand soin de noter cette caractéristique de mon œuvre, qui en fait tout le mérite.

## Hommage à la Papauté.

L'amour de l'Eglise commande l'amour de sa tête, de son cœur et de son centre, la Papauté. Aussi veux-je, pour finir, tourner vos esprits vers la Chaire de saint Pierre, l'unique rempart inébranlable parmi les bouleversements de nos jours agités.

**« Pierre ne meurt pas. »**

Il est peu de périodes de l'histoire aussi riches que la nôtre en Papes éminents. Et d'abord, le Pape martyr, Pie IX, que j'eus encore le bonheur de voir lors de mon premier séjour à Rome, en avril 1876. Ensuite, Léon XIII, prince, diplomate et savant, le Pape qui ouvrit les Archives vaticanes, le Pape Encycliques aux vastes horizons. Lorsqu'il mour en juillet 1903, tout le monde se demandait pourrait succéder à un tel Pontife. Et ce fut saint pape Pie X, le Pape de l'Eucharistie, le fid défenseur de la pureté de la foi. Personne dont yeux ont regardé ses yeux ne pourrait l'oublier. V après un autre Pape de la qualité de Léon XI Benoît XV, le très habile diplomate, le seul peut-ê qui domina entièrement les terribles situations de guerre mondiale. Il guida la barque de saint Pie avec tant de sûreté, à travers la tempête qui englou trois grands Empires, qu'à sa mort le prestige Saint-Siège se trouvait accru auprès de toutes nations. Et ce fut, entre autres, à cause de l'œuv grandiose de charité qu'il entreprit en faveur peuples les plus éprouvés (1). Cette œuvre est co tinuée de façon admirable par Sa Sainteté le Pa actuellement régnant (2), qui n'oublie pas cep dant, homme de science lui-même, les intérêts de science et de l'art.

Mais quelles que soient les différences personnel des Papes, c'est toujours en eux le même sai Pierre que nous vénérons.

Cette continuité de Pierre dans la Papauté représentée par une peinture des catacombes : u lampe en forme de barque. Dans la barque, le S gneur qui commande aux flots et aux tempêtes. timon, saint Pierre. Et comme inscription : « Pie ne meurt pas. »

Je ne pourrais donc mieux terminer cette f qu'en offrant à Pierre toujours vivant l'homma de notre obéissance, de notre fidélité et de no dévouement. Dans cet esprit, je vous prie de vo associer au cri de mon âme : « Vive Sa Saint Pie XI, notre Pontife glorieusement régnant ! » (

(1) Donna Costanza est aussi riche de piété et d'esprit de renoncement que de bon sens. Elle subit les douloureuses conséquences des angoisses de la guerre et des privations. Deux des filles de Pastor se sont consacrées à Dieu : l'une, sous l'habit des Sœurs de la Petite Compagnie de Marie, s'adonne aux œuvres de charité ; l'autre, Sœur Colomba, est Ursuline. (G. FARAONI, *loc. cit.*)

(1) Cf. *D. C.*, t. 3, pp. 405-406 : Lettre enc. *Pale iamdiu animo* ; t. 5, pp. 2-3 : Lettre enc. *Annus i plenus* ; t. 7, col. 349-355.

(2) Cf. *D. C.*, t. 8, col. 195-196 : Lettre apostolic *Annus fere* ; col. 1276-1278 : Allocution *Vehementer g tum* ; t. 9, col. 68 : Lettre enc. *Ubi arcano Dei* ; col. 14 1482 : Allocution *Gratum nobis* ; t. 11, col. 387-388 : Al cution *Ex quo proximum*. Le Pape est revenu sur le mê sujet dans l'Allocution *Amplissimum consessum* 24. 3. 24.

(3) La réunion se termina par l'hymne papal, chanté toute l'assemblée debout.

## Le temps perdu

*Si peu d'œuvres pour tant de fatigue et d'ennui!*
*De stériles soucis notre journée est pleine :*
*Leur meute sans pitié nous chasse à perdre halein*
*Nous pousse, nous dévore ; et l'heure utile a fui...*

*« Demain! j'irai demain voir ce pauvre chez lui ;*
*Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine ;*
*Demain, je te dirai, mon âme, où je te mène ;*
*Demain, je serai juste et fort... Pas aujourd'hui. »*

*Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites!*
*Oh! l'implacable essaim des devoirs parasites*
*Qui pullulent autour de nos tasses de thé!*

*Ainsi chôment le cœur, la pensée et le livre,*
*Et, pendant qu'on se tue à différer de vivre,*
*Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté.*

SULLY PRUDHOMME.

Imp. PAUL FERON-VRAU, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le Gérant* : A. FAIGLE.